ESSAI

SUR LA THÉRAPEUTIQUE CHIRURGICALE;

PRÉSENTÉ ET SOUTENU PUBLIQUEMENT A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 29 MAI 1809;

PAR

P. J. M. RAYMOND,

(Natif de Toulouse, Département de la Haute-Garonne.)

Chirurgien-Major de la Grande Armée, et Chirurgien ordinaire de Son Excellence Monseigneur le Maréchal de l'Empire AUGEREAU, Duc de Castiglione.

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN CHIRURGIE.

A MONTPELLIER,

CHEZ JEAN MARTEL AÎNÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, PRÈS L'HÔTEL DE LA PRÉFECTURE, N.° 62.

1809.

A

SON EXCELLENCE

MONSEIGNEUR

LE MARÉCHAL DE L'EMPIRE

AUGEREAU,

DUC DE CASTIGLIONE,

GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

CHEF DE LA 15.e COHORTE,

GRAND CORDON DE L'ORDRE DE S.T CHARLES D'ESPAGNE,

ET

GRAND OFFICIER DE LA COURONNE DE FER.

Tribut d'admiration et de reconnaissance.

RAYMOND.

A

ESSAI

SUR

LA THÉRAPEUTIQUE CHIRURGICALE.

QUAND on écrit de son propre mouvement, on est tenu d'être utile aux autres, soit en leur enseignant ce qu'ils n'apprendraient pas ailleurs, soit en rendant plus facile l'objet sur lequel on écrit. Quant à moi, qui mets la main à la plume pour remplir une obligation ; qui, loin de vouloir enseigner, me trouverais fort heureux de prouver que je ne suis pas étranger aux diverses parties de l'art que j'ai embrassé; je ne songe qu'à rendre ce travail utile à moi-même, en faisant repasser sous mes yeux la table des matières qui constituent la chirurgie: des divers titres dont elle se compose, les uns me fourniront l'occasion de me rappeler les choses que je sais, et les autres m'empêcheront de perdre de vue celles que je dois étudier. Sennert était convaincu de l'utilité de ces tableaux raccourcis, puisqu'il voulait qu'avant de s'enfoncer dans l'examen approfondi des divers objets qui composent une science, on cherchât à l'envisager toute entière d'un coup-d'œil, et à s'en faire une espèce de dessein linéaire, qu'on s'occuperait ensuite à finir dans ses parties.

§. I. La chirurgie ne doit pas être considérée comme une partie de la pathologie qui s'occupe d'un certain nombre de maladies, que l'on peut traiter par des opérations ou par des médicamens

externes ; car il s'ensuivrait qu'elle comprendrait toute la médecine, puisqu'il n'est peut-être pas de maladie où l'on puisse dire que les secours extérieurs sont absolument inutiles.

Il faut donc considérer la chirurgie, ainsi que le voulait Galien, comme une partie de la thérapeutique, qui se compose de toutes les connaissances acquises touchant les effets prochains et éloignés des opérations, des applications et de diverses sortes d'impressions sur les parties extérieures du corps vivant, et la manière de pratiquer toutes ces choses pour les faire servir à la guérison des diverses maladies qui nous affligent. C'est un des grands instrumens qui sont à la disposition du médecin, dont il combine l'usage, d'après la science des indications, et la connaissance des lois de l'économie animale.

Je ne prétends pas improuver ici l'usage où l'on est de faire deux divisions des maladies, d'assigner au chirurgien une de ces divisions exclusivement, et au médecin une autre, afin que chacun s'occupe de sa tâche ; quoique cet usage soit sujet à bien des inconvéniens, qu'il laisse croire que le traitement des maladies de ces deux sortes tient à des principes différens, qu'il semble permettre au chirurgien d'étudier superficiellement les lois de l'économie vivante, et au médecin les effets des opérations et autres secours chirurgicaux dans les affections de son ressort. Je prétends seulement rappeler que cette séparation est arbitraire ; que les divers élémens dont se composent nos maux, se compliquent d'une manière extrêmement variée ; que la distinction de la médecine et de la chirurgie ne saurait par conséquent être une distinction nosologique; que la classification des moyens thérapeutiques admise par les anciens, est la seule qui donne une idée claire et précise de la chirurgie.

§. II. Les moyens qui font la matière de la chirurgie agissent sans contredit sur tout notre être ; ils intéressent en même-temps ce qu'il y a de matériel dans nos organes, et les forces vitales qui les animent. Un simple bandage peut influer sur les forces

toniques, et un léger rubéfiant modifie, rigoureusement parlant, la disposition physique des parties, soit en y accumulant du sang, soit en dilatant les vaisseaux. Cependant ces deux sortes d'effets sont loin d'être toujours dans les mêmes proportions : il est certains moyens qui intéressent principalement les forces vitales. Nous pouvons même les distinguer, d'après ces effets, d'autant que cette distinction correspondra encore à celle des indications, et sera par conséquent très-médicale.

Ainsi donc, je divise les moyens chirurgicaux, 1.° en ceux qui sont destinés à changer ou à modifier la disposition matérielle ou anatomique de notre corps ; 2.° en ceux qui sont destinés à influer sur l'intensité ou la distribution des facultés vitales.

§. III. Il me paraît qu'on peut réduire aux modes suivans les diverses sortes d'actions que la chirurgie exerce sur la disposition physique des organes.

1.° Lorsqu'il existe une solution de continuité contre-nature dans les parties dures ou molles, elle met dans leur contact naturel les parties vicieusement séparées, les y maintient, et par-là elle hâte l'instant de la réunion que les forces vitales seules sont capables d'opérer, et conserve, autant qu'il est possible, la configuration primitive des membres. C'est ce résultat que les chirurgiens ont nommé la *synthèse*.

2.° Si les parties des organes perdent leurs rapports mutuels de situation, si les intestins franchissent la barrière que forment autour d'eux les parois de l'abdomen, si des os unis par une articulation cessent de se toucher par les surfaces articulaires, et prennent une situation vicieuse; la chirurgie s'applique à remettre les parties dans l'ordre accoutumé, ou pour parler le langage technique, elle opère le *taxis*.

3.° La chirurgie a des moyens pour opérer des solutions de continuité, quand elles sont jugées utiles. Ce mode d'action se nomme *diérèse*.

Il me semble qu'on pourrait distinguer la diérèse en *essentielle*

et en *auxiliaire*. La première est celle qui a pour but de faire des séparations durables; telle est la perforation des ouvertures naturelles vicieusement fermées; la seconde n'est qu'un moyen de parvenir à une certaine fin, après laquelle l'ouverture devient inutile, et doit être réunie; telle est l'incision du périnée pour l'extraction du calcul vésical.

4.° Lorsque les distances qui doivent exister entre deux ou plusieurs points sont trop petites, soit pour l'exercice des fonctions, soit pour la pratique de certains moyens chirurgicaux, on peut les augmenter sans diérèse proprement dite, par le seul secours de la *distension*. C'est de ce moyen que l'on use souvent pour détruire la contracture des muscles, et toujours pour rendre au conduit lacrymal et urinaire leur calibre naturel.

5.° Un autre mode d'action qui ne me paraît pas devoir être confondu avec ceux qu'on compte ordinairement, c'est la *compression*. Elle n'est pas toujours destinée à produire une réunion, et ce serait un abus de la placer parmi les moyens synthétiques: nous pouvons citer, pour exemple, celles que l'on pratique sur les varices, sur le sac lacrymal dans le cas de tumeur lacrymale commençante, etc.

6.° Lorsque les organes sont embarrassés par un corps qu'ils contiennent, et qui ne faisant point portion du système vivant, doit être regardé comme étranger, soit qu'il vienne du dehors, soit qu'il ait été engendré dans le corps, soit qu'il ait été détaché d'un organe dont il faisait partie, la chirurgie l'extrait et rétablit ainsi la liberté des fonctions, voilà l'*exérèse*. Ces corps peuvent être solides, tels qu'une balle, un calcul vésical, une esquille; liquides, tels que du pus, du sang, de l'eau; aériformes, tels que le gaz d'un emphysème, d'un pneumatocèle. C'est là que rentre l'art des accouchemens dans ce qu'il a de purement mécanique; car s'il est naturel et qu'il se fasse sans le secours de la main, l'opération appartient seule à la nature; si les efforts naturels sont insuffisans et que les obstacles soient

insurmontables, la main de l'accoucheur opère l'extraction de l'enfant, et cette opération rentre dans cette division.

7.° Quand il naît des excroissances qui déforment le corps ou nuisent à ses fonctions, excroissances dont la nature est telle qu'elles ne paraissent pas susceptibles de tomber spontanément ni de s'évanouir par résolution, la chirurgie les retranche, et rend aux parties leur forme originelle. Quelques chirurgiens ont nommé cette sorte d'action *aphæresis.*

8.° Souvent un membre est le siége de maux cruels et dangereux, qui non-seulement ne laissent pas l'espérance de conserver l'usage de cette partie, mais qui paraissent devoir porter au système entier une atteinte mortelle; ou du moins il peut se faire qu'une partie soit la source d'accidens, dont la gravité est infiniment plus redoutable que n'est précieuse la conservation de cette partie. Dans ces cas, la chirurgie se décide à conserver la vie et la santé aux dépens d'un membre, et opère une *mutilation* salutaire.

9.° La configuration vicieuse innée ou acquise de quelque partie du corps, attire fréquemment l'attention du chirurgien. L'espèce de ductilité des tissus qui forment notre machine, nous fournit quelquefois le moyen de corriger ou du moins de borner ces sortes d'imperfections. Nous façonnons les membres à l'aide d'instrumens qui leur servent de moule. Ce mode d'action a été anciennement désigné sous le nom de *diorthosis.*

10.° Lorsqu'un membre mutilé peut être remplacé par une machine, qu'on peut suppléer par le produit des arts à ce qui manque à un organe, ou enfin qu'il est possible de masquer des difformités; la chirurgie vient encore à notre secours, et contribue sous ce rapport à diminuer les peines de la vie, c'est la *prothèse.*

11.° La chirurgie peut-elle agir immédiatement sur la constitution chimique des parties, sans y éteindre la vie? Ce n'est guère probable; si elle parvient à changer la proportion des élémens, c'est par l'intermédiaire des forces vitales qu'elle mo-

difie. Mais lorsque la vie n'existe plus, il est certain que nous avons divers moyens pour empêcher ou hâter la décomposition des parties mortes.

§. IV. Les modes d'action de la chirurgie sur les forces vitales, sont en petit nombre : mais les conséquences en sont extrêmement variées.

1.° Elle peut produire le relâchement, c'est-à-dire, dissiper l'accroissement vicieux des mouvemens toniques, en quelque système qu'il se trouve. Elle le peut, quand l'affection est générale, aussi bien que lorsqu'elle est bornée. Or, on sait que cet accident forme un élément d'un grand nombre de maladies, de l'inflammation, du rhumatisme, des fluxions très-actives, des spasmes, de la fièvre, etc.

2.° Elle produit des hémorragies artificielles, et donne par conséquent lieu à presque tous les effets des hémorragies spontanées.

3.° Il lui est tout aussi facile de procurer des excitations, soit générales, soit partielles ; et ces excitations, selon l'intensité qu'on leur donne, la manière dont on les provoque, le lieu où on les produit, ont des effets tellement multipliés, qu'il ne faut pas être surpris que les moyens de les faire naître, forment presque exclusivement toute la thérapeutique de certains peuples, comme des Egyptiens et des Japonais.

4.° Ainsi des frictions légères, capables de faire éprouver à la peau un sentiment de plaisir, donnent de l'activité au système absorbant. C'est un bon moyen de faire pénétrer les médicamens par la peau.

5.° Les excitations peuvent réveiller les forces toniques et sensitives d'une partie plongée dans l'asthénie, sous quelque forme qu'elle se présente, comme sous celle de parésie, de paralysie, d'anesthésie, d'empâtement, d'engourdissement, etc.

6.° Une excitation provoque toujours un mouvement fluxionnaire, dont le terme est au lieu où elle a été produite. Or, ce

mouvement peut avoir des effets infiniment avantageux, quand on le provoque dans les circonstances convenables.

7.° Il peut être suivi d'une évacuation utile pour débarrasser le système entier ou une partie.

8.° Il peut déterminer une vraie inflammation et une suppuration, capable de faire tomber en fonte une humeur ou excroissance qu'on ne veut pas amputer.

9.° L'excitation produite sur une partie attaquée de quelque maladie, dont l'essence consiste en une viciation des mouvemens toniques, telles que sont les affections spasmodiques, le rhumatisme, la goutte; convertit ces mouvemens irréguliers en une fluxion, toujours moins incommode, et qui d'ailleurs de sa nature tend vers une solution naturelle.

10.° Cette conversion n'est pas seulement opérée, quand l'excitation est produite sur la partie affectée, mais encore lorsque c'est dans un autre lieu, pourvu que les oscillations fluxionnaires provoquées par l'excitation, se fassent sentir dans la partie malade. C'est cet effet qu'on désigne sous le nom de révulsion. La thérapeutique ne nous offre aucun moyen aussi puissant que ceux dont je parle, pour détourner une fluxion qui menace un organe important.

11.° La propriété qu'ont ces excitations artificielles de donner lieu à une évacuation, fait que tout en procurant ou en accroissant un mouvement fluxionnaire, dont le terme est au lieu où l'excitant est appliqué, elles fournissent à ce mouvement le moyen le plus court de solution. Ainsi, dans l'inflammation des parties molles de la tête, à la suite des coups sur cette partie, les incisions deviennent le meilleur moyen pour hâter la fin de la fluxion.

12.° Il est vraisemblable que ces excitations ne sont pas révulsives seulement, par rapport aux affections spasmodiques, fluxionnaires et autres qui intéressent les forces toniques, mais encore par rapport aux dépravations d'une humeur particulière. Plusieurs faits prouvent qu'au moyen des fluxions artificielles on déplace le laboratoire de ces humeurs viciées. C'est ce qui

justifie, jusqu'à un certain point, les anciens et quelques modernes, d'avoir dit que les fonticules extrayaient les humeurs dépravées.

13.° Un effet local de l'irritation, quand elle a une intensité suffisante, c'est d'étouffer, dans le lieu où elle est exercée, certaines modifications vicieuses des forces vitales, dont la guérison naturelle est peu probable; telles sont les modifications d'où dépendent les dartres, un ulcère vénérien, la teigne.

14.° Quand on se propose de déterminer une secousse qui ébranle tout le corps, dans le dessein d'interrompre l'ordre actuel des mouvemens et des habitudes, et dans l'espérance d'y voir succéder un ordre de choses plus conforme à la nature; c'est de la chirurgie qu'on emprunte les moyens perturbateurs les plus efficaces, et les moins sujets à des inconvéniens.

15.° Nous ne ferions peut-être rien de trop, en disant que certaines opérations chirurgicales peuvent occuper si fortement les forces vitales, et les tenir en échec pendant un temps assez long, pour que l'appareil des phénomènes nécessaire à la production d'une maladie à laquelle on est disposé, ne puisse se former. C'est ainsi que des pressions le long des artères, dans un sens contraire au cours du sang, ont guéri des fièvres intermittentes, en empêchant la formation des accès et en interrompant l'habitude de leurs retours; c'est ainsi que les Indiens parviennent souvent à guerir l'épilepsie, en cautérisant profondément la jambe à la région du tendon d'Achille; c'est ainsi qu'on peut concevoir qu'un séton d'ellébore à la cuisse empêche la *conception* de la peste.

16.° La réunion des parties divisées, le cal et la cicatrice, la séparation des parties mortes, l'exfoliation et la chute des escarres, sont sans contredit des opérations de la nature. Mais mille circonstances peuvent les troubler et les retarder. La chirurgie les surveille, et a des moyens pour exciter la nature trop tardive, et pour écarter un grand nombre des causes qui dérangent sa marche.

§. V. Après avoir considéré les diverses manières d'agir de la chirurgie sur le corps humain, nous pouvons récapituler les élémens morbifiques qu'elle est propre à combattre.

Ces élémens sont ou anatomiques ou vitaux (1).

Les anatomiques sont :

1.° L'éloignement ou la mauvaise position des parties séparées par une solution de continuité contre nature.

2.° La perte des rapports naturels de situation des parties molles ou dures.

3.° Les obstructions ou les imperforations des conduits qui aboutissent aux parties accessibles à nos moyens mécaniques, et la réunion des organes qui doivent être séparés.

4.° La condensation organique du tissu des parties molles.

5.° La laxité organique de ce même tissu.

6.° La présence des corps étrangers, solides, liquides ou aériformes.

7.° Les tumeurs, les excroissances, les membres surnuméraires, susceptibles d'être retranchés, sans mutiler le malade, c'est-à-dire, sans lui enlever aucune des parties qui entrent dans la structure des individus de son espèce.

8.° La présence d'un mal incurable qui rend une partie nuisible à l'exercice d'une fonction, ou qui d'un membre étend son influence sur tout le corps et en menace la vie.

9.° La mauvaise configuration du corps.

10.° Certaines imperfections qui sont palliées et rendues moins pénibles par la prothèse.

11.° La décomposition des parties mortes et leur incorruptibilité, lorsqu'un de ces états est un obstacle à la guérison, ou menace d'une maladie plus grave.

---

(1) Cette division appartient presque toute entière à M. Dumas, Doyen et Professeur de la Faculté ; il l'a développée dans ses leçons cliniques sur les maladies chroniques, en appliquant, comme on ne l'a point fait encore, à la doctrine générale de ces maladies, la connaissance analytique de leurs élémens.

Les vitaux sont :

1.° L'irritation.

2.° Le défaut d'action des organes, soit qu'il se présente sous la forme d'atonie proprement dite, de paralysie, d'anesthésie.

3.° La faiblesse absolue ou relative des organes de l'absorption.

4.° La surcharge d'humeurs, soit générale, soit locale.

5.° Les maladies externes dont l'essence consiste, au moins dans ce qui concerne les solides, en une viciation de la faculté tonique.

6.° Les spasmes et fluxions intérieures et peut-être des affections locales d'une autre nature, qui dépravent les fluides qu'on veut détourner par révulsion.

7.° Les fluxions extérieures dont on juge à propos de hâter la terminaison, et de prévenir les suites naturelles par une évacuation.

8.° Certaines affections locales qui se perpétuent par une irritation spécifique d'une nature opiniâtre.

9.° Les maladies susceptibles de céder à des secousses perturbatrices.

10.° Celles qui ont besoin, pour leur formation, du concours de plusieurs actes, dont certaines peuvent être empêchées par des moyens extérieurs.

11.° Les ulcères et les caries.

Je ne dis pas que la chirurgie fournisse les seuls moyens propres à combattre ces élémens; je prétends seulement qu'elle a des méthodes contre tous ; ce n'est pas même ici le lieu de parler des avantages respectifs de ces méthodes, et de celles que présentent les autres parties de la thérapeutique.

§. VI. Je sépare des modes d'action, dont nous avons parlé dans le §. IV., l'inoculation des maladies à cause de l'extrême

---

(1) Il faut prendre l'expression de faculté tonique, dans le sens le plus général. J'entends par-là non-seulement la cause de ce que Stahl appelle le *ton naturel* des parties, mais encore l'irritabilité, la contractilité musculaire sensible et insensible, la force de situation fixe de Barthez, etc.

éloignement du but qu'on se propose. Ce but n'est ni l'irritation déterminée par l'opération, ni la maladie qui en est la suite, mais la guérison ou la prophylactique d'une autre.

Nous pouvons encore placer dans ce chapitre supplémentaire, 1.° La greffe des organes, *chirurgia curtorum*, espèce de prothèse très-compliquée, et où l'on ente l'un sur l'autre des organes vivans éloignés, et quelquefois appartenant à des individus différens; 2.° la transfusion, par laquelle on a cherché à remplacer le sang d'un individu par celui d'un autre; 3.° la chirurgie infusoire, c'est-à-dire, l'injection de substances médicamenteuses dans les vaisseaux sanguins. Il est aisé de sentir pourquoi je ne mets pas ces trois sortes d'action au même rang que les autres.

§. VII. Il est temps d'exposer quels sont les moyens que la chirurgie emploie, pour obtenir ces divers effets.

1.° L'application immédiate de la main; c'est ce que les anciens ont appelé *cheirisma*.

Un principe général de chirurgie, c'est que lorsque la main seule peut produire un effet, il faut préférer ce moyen à tout autre. Un instrument intermédiaire entre notre main, et les objets sur lesquels nous voulons agir, nous fait perdre souvent les avantages de notre adresse. La main est prompte à changer de forme, et propre à en prendre de très-variées; dans le courant d'une même opération, il faudrait quelquefois employer successivement un grand nombre d'instrumens, pour faire ce à quoi l'on parvient avec la main habilement dirigée.

Quand il s'agit du *taxis*, soit pour une hernie, soit pour une luxation, la main ne peut être remplacée par aucun autre moyen. Outre l'avantage de sa forme et de son aptitude à prendre les objets, on ne peut jamais apprécier aussi bien la quantité de force qu'on emploie, ni conséquemment la graduer, que lorsque la main agit immédiatement.

Dans l'amputation des excroissances, si une main peut saisir la

tumeur, tandis qu'on en fait la section avec l'autre, on opère avec infiniment plus de promptitude, de sûreté et de dextérité, que lorsqu'on met en usage l'attirail des érines, des pinces, etc.

On convient aujourd'hui que le meilleur moyen de faire la compression des artères, c'est la main d'un aide fort et intelligent.

On peut remarquer que, toutes choses égales, ceux qui ne craignent pas d'employer immédiatement leurs doigts dans les pansemens, obéissent le plus rigoureusement au précepte du *jucundè*, pris dans le sens qui intéresse véritablement le malade, dont on peut se dispenser de flatter les yeux par la grâce des mouvemens, pourvu qu'on ménage sa sensibilité.

Dans les accouchemens les plus ordinaires, même dans ceux qu'on nomme contre-nature, la main suffit presque toujours. J'appelle à la conscience des accoucheurs, du jugement contraire qu'on pourrait porter, d'après la pratique de quelques-uns d'entr'eux.

§. VIII. 2.° Les instrumens forment ce qu'on appelle l'arsenal de chirurgie.

Il est bien de cas où la main ne suffit pas pour exécuter ce que le chirurgien doit entreprendre ; il faut alors qu'il arme sa main d'instrumens qui suppléent à son impuissance.

Ceux qu'on a mis en usage jusqu'ici sont extrêmement nombreux ; cependant il n'y en a que peu qui soient nécessaires. En réduisant ceux qui sont destinés aux mêmes fins, et en faisant abstraction de ceux qui ont été inventés pour un cas particulier et qui ne serviront peut-être plus, l'arsenal de chirurgie se rétrécit singulièrement.

Il ne faut pas chercher une grande exactitude dans une classification des instrumens fondée sur leur usage, parce qu'il y en a un grand nombre qui servent à plusieurs opérations.

Il en est qui sont applicables à presque toutes les parties du corps humain, et qu'à cause de cela on peut appeler *communs* ; il en est d'autres destinés à certaines opérations déterminées, et accommodés à la configuration de certains organes particuliers ;

nous les nommerons *propres* ; nous ne ferons mention ici que des premiers.

Mais, pour mettre un certain ordre dans l'énumération qu'on en fait, on peut les diviser de la manière suivante :

1.° Instrumens de synthèse. Les diverses espèces d'aiguilles. Sous quelques rapports, la pompe aspirante d'Anel.

2.° Instrumens de diérèse. Pour les parties molles, le bistouri, la lancette, les ciseaux, le trois-quarts, le fil de métal; pour les parties dures, la scie, la gouge, les tenailles incisives, le perforatif.

3.° Instrumens de distension. Sondes, bougies, dilatateurs à ressort, corps étrangers susceptibles de se gonfler par l'humidité.

4.° Instrumens de compression. Tourniquets.

5.° Instrumens d'exérèse. Certaines espèces de pinces, les crochets.

L'aphérèse et la mutilation se font par section, par ligature, par arrachement, ou par combustion; leurs instrumens sont donc ceux de la diérèse, de l'exérèse et les cautères.

6.° Instrumens de décomposition. Les cautères, les rugines, l'exfoliatif. Ces instrumens pourraient porter le nom d'*essentiels*; il en est d'autres qui peuvent être considérés comme *auxiliaires*. Nous pourrions ranger dans cette classe : 1.° Les instrumens de préhension; quelques pinces, les érines. 2.° Les instrumens à pansement et à appareil. 3.° Les instrumens d'exploration; les stylets. 4.° Les intrumens directeurs; les sondes crénelées etc.

Il est des instrumens composés d'un instrument essentiel, et d'un auxiliaire, conducteur, régulateur, dilatateur, etc.; lithotome caché, bistouri caché, lithotome de Louis pour les femmes; gorgeret tranchant de Desault pour la taille.

Il y a enfin des instrumens qui peuvent être employés, d'après des vues très-différentes, et qu'il serait impossible de classer d'après leurs usages; ainsi les ventouses servent quelquefois

comme instrumens d'exérèse, et quelquefois à titre de moyens excitateurs; les canules sont quelquefois conductrices, et souvent des instrumens d'exérèse.

On n'est pas dans l'usage de ranger, parmi les pièces de l'arsenal de chirurgie, les moyens de *prothèse*; tels que les yeux d'émail, les diverses sortes de lunettes accommodées à la presbytie ou à la myopie, les cornets acoustiques, etc. Ils peuvent, en effet, être compris dans une classe, où l'on mettrait tous les moyens de *prothèse* quelconques.

Il ne faut se servir des instrumens que lorsque la main est insuffisante. En tenant un instrument, il faut faire ensorte que les doigts aient la force suffisante pour le diriger, et pour que la main n'empêche pas de le suivre de l'œil tant qu'il reste à la portée de la vue.

On pourrait placer les règles particulières à suivre, touchant la manière de se servir des divers instrumens, pour se conformer à la loi générale que nous venons de poser; mais ces détails n'entrent point dans mon plan.

Il ne faut pas confondre avec les instrumens proprement dits, ce que les chirurgiens appellent des machines, qui sont ici comme dans les arts, des combinaisons de leviers propres à accroître nos forces, dans des opérations qui en exigent plus que nous ne pouvons en employer immédiatement. Pour exemple de ces machines, je citerai l'*ambi* et la *mouffle*.

§. IX. Les bandages sont des moyens précieux dont l'antiquité a connu toute l'importance, et au perfectionnement desquels elle a tellement travaillé, que les modernes y ont peu ajouté, et qu'ils se sont presque contentés de choisir parmi le grand nombre de ceux que les anciens pratiquaient.

Il y en a de deux sortes principales: les contentifs, destinés simplement à tenir un médicament appliqué sur une partie, ou à la soustraire à l'impression de l'air; et les curatifs, à exercer sur le corps une action permanente, d'où résulte quelqu'un des effets que nous avons dit être le résultat des moyens chirurgicaux.

Dans les premiers, on ne cherche qu'à s'accommoder à la figure de la partie, et à produire une légère compression, seulement suffisante pour que l'appareil ne glisse pas dans les mouvemens et dans les diverses attitudes que le malade peut prendre. Dans les autres, on se propose une autre fin principale de laquelle découlent les règles relatives à leur construction.

Les contentifs les plus usités sont: pour la tête, le grand couvre-chef, le mouchoir en triangle, le bandage à six chefs de Galien, le bandage triple T, la fronde de la tête; pour les yeux, le bandeau, l'œil simple et double; pour le nez, le double T, l'épervier; pour les lèvres, la fronde; pour la face entière, le masque; pour les oreilles, l'écusson, le simple T; pour le menton, la fronde; pour les tempes, le chevêtre; pour le cou, la fronde de la nuque, le circulaire; pour le tronc, le bandage du corps avec son scapulaire, le suspensoir des mamelles; pour l'épaule, le spica ou une espèce de suspensoir; pour le derrière des épaules, le huit de chiffre; pour les bourses, le suspensoir; pour l'anus, le périné et les grandes lèvres, le T double; pour la verge, la gaîne; pour les aines, le triangulaire; pour les membres, le bandage rampant, bandage à dix-huit chefs, l'écusson dorsal ou palmaire.

On peut distinguer les bandages curatifs comme il suit. (Je me contenterai de nommer les divisions, en citant un exemple ou deux.)

1.° Bandages de *synthèse*. Bandage unissant des plaies en long, unissant des plaies en travers, bandage de Louis pour le bec de lièvre, les divers bandages pour les fractures.

2.° Bandages de *taxis*. Les bandages herniaires, ceux pour prévenir la rechute des luxations, les bandages contre le diastasis.

3.° Bandages divisifs ou de *diérèse*. Ceux que l'on met en usage pour prévenir des cicatrices trop serrées dans des parties qui ont besoin d'une certaine extensibilité; celui qui est prescrit pour redresser les doigts que divers accidens ont collés à la paume ou au dos de la main. Mettons ici les pièces qu'on interpose entre

des parties en contact, qui risquent de contracter des adhérences, comme entre les paupières et le globe de l'œil, entre le prépuce et le gland.

4.° Bandages de distension, les bandages extensifs et contre extensifs, pour la cure des fractures obliques et pour celles du col du fémur.

5.° Bandages de compression; le spica de l'aine, celui de M. Theden.

6.° Bandages d'*exérèse*. Ceux qu'on nomme expulsifs.

7.° Bandages de *diorthosis*. Corps de baleines, le bandage de M. Scarpa pour le pied bot, le nez tortu.

8.° Bandages excitateurs, ligatures douloureuses, bandages pour traiter les vieux ulcères, selon la méthode de Rivière, bandages compressifs selon les vues de M. Dumas.

§. X. On combine souvent avec les bandages des moyens d'une autre espèce qui, malgré cette association, doivent en être distingués, à cause de leur manière d'agir: je veux parler des éclisses, des attelles, des plaques, qui agissent par leur résistance ou leur peu de flexibilité.

Nous pouvons placer dans cet ordre les attelles de bois en usage dans certaines fractures; les gouttières de carton, de bois, celles de métal; les ceintures, les cuissards et les brassards de cuir; les boîtes composées de ces diverses pièces et destinées à maintenir les membres fracturés des blessés qu'on transporte.

C'est encore ici que doivent être rangés la gouttière de fer-blanc, dont Monro se servit sur lui-même pour empêcher la flexion du pied, lorsqu'il était convalescent d'une rupture du tendon d'Achille; l'appareil dont Verduin se servait à la suite de l'amputation de la jambe à lambeau.

§. XI. Un quatrième ordre de moyens se compose du feu proprement dit, ou du cautère actuel, et de certaines substances dont les effets sur le corps vivant sont semblables à ceux du feu, à la célérité et à la douleur près, qui sont bien moindres; substances désignées sous le nom de cautères potentiels.

Le cautère actuel nous sert,

1.° A dessécher les parties mortes, et à en prévenir la putréfaction.

2.° A désorganiser et réduire en escarre des parties vivantes, affectées de maladies jugées incurables et dangereuses.

3.° A irriter, enflammer et faire suppurer les parties où il agit avec une intensité trop modérée pour les désorganiser.

4.° A provoquer la douleur, la fluxion, la commotion, que nous avons dit être utiles pour combattre divers élémens des maladies.

Le cautère potentiel nous sert principalement à consumer les chairs excédentes, et à ouvrir les fonticules ou ulcères artificiels permanens.

On porte le feu sur le corps humain de plusienrs manières,

1.° En appliquant un liquide, tel que l'eau ou l'huile, qu'on a élevé à une température suffisante.

2.° En rassemblant les rayons solaires, au moyen d'un verre lenticulaire, et en exposant la partie au foyer de cet instrument.

3.° En rapprochant, autant qu'on le juge convenable, un charbon ardent.

4.° En implantant dans la partie une longue aiguille, dont on chauffe l'autre extrémité jusqu'à l'incandescence.

5.° En y appliquant une plaque de métal accommodée à sa figure, et en chauffant cette plaque au moyen d'un fer rouge.

6.° En appliquant immédiatement le fer rouge, ou tout autre métal qui, à la même température, reste solide (1).

7.° Une autre manière d'appliquer le feu, consiste à allumer et faire brûler sur la partie, une substance végétale très-combustible, en faisant en sorte que les premières molécules qui s'enflamment soient les plus éloignées de la peau, et que le feu

(1) L'expérience n'a pas confirmé ce que les anciens avaient dit sur la différence d'action des cautères faits avec divers métaux; et aujourd'hui l'on pense assez généralement, comme Paré, que le feu seul agit, et non la substance qui lui sert de véhicule.

ne parvienne que graduellement dans le vif. Les anciens, dans l'opinion où ils étaient que la substance employée à cet usage avait une action propre, mettaient une grande importance au choix du combustible. Ils se servaient du lin, de la racine de gentiane, de celles d'aristoloche, d'asphodèle, des noyaux d'olive, des bois de buis, de figuier, de chêne, de myrthe, des crotins de chèvre, etc., selon les idées qu'ils avaient des vertus médicinales de ces substances. Aujourd'hui qu'on ne compte plus sur cette action spécifique, on n'emploie que le coton, dont on fait ce qu'on nomme le *moxa*.

Un bon moyen de favoriser la combustion du coton, c'est de l'imprégner d'une dissolution de nitre, selon le conseil que donne M. l'inspecteur général du service de santé, Percy, dans son beau traité de *pyrotechnie*.

Quant aux cautères potentiels, les plus usités sont l'acide sulfurique, le nitrique; les nitrates de mercure et d'argent, et la potasse caustique. Nous usons peu de l'arsenic.

L'art d'administrer le feu méthodiquement est désigné sous les noms de *pyronomie* et de *pyrotechnie*.

§. XII. Les mouvemens et les attitudes du corps sont encore une ressource qui appartient à la chirurgie. Il ne faut pas les confondre avec l'exercice qui fait le sujet de la gymnastique, et qui est par conséquent du ressort de la diététique.

Les mouvemens sont presque toujours employés comme des moyens de *diérèse*. Ils rendent à une articulation l'amplitude et la liberté du jeu, dont une longue immobilité forcée l'avait privée. Ils préviennent les brides que feraient certaines cicatrices, etc. Ils peuvent contribuer à corriger des difformités.

Les attitudes peuvent être des moyens de *diérèse*, mais elles le sont plus fréquemment de synthèse. Il y a peu de maladies locales qui n'en prescrivent une particulière, ne fût-ce que pour prévenir la douleur. Il en faut une pour la réunion des solutions de continuité, pour favoriser le retour de l'ordre naturel entre des parties déplacées, pour tenir à une certaine

distance les parties qui doivent rester désunies, pour aider l'expulsion des corps étrangers et l'écoulement des liquides, pour corriger certaines difformités, enfin pour la cure des ulcères dysépulotes, dont la cicatrisation est quelquefois singulièrement accélérée par la précaution que l'on prend de tenir aussi élevées qu'il est possible les parties où ils sont situés.

§. XIII. Il faut ranger au nombre des moyens chirurgicaux la configuration, la température, la consistance et la matière du lit, puisque toutes ces choses contribuent à la guérison des maladies, et qu'on ne leur a pas assigné une place dans la diététique.

Toutes les connaissances relatives à cet objet sont désignées par quelques-uns sous le nom de *clinotechnie*. Les préceptes de cette partie de la chirurgie doivent se rapporter non-seulement à la construction du grand lit et des siéges dont le malade doit faire usage pendant sa maladie, mais encore à celle des coussins et en quelque sorte du lit particulier où doivent reposer les parties affligées.

§. XIV. Les topiques sont un ordre de moyens très-étendus. La multiplicité de leurs effets éloignés sur les forces vitales, est la cause du nombre prodigieux des divisions admises parmi les topiques. Ces divisions ont des inconvéniens sans doute, et surtout celui de favoriser l'abus de l'empirisme : cependant, il y a des rapports sous lesquels on pourrait les justifier jusqu'à un certain point.

En considérant les topiques sous le point de vue de leur action primitive, autant au moins que nous pouvons apercevoir cette action, il me semble qu'on peut ranger dans les divisions suivantes les substances médicamenteuses d'une efficacité incontestable. Au reste, je ne regarde point comme topiques, les remèdes qu'on est dans l'usage de donner à l'intérieur, mais que l'on s'est aperçu pouvoir agir, quand ils sont administrés par la méthode iatraliptique. Je ne considère ici que ceux qui, par leur nature, leur forme, leurs modes d'action, doivent essentiellement être appliqués à l'extérieur.

1.° Il est des substances dont l'impression sur la sensibilité organique est suivie d'un relâchement du ton des solides, et que l'on emploie en conséquence, lorsque ce ton se trouve vicieusement augmenté : c'est là ce qu'on nomme *émolliens ou relâchans.* Il est à remarquer que ces médicamens sont tous très-humides et mucilagineux, qu'ils doivent être élevés à une température à peu près égale à celle du corps humain. D'après cela, quelques-uns ont cru que l'introduction de l'eau tiède à travers les molécules des solides, était la cause de leur action émolliente ; mais en y réfléchissant, on ne voit pas du tout comment cette introduction pourrait relâcher les fibres, puisque nous nous servons tous les jours d'un moyen semblable pour donner plus de tension à une corde fixée par les deux bouts, et pour augmenter la constriction d'un bandage.

Les émolliens appliqués sur une partie saine, déterminent pour l'ordinaire un abord de sang, la dilatation des vaisseaux et la rougeur. Sous ce rapport, ils sont donc rubéfians et attractifs. Mais pour les distinguer des épispastiques douloureux, nous les nommerons rubéfians, émolliens.

2.° La douleur se combat par diverses sortes de topiques. Lorsqu'elle dépend d'une impression stimulante, les émolliens peuvent quelquefois émousser le stimulus ; si elle est l'effet de la tension, ils en sont le remède le plus direct. Les émolliens, principalement les oléagineux, peuvent quelquefois combattre la douleur, quoiqu'elle ne dépende point de ces causes, en produisant sur les nerfs une sensation agréable qui fait disparaître la sensation ingrate. Mais il est des médicamens qui ont la faculté d'affaiblir la sensibilité et de calmer ainsi la douleur. Nous pouvons les désigner sous le nom d'*anodyns stupéfians.*

3.° Nous appellerons *excitans*, les médicamens externes qui stimulent sans causer de douleur, et en augmentant promptement, mais d'une manière passagère, l'action vitale de la partie sur laquelle ils sont appliqués. L'effet de leur impression est donc d'exalter, au moins pour quelques momens, les facultés de la

partie, et de solliciter l'exécution de ses fonctions languissantes, quelles qu'elles soient. J'emploîrai ce mot dans ce sens restreint ; je conviens cependant que d'ordinaire, on en fait un terme générique, qui désigne toutes les substances qui donnent aux forces vitales une modification active.

4.° Les *astringens*, comme leur nom l'indique, ont pour effet de rapprocher les molécules, et de resserrer les orifices des vaisseaux ou les pores de la partie qu'ils touchent. Parmi ces moyens, il en est certains qui n'ont que cette action ; d'autres intéressent la sensibilité au point d'être rubéfians, de procurer une fluxion évacuative, et de ne produire l'astriction que secondairement : c'est ce qu'on exprime, en disant qu'ils sont astringens *in recessu*.

5.° Il y a des substances qui fortifient les organes affaiblis, mais sans y procurer cette excitation sensible et passagère des excitans proprement dits. On peut appeler *roborans*, les médicamens de cette nature.

6.° Les mouvemens irréguliers et spasmodiques se combattent de plusieurs manières. Les deux plus usitées sont les suivantes : 1.° lorsqu'on présume que l'affection reconnaît pour cause une sensation ingrate soit organique, soit de conscience, on a recours aux méthodes par lesquelles on traite la douleur ; 2.° lorsque la lésion des forces toniques est essentielle, on l'attaque par des médicamens qui ont le pouvoir de rendre les mouvemens réguliers, sans qu'on puisse dire qu'ils soient précisément des excitans ou des stupéfians. C'est ce qu'on nomme les antispasmodiques.

7.° Il y a des substances qui sont employées sous des rapports différens de ceux dont on vient de parler, et qui, malgré qu'elles soient douées de quelqu'une de ces propriétés, méritent une autre place, en tant qu'elles sont propres à combattre certaines affections *sui generis*, dont elles sont les spécifiques. Je ne sais s'il est possible de les ranger toutes dans les subdivisions suivantes.

A. Les anthelminthiques. D'après une façon de parler vulgaire, nous pouvons comprendre, sous cette dénomination, tous les moyens extérieurs que nous employons pour tuer les vers ou larves vermiformes qui s'engendrent dans les plaies et les ulcères, et les insectes parasytes du corps humain.

B. Les antiscorbutiques.

C. Les antiscrofuleux.

D. Les antisyphilitiques.

E. Les antiherpétiques.

F. Les antipsoriques.

G. Les fondans des tumeurs froides.

8.° On ferait mal d'exclure du nombre des médicamens externes, des substances qu'on ne peut rapporter à aucune des classes précédentes, mais dont l'expérience a montré l'efficacité dans certains cas où les moyens rationnels avaient été insuffisans. On peut les renfermer dans une division qu'on nommera celle des topiques *empiriques.*

9.° L'humidité extrême des ulcères et des excoriations est quelquefois un obstacle à la guérison, et un élément qu'il faut s'attacher à combattre. On emploie pour cela des substances qu'on nomme *absorbantes*, et qui à la propriété d'absorber l'humidité, joignent celle d'en tarir la source, en procurant à la partie un degré d'astriction qui ne permette plus aux humeurs de l'inonder.

10.° Pour empêcher ou arrêter la putréfaction des parties gangrenées, on les pénètre ou on les couvre de substances qui n'en permettent point la corruption, soit qu'elles agissent en les défendant de l'accès de l'air, soit en formant avec ces parties des combinaisons chimiques non susceptibles de la fermentation putride. Ces médicamens sont des *antiseptiques.* Presque toujours ils ont en outre, à un fort degré, la faculté roborante ou l'excitante ; et par-là ils sont utiles pour défendre de la gangrène les parties adjacentes, qui sont menacées soit par leur propre faiblesse, soit par le voisinage des matières putrides.

11.° On appelle *épispastiques*, les médicamens qui, appliqués

sur une partie, y produisent une irritation et de la douleur ; ils y attirent un mouvement fluxionnaire. On les distingue en *rubéfians* qui rougissent simplement la peau, et excitent la cuisson ; et en *vésicans*, qui, outre ces deux effets, procurent un épanchement de sérosité entre la peau et l'épiderme.

12.° Enfin, on désigne sous le nom d'*escarrotiques*, les médicamens qui désorganisent et réduisent en escarres les parties sur lesquelles ils sont appliqués.

Voilà des classes beaucoup moins nombreuses que celles qu'ont admises plusieurs auteurs, et dont les dénominations sont encore employées tous les jours. Mais il y a long-temps que ceux même qui à cet égard se sont conformés à l'usage reçu, ont reconnu que la plupart de ces classes n'étaient pas fondées sur une manière d'agir spéciale et primitive des médicamens, mais sur des effets secondaires. Par exemple, que sont les répercussifs? Sinon des astringens qui s'opposent aux effets d'un mouvement fluxionnaire : les résolutifs, les discussifs ? Sinon des excitans qui, lorsque l'affection inflammatoire s'est éteinte, raniment le jeu des solides, et facilitent l'absorption des humeurs déposées : les maturatifs et les digestifs ? Sinon des émolliens qui calment l'ardeur de l'inflammation, ou des stimulans qui sollicitent un mouvement, au moyen duquel le fluide purulent soit poussé vers la peau : les vulnéraires, les détersifs, les épulotiques ? Sinon des médicamens très-divers, appropriés aux diverses modifications vitales vicieuses, qui retardent la marche naturelle des plaies et des ulcères.

Je donnerai une liste de médicamens externes communément usités, non que je prétende faire une énumération complète des topiques, mais seulement par manière d'exemple. Avant cela, je dirai un mot des formes que l'on donne à ces médicamens.

§. XV. Les topiques ont des formes très-variées, qui sont relatives à la nature des substances qui les composent, à l'espèce d'action qu'on veut produire, à sa durée, à la nature des parties pour lesquelles on les destine.

Sous forme pulvérulente.

En poudre, qu'on applique par aspersion à l'aide d'une houppe ou d'un nouet de linge ; on plonge aussi la partie dans la poudre (bain de sable), où on la laisse tomber d'une hauteur plus ou moins grande (adspergo) ; on l'applique aussi en sachets par apposition, comme la poudre de quinquina (épithème sec) ; on étend aussi la poudre sur un emplastique ou un cataplasme pour apposer sur l'épiderme, la poudre de cantharides.

Sous forme molle.

Comme l'emplâtre qui a une consistance semblable à celle de la poix, ou un peu plus considérable, et qui est composé de substances qui se ramollissent par la chaleur de la partie, et qui adhèrent après cela assez fortement à la peau ; s'applique par apposition.

La pâte et le cataplasme dont la forme est à peu près semblable, s'appliquent par apposition, mais qu'on renouvelle plus souvent.

L'onguent qui a la consistance à peu près de la graisse ou de la térébenthine, s'applique par simple apposition ou par onction.

Le liniment dont la consistance est moindre que celle de l'onguent, et plus forte que celle de l'huile, s'applique par onction ou par apposition à l'aide des flanelles qu'on imbibe (embrocation).

Sous forme liquide.

Pour lotion, lorsqu'on en imbibe des compresses, et à l'aide desquelles on lave la peau.

Pour fomentations, compresses de linge ou flanelle imbibées du médicament liquide, appliquées, assujetties sur la partie souffrante et renouvelées à mesure qu'elles se sèchent (épithème liquide).

Pour injection, s'il est destiné à être injecté dans une des cavités naturelles qui communiquent avec l'extérieur, ou dans les cavités contre-nature ou fistules.

On peut les appliquer encore en bain entier, lorsqu'on y plonge tout le corps; en demi-bain, lorsqu'il est appliqué de la ceinture aux genoux; le bain pédiluve, lorsqu'on y plonge les pieds; bain maniluve, lorsqu'on y plonge les mains.

En douche, lorsque la colonne du liquide tombe d'une hauteur plus ou moins grande sur la partie; elle peut être descendante, ascendante ou oblique.

En aspersion, lorsque le liquide est répandu en nappe sur la partie.

Sous forme vaporeuse.

Pour bain de vapeur, ou pour étuve humide, l'eau réduite à l'état de vapeur au moyen du calorique.

Sous forme gazeuse.

Pour fumigation, les résines, gomme-résines, etc., le cinabre, réduits à l'état gazeux, en les jetant sur des charbons en combustion.

On donne aussi d'autres noms aux topiques appropriés pour certaines parties, tels que le collyre, le gargarisme, la cucuffe, le dentifrice, le suppositoire, etc.

MEDICAMENS TOPIQUES.

§. XVI.

ÉMOLLIENS.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
AQUEUX.		
Eau tiède de 22 à 28 deg. du th. de Réaumur.		Bains généraux ou partiels ; appliquée au moyen d'une vessie, d'une compresse de flanelle.
Eau réduite en vapeur..		Bains de vapeur ; généraux ou partiels.
VÉGÉTAUX MUCILAGINEUX.		
Guimauve. (*Althœa officinalis.* L.)	Racines, fleurs et feuilles.	Cataplasme, décoction pour bains, lotions, fomentations, lavemens.
Alcée. (*Alcea rosea.* L.)	Fleurs.	
Mauve à feuilles rondes. (*Malva rotundifolia.* L.)	Fleurs et feuilles.	
Mauve sauvage. (*Malva silvestris.* L.)		
Branc-ursine. (*Acanthus mollis.* L.)	Feuilles.	
Lis blanc. (*Lilium candidum.* L.)	Le bulbe.	
Lin usuel. (*Linum usitatissimum.* L.)	Semences.	
Herbe aux puces. (*Plantago psillium.* L. (1))		
Coignassier. (*Pyrus cydonia.* L.)		
Fenugrec. (*Trigonella fœnugrœcum.* L.)		
Figuier. (*Ficus carica.* L.)	Fruits mûrs et secs, Figue grasse.	
Grande consoude. (*Symphitum officinale.* L.)	Racine.	En décoction pour lavement. Comme elle contient un principe tannin, elle convient dans les cas où il faut produire une légère astriction. Il faut avoir l'attention de ne pas faire bouillir cette racine dans un vaisseau de fer, à cause du tannin qu'elle contient.
—— AMYLACÉS.		
(2) Froment. (*Triticum sativum.* Lam.)	Les semences réduites à l'état de farine, l'amidon du froment, et la mie de pain, son et petit son de blé.	Pour cataplasme. En décoction ; pour lotions, fomentations, lavemens.
Orge. (*Hordeum vulgare.* L.)		
Avoine. (*Avena sativa.* L.)		
Seigle. (*Secale cereale.* L.)		
Riz. (*Oryza sativa.* L.)		
Lentille. (*Ervum lens.* L.)		
Millet. (*Panicum miliaceum.* L.)		

(1) Le *Plantago psillium* de L. est très-rare en France, l'on n'emploie communément que le *Plantago arenaria* qui est y très-commun.

(2) Les espèces cultivées comme l'Épautre, *Triticum spelta.* L. ; Froment locular, *Triticum monococum.* L. ; Blé de miracle, *Triticum compositum.* L., jouissent de la même propriété, et peuvent être employés indifféremment. On en pourrait dire autant des espèces cultivées de l'orge et de l'avoine.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
PRODUITS VÉGÉTAUX.		
GOMMES.		
Gomme arabique. — *Mimosa nilotica.* L.	. . . . .	Ces gommes peuvent remplacer en quelque sorte les mucilagineux, pourvu qu'on les emploie à une dose infiniment petite. Il y a quelque inconvénient à se servir des gommes du pays à titre d'émollient. Toutes ont un léger goût acerbe, qui fait qu'on ne doit les employer que lorsqu'il faut réunir à la vertu émolliente un léger degré d'astriction.
—— Sénégal.. ——— *gummifera.* B.		
——— *senegal.* L.		
Gomme adragant. *Astragalus creticus.* Lam. . .		
——— *gummifere* Lat.		
——— *verus.* Oliv. .		
Gommes du pays. *Prunus cerasus.* L.		
——— *domestica.* L.		
——— *armeniaca.* L.		
HUILES FIXES.		
Grasses. Huile d'olives. (*Olea europea.* L.)		Les huiles fixes sont employées à l'état liquide et chaudes, pour faire des onctions et embrocations sur quelque surface du corps; elles servent d'intermède pour la confection des onguens; mêlées à chaud avec les résines, elles leur donnent la liquidité; elles sont employées dans les linimens pour envelopper une substance solide. Toutes ces huiles doivent être employées fraîches, car lorsqu'elles sont anciennes et rances, elles sont âcres et donnent un effet tout contraire. Les huiles grasses unies à un alcali forment des savons.
—— d'amandes (*Amygdalus communis.* L.).		
Siccativ. Huile de noix. (*Juglans regia.* L.). . .		
—— de graine de lin. (*Linum usitatissimum.* L.). .		
—— de ben. (*Guilandinæ moringæ.* L.).		
—— d'œillete. (*Papaver somniferum.* L.).		
Cacao. (*Theobroma cacao.* L.). . . .	Partie butireuse; beurre de cacao.	Il sert d'excipient pour les onguens, les linimens, les suppositoires; il faut faire attention qu'il ne soit pas rance, car s'il l'est on doit le bannir du traitement adoucissant.
ANIMAUX.		
Grenouilles. (*Rana esculenta.* L.). . .	Frai.	En nature pour cataplasme, l'eau distillée pour lotion. On en a fait une poudre appelée *spermiola*, dont les vertus sont douteuses.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.

PRODUITS ANIMAUX.

Axonge de porc.		L'axonge, le suif et la moelle des ruminans, le beurre, sont des substances qui sont employées seules comme adoucissantes, et servent d'excipient aux onguens; la cire sert pour les emplâtres et les onguens.
Suif et moelle des ruminans. . . .		
Beurre.		
Cire.		
Lait de femme.		On emploie ces différens laits qui peuvent se remplacer mutuellement pour l'application externe, chauffés à une douce chaleur, pour fomentations, lotions, injections, bains, lavemens. Le lait mêlé avec la mie de pain ou la farine et cuit convenablement, est employé pour cataplasme; mais il aigrit facilement, et peut causer la délitescence des dépôts critiques.
—— de jument.		
—— d'ânesse.		
Lait des mammifères ruminans, comme le lait de vache.		
——— de chèvre.		
——— de brebis.		
——— de la femelle du chameau. .		
Œufs des gallinacées.	Le jaune.	Mêlé avec parties égales d'huile fixe, c'est un très-bon digestif adoucissant. L'huile d'œuf a-t-elle quelque vertu?

§. XVII.

ANODYNS STUPÉFIANS.

VÉGÉTAUX.

Pavot. { *Papaver orientale.* L.	Le péricarpe, son suc épaissi, connu sous le nom d'opium. . . .	Les têtes de pavot (péricarpe) sont employées en décoction, pour fomentations, lavemens, injections, bains locaux. La dissolution ou suspension de l'opium dans l'eau est le meilleur stupéfiant.
—— *somniferum.* L.		
Jusquiame noire. (*Hyosciamus niger.* L.).	L'herbe. Les graines, pour fumigation. . .	En décoction pour fomentations, injections. Le suc exprimé, pour les ulcères très-douloureux, le cancer. L'herbe contuse et réduite en pulpe pour en faire des cataplasmes, sert dans les mêmes cas; mais on doit être très-circonspect dans leur administration, à cause qu'elles sont vénéneuses. On dit que les feuilles de belladona appliquées en cataplasme sur l'œil, font dilater la pupille; ce serait un très-bon moyen à employer dans l'opération de la cataracte. La jusquiame et la ciguë servent à la confection des emplâtres qui portent leur nom. La morelle, la jusquiame et le pavot entrent dans la composition de l'onguent populeum.
——— blanche. (——— *albus.* L.).		
Belle-dame. (*Atropa belladona.* L.). . .	L'herbe.	
Mandragore. (——— *mandragora.* L.). .		
Pomme épineuse. (*Datura stramonium.* L.)		
Morelle. (*Solanum nigrum.* L.)		

La plupart des solanées jouissent des mêmes vertus.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
MINÉRAUX.		
Extrait de Saturne. (Acétate de plomb liquide.). . . Sel et sucre de saturne. (Acétate de plomb.)	. . . . .	Solution et suspension dans l'eau, pour fomentations, injections. A l'état solide, pour onguent, emplâtre.
Céruse. (Carbonate de plomb.)		On peut l'appliquer en poudre, on lui donne la forme d'onguent ou d'emplâtre.
§. XVIII.		
EXCITANS.		
AROMATIQUES.		
LABIÉES.		
Lavande. (*Lavandula latifolia.* Vill.) . . Spic. . (——— *spica* L.) . . . Hysope. (*Hyssopus officinalis.* L.). . . Origan. (*Origanum vulgare.* L.) . . . Menthe crépue. (*Mentha crispa* L.) . . Melisse. (*Melissa officinalis.* L.). . . . Basilique. (*Ocymum basilicum* L.). . Romarin. (*Rosmarinus officinalis.* L). . Sauge. (*Salvia officinalis.* L.). . . . . Thym. (*Thymus vulgaris* L.). . . . . Serpolet. (—— *serpillum.* L.).	L'herbe et la fleur.	Toutes ces plantes sèches peuvent être employées à l'état pulvérulent pour sachets. Mêlées avec l'axonge, ne pourrait-on pas les employer en onguent? Fraîches, on fait des infusions aqueuses ou vineuses, pour lotions, fomentations, injections, bains etc.; distillées avec l'alcool, elles forment l'eau vulnéraire spiritueuse.
OMBELLIFÈRES.		
Persil (*Apium petroselinum.* L.) . . . Cerfeuil. (*Scandix cerefolium.* L.). . .	L'herbe.	L'herbe fraîche contuse du persil et du cerfeuil en cataplasme.
Fenouil. . . (*Anethum fœniculum.* L.) —— Sauvage. (——— *graveolens.* L.).	L'herbe, la graine.	Les graines de fenouil en décoction fournisssent une fumigation résolutive pour les yeux et les oreilles.
Impératoire. (*Imperatoria osthruthium.* L.).	La racine.	
RADIÉES.		
Camomille romaine. (*Anthemis nobilis.* L.). Camomille. (*Matricaria chamomilla.* L.). Tabac de montagne. (*Arnica montana.* L.) Auluée. (*Inula helenium.* L.).	Les fleurs..	En décoction ou infusion, pour fomentations, lavemens, injections. La racine d'arnica en poudre, mêlée avec parties égales d'axonge, forme un onguent qu'on conseille d'employer dans les ulcères gangreneux.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
PRODUITS VÉGÉTAUX.		
Vin. (*Vitis vinifera.* L.).	Le vin est le résultat de la fermentation du fruit de la vigne. . .	On emploie plus particulièrement le vin rouge généreux pour application externe; il est très-employé en chirurgie pour lotions, fomentations, injections. On s'en sert aussi toutes les fois qu'on veut augmenter la vertu excitante des végétaux: le vin mêlé avec le miel forme un topique très-employé comme *antipyique* pour les ulcères sans complication; mêlé avec l'huile d'olives, il forme le topique connu sous le nom de *Baume du Samaritain.*
Alcool.	Produit de la distillation du vin.	L'alcool rectifié sert à faire les teintures résineuses, et les alcools aromatiques. On l'emploie en frictions, chargé ou non chargé de quelque principe aromatique; il doit être mêlé de 4 à 6 fois son poids d'eau, suivant l'effet qu'on veut obtenir, et pour ne pas causer la rubéfaction de la peau.
HUILES VOLATILES.		
de Benjoin. (*Terminalia Benzoin.* Drian.). de Camphre. (*Laurus camphora.* L.) . . de Canelle. (——— *cinamomum.* L.). . de Sassafras. (——— *sassafras.* L.) . . de Gérofle. (*Caryophillus aromaticus.* L.). de Citron. (*Citrus medica.* L.). . . . . de Térébenthine de Scio. (*Pistacia atlantica.* Desf.). . de Térébenthine de Venise. (*Pinus Larix.* L.). . de Rhue. (*Ruta graveolens.* L.). . . . de Sabine. (*Juniperus sabina.* L.). . . . de Genièvre. (——— *communis.* L.). . . de Lavande (*Lavandula latifolia.* Vill.). de Serpolet. (*Thymus serpyllum.* L.). . . de Romarin. (*Rosmarinus officinalis.* L.). de Menthe poivrée. (*Mentha piperita.* L.).	. . . . .	On peut leur donner la forme d'onguent et de liniment, qu'on applique en onction. On les applique aussi à l'état liquide, mêlées avec l'huile fixe, ou en solution dans l'eau, pour fomentations, lotions etc. On peut faire de bains aromatiques très-variés, en mêlant ces huiles essentielles avec le savon commun mou. J'ai employé celui de sassafras, dans le cas d'un rhumatisme chronique; on fait grand usage de ces savons aux eaux de Wisbaden.
HUILES EMPYREUMATIQUES.		
Huile animale de Dippel. (Huile volatile pyrozoonique rectifiée.). . . . . Huile de Pétrole. (Huile volatile pyro-bitumineuse.). . . . . . Huile de tartre fétide. (Huile empyreumatique pyrotartareuse.)	. . . . .	On administre l'huile de Pétrole mêlée avec l'eau pour lavemens; pure, on en fait des frictions sur le ventre: de cette manière elle agit par absorption, et a quelquefois provoqué l'expulsion des vers lombricaux, même du tœnia L'odeur pénétrante et très-intense de l'huile de Dippel fait soupçonner qu'elle doit avoir de grandes vertus; depuis peu de temps, on en retire un grand succès pour le traitement des rhumatismes chroniques. L'huile de tartre fétide s'applique en frictions.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
BAUMES.		
de Tolu. (*Toluifera balsamum.* L.) de Copahu. (*Copaïfera officinalis.* L.). du Pérou. (*Myroxilum peruiferum.* L.) Styrax liquide. (*Altengia excelsa.* Noroña.)	. . . . .	Il y en a quelques-uns qui sont employés sous forme d'onguent, d'autres en suspension aqueuse pour cosmétique; en solution alcoolique, en infusion aqueuse, pour lotions, fomentations etc.
Sucre. (*Saccharum officinarum.* L.)		On emploie le sucre en poudre très-fine; le rhum et l'arack ou tafia s'emploient dans les mêmes circonstances que l'alcool.
MINÉRAUX.		
Eau de chaux.	Dissolution de la chaux dans l'eau. . . .	On l'emploie en lotions et on en imbibe les plumaceaux.; mêlée avec l'huile, on en forme des linimens.
Sel commun. (Muriate de soude.) . . Sel marin calcaire. (— de chaux.). . . Sel ammoniac. (——— d'ammoniaque.) (——— de Magnésie.) . Nitre, salpêtre. (Nitrate de potasse.) . . (——— de chaux.). . . (——— de magnésie.) . Sel de tartre. (Carbonate neutre de potasse) Sel de soude. (—— —— de soude.). . (—— —— ammoniacal.)	. . . . .	On pourrait appliquer tous ces sels réduits en poudre sous forme d'onguent, en faisant attention de mêler à l'axonge très-peu de sel, car une forte dose causerait la rubéfaction; on les emploie plus particulièrement en dissolution dans l'eau, pour fomentations, lotions, bains.
SAVONS.		
Savon ordinaire. . . . . . ——— de Venise. . . . . . qu'on peut faire extemporanément, en prenant Lessive des savonniers. . . 1. P. Huile d'olives ou d'amandes. 2. P. Triturés.	. . . . .	On l'emploie à l'état mou, en onguent, emplâtre, en solution aqueuse, pour fomentations, lotions, injections, lavemens, bains, douches; en solution alcoolique, pour liniment.
Diachylum simple. (Savon de plomb.).		Il n'est employé qu'en emplâtre; on y associe quelquefois le camphre.
Savon de Starkey..		C'est la potasse unie avec l'huile de térébenthine.
Savon noir.		La potasse combinée avec le suif.
Savon ammoniacal.		L'huile d'olives ou d'amandes unie avec l'ammoniaque liquide, pour linimens.

§. XIX.

ASTRINGENS.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
VÉGÉTAUX.		
Myrte. (*Myrtus communis.* L.). . . .	Feuilles, baies. . . .	Ces substances sont administrées en décoction aqueuse ; en les faisant bouillir dans le vin, on augmente la vertu de ces plantes. Ainsi préparées, on les emploie en fomentations, lotions, injections, lavemens. Les écorces réduites en poudre et mises entre deux linges en forme de sachets, sont appliquées sur les membres attaqués de varices ou d'œdématie. La poudre très-fine, mêlée avec parties égales d'axonge, forme une espèce d'onguent qu'on pourrait employer dans le cas d'hémorragies atoniques des ulcères.
Bistorte. (*Polygonum bistorta.* L.). . . . Tormentille. (*Tormentilla erecta.* L.). .	Racines.	
Chêne rouvre (*Quercus robur.* L.). . .	L'écorce.	
— d'Alep. (— *infectoria.* Oliv.) .	Les galles, produit de la piqûre d'un cinips. .	
Noyer. (*Juglans regia.* L.).	Le brou de la noix verte, les feuilles. . . .	
Cyprès. (*Cupressus semper-virens.* L.).	Le cône ou fruit. . .	
Grenadier. (*Punica granatum.* L.). . .	Écorce du fruit (*perisperme*), les fleurs. . .	
Saule blanc. (*Salix alba.* L.). . . . Marronnier d'Inde. (*Æsculus hippocastanum.* L.). . . .	L'écorce.	
Alléluia. (*Oxalis alleluia.* L.). . . . . Oseille. (*Rumex acetosa.* L.). . . . . Ortie brûlante. (*Urtica urens.* L.). . . —— dioïque. (—— *dioïca.* L.). . .	Le suc exprimé de l'herbe. . . .	Les sucs des deux premières plantes et le verjus sont employés purs, ils peuvent remplacer en quelque sorte les acides végétaux étendus d'eau. Le suc des orties est rubéfiant.
Coignassier. (*Pyrus cydonia.* L.). . . . Nèfle. (*Mespilus germanica.* L.). . . . Verjus. (*Vitis vinifera.* L.).	Suc exprimé des fruits non mûrs.	Le suc des fruits du coing et du néflier est très-astringent.
PRODUITS VÉGÉTAUX.		
Cachou. (*Mimosa Catechu.* L.).		On l'emploie sous forme de petits trochisques. Il est réservé particulièrement pour les affections atoniques de la bouche; comme il contient beaucoup de tannin, on pourrait faire dissoudre le cachou dans l'eau chaude, et faire les mêmes applications que des astringens; réduit en poudre, on pourrait en former des sachets, et mêlé avec l'axonge, on pourrait en faire un onguent.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Tannin. Presque toutes les plantes astringentes contiennent du tannin, et particulièrement les sucs épaissis, ou tannino-résine de sang-dragon. (*Dracena Draco*. L.). . . Le tannino extractif de Kino, ou gomme Kino. . . . . . Les noix de galles d'Alep. (*Quercus infectoria*. Oliv.). Et l'écorce de chêne rouvre, etc. . . .	. . . . .	On peut obtenir le tannin par décoction ou par macération dans l'eau. On l'administre en fomentations, lotions, lavemens, injections.
ACIDES VÉGÉTAUX.		
Vinaigre radical. (Acide acétique). . . Vinaigre rouge ou blanc. (Acide acétique) étendu d'eau	. . . . .	D'un très-grand usage extérieurement pour lotions, fomentations, lavemens, injections.
Suc de citron. (Acide citrique étendu d'eau et de mucilage).	. . . . .	Il est employé tel qu'on l'exprime du fruit; on en frictionne le corps. On dit que c'est un très-bon moyen contre la fièvre jaune.
MINÉRAUX.		
Alun. (Sulfate, acide d'alumine). . . . Vitriol blanc. (Sulfate de zinc). . . . Vitriol vert. (Sulfate de fer ~~vert~~). . . Sel d'oseille. (Oxalate, acidule de potasse .	. . . . .	En solution aqueuse, pour fomentations, lotions, injections, douches, collyres.
Boule de Nanci. (Tartrate de potasse, mêlé avec le carbonate de fer).	. . . . .	On laisse une de ces boules dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit assez colorée, et on l'emploie en fomentations, lotions, bains locaux, douches. Si on y ajoute un peu d'alcool, on rend sa vertu plus active.
ACIDES.		
Nitrique. . . . . . Sulfurique. . . . . . Muriatique. . . . . . Muriatique oxygéné. . . . . Phosphorique	. . . . .	Tous ces acides doivent être étendus d'une très-grande quantité d'eau, suivant leur degré de concentration; sans cela, on s'exposerait à rubéfier ou à escarrifier la partie sur laquelle on l'applique. Les proportions de l'acide sulfurique à 66°, sont de 6 p. sur 1000 p. d'eau, etc. Ainsi préparés, ils sont employés en fomentations, lotions, injections.

§. XX.

ROBORANS.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
VÉGÉTAUX.		
Quinquina gris. { *Cinchona officinalis.* L / ——— *condaminea.* }	Les écorces de ces différentes espèces se trouvent mêlées dans le commerce.	On emploie l'écorce de quinquina en substance pour décoction ou infusion, dont on fait des fomentations, des injections, des lavemens, des bains locaux; en poudre, en épithème sec, en sachets etc. etc. Sous la même forme, mêlée à parties égales avec l'axonge, ne pourrait-on pas l'employer sous forme d'onguent pour arrêter la gangrène commençante des ulcères atoniques ? Il serait plus facile de l'appliquer de cette manière, qu'en poudre sèche, parce qu'elle forme corps avec le pus, et qu'on ne peut la détacher des bords de l'ulcère, qu'en faisant souffrir le malade.
——— orangé. { — *lancifolia.* M. . . / — *angustifolia.* Ruiz. }		
——— rouge. { — *oblongifolia.* M. . . / — *magnifolia.* Ruiz. . }		
——— jaune. { — *cordifolia.* M. . . . / — *ovata.* Ruiz et Pav. }		
——— blanc. { — *ovalifolia.* M. . . . / — *macrocarpa.* Va. . }		
——— pubescent. { — *hirsuta.* Ruiz et Pav / — *pubescens.* Vahl. . }		
——— Scrobiculé. (— *scrobiculata.* H. B.)		
——— glandulifère. (— *glandulifera.* Ruiz.)		
——— . . . . . (— *tenuis.* Ruiz. . . .)		
——— Piton de St.-Domingue. { — *caribœa.* L. . . . . }		
——— Piton des Antilles. { — *floribunda.* Swarts. / — *montana.* Badier. . }	. . . . .	Cette espèce de quinquina pourrait être employée extérieurement par préférence ; car son principe amer est plus développé que dans les autres.
MINÉRAUX.		
Fer. (*Ferrum selectum.* L.).	Sels, oxides.	En dissolution pour bains, douches et lotions.

§. XXI.

ANTISPASMODIQUES.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Safran. (*Crocus sativus.* L.).	Les stigmates et la sommité du stile. .	Il entre dans la composition des cataplasmes anodyns auxquels par son addition il donne cette vertu. Il entre dans la composition du laudanum liquide.
Camphre. (*Laurus camphora.* L.) . .	Le camphre, substance principe de certains végétaux et qu'on pourrait retirer, comme l'a prouvé M. Proust, des huiles volatiles de plusieurs labiées.	Une once d'alcool à 25°. dissout demi-once de camphre. On l'étend dans une plus grande quantité d'alcool, pour l'employer en suspension dans l'eau. Il sert ainsi pour fomentations, lotions, injections : uni à l'huile, on l'emploie en liniment ; uni à un corps graisseux, il est employé pour onguent ; au savon, pour emplâtre. L'usage trop continué de l'alcool camphré, uni à l'eau de Goulard, produit la contracture.
Ether sulfurique.	. . . . .	En solutions aqueuses, alcooliques, huileuses, pour fomentations, lavemens, linimens, vapeurs.
—— nitrique.		
—— acétique.		

§. XXII.

ANTISEPTIQUES.

Quinquina. { *Cinchona officinalis.* L. / —— *condaminea.* H.B. }	Écorce en poudre. . .	En décoction pour fomentation. C'est ici où l'onguent de quinquina pourrait être placé avantageusement pour dissiper un commencement de gangrène.
Et toutes les autres espèces que j'ai déjà citées au §. XX p. 38.		
Gentiane. { *Gentiana lutea.* L. . . . / —— *purpurea.* L. . } Et peut-être toutes les autres espèces.	Racine.	En décoction pour fomentation. Ne pourrait-on pas avec la racine en poudre, et parties égales d'axonge, faire un onguent de gentiane antiseptique ?
En général tous les amers, comme Trèfle d'eau. (*Menianthes trifoliata.* L.) Mille-pertuis. (*Hypericum perforatum.* L.) Absinthe. (*Artemisia absinthium.* L.) Scordium. (*Teucrium scordium.* L.) etc.		

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Aloës. { *Aloë soccotrina.* De Candolle. —— *vulgaris.* De Candolle. . Myrrhe. (*Laurus myrrha ?* Geoffr.) . .	La teinture..	Des plumaceaux de charpie ou de coton, imbibés de cette teinture pour appliquer sur la partie.
Camphre. (*Laurus camphora.* L.).		En suspension dans l'eau pour fomentation. En suspension dans la décoction de quinquina, même usage.
Esprit de vin.		Pour lotion et appliqués au moyen d'une compresse imbibée.
Vinaigre.		
Citron.		Le suc ou les tranches de citron, appliquées sur l'escarre.
Charbon pilé.		Le charbon pilé réduit en cataplasme au moyen du vinaigre et d'un peu de farine de froment, en onguent. On dit que le charbon de la dentelaire est le meilleur.
Acide sulfurique.		Pur, appliqué au moyen d'un pinceau ; étendu d'eau, on en imbibe des plumaceaux.
Acide carbonique.		Dégagé des substances qui en contiennent, et appliquées de suite sur la partie affectée.
Sel ammoniac.		En dissolution forte ; on en lotionne la partie, ou on en imbibe des plumaceaux qu'on applique.
Carbonate de chaux.		Réduit en poudre, mêlé avec un peu de farine de froment ramolli avec le vinaigre jusqu'à consistance de cataplasme.

§. XXIII.

ABSORBANS.

Écailles d'huitre calcinées.	On les administre sous forme de poudre très-fine.
Charpie.	On l'emploie brute ou façonnée en plumaceau ; c'est un très-bon absorbant du pus.
Papier gris.	
Amidon en poudre.	

§. XXIV.

RUBÉFIANS ET VÉSICANS.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
VÉGÉTAUX.		
Gingembre. (*Amomum zingiber.* L.) . .	Racine en poudre. .	On arrose cette poudre avec l'alcool, qu'on enflamme; on étend ensuite la pulpe restante sur de la toile, et on l'appliqne aussitôt. La rubéfaction qu'on détermine avec ce moyen agit promptement; mais elle est de courte durée.
Dentelaire. (*Plumbago europœa.* L.) .	La racine.	On la réduit en pulpe, on y mêle un peu de muriate de soude, et on la fait infuser dans l'huile bouillante; ainsi enfermée dans un nouet, on s'en sert pour frotter la partie du derme qu'on veut rubéfier. Ce moyen occasione une inflammation pustuleuse avec prurit, qui ne tarde pas à se dessécher.
Moutarde noire. (*Sinapis nigra.* L.) . .	Semences en poudre.	La semence en poudre, mêlée avec trois fois son poids de farine de froment, ramollie à l'aide du vinaigre, forme une pâte connue sous le nom de sinapisme; ainsi préparée, on l'applique de suite sur la partie qu'on veut rubéfier.
Cochléaria-raifort. (*Cochlearia armoracia.* L.). . .	La racine.	Elle doit être employée fraîche. On la réduit à l'état de pulpe avec la rape, et on la mêle avec quantité suffisante de vinaigre. On peut substituer ce moyen, quand on ne peut se procurer la moutarde: l'effet en est le même.
Euphorbe ésule (*Euphorbia esula.* L.). . ——— petit cyprès. (——*cyparissias.* L.) ——— peplus. (——— *peplus.* L.) . ——— maritime. (——— *paralias.* L.). Et presque toutes les espèces.	Herbe.	Toutes ces plantes du même genre, hachées et contuses, appliquées en cataplasmes, occasionent la rubéfaction. L'euphorbia cyparissias est la plus énergique des indigènes, elle est très-âcre; on l'emploie particulièrement pour l'odontalgie rhumatique.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Sumac vénéneux. (*Rhus radicans vel toxicodendron.* L.). . . .	Les feuilles.	Le seul contact de ces feuilles occasione une inflammation pustuleuse et prurigineuse, très-intense et très-étendue. Ses émanations asphyxient quelquefois. Elles ont produit à ma connaissance la tuméfaction de la tête. Il faut user des plus grandes précautions pour en cueillir les feuilles. Du reste, tous ces effets sont plus ou moins intenses, suivant l'irritabilité individuelle, et on doit être très-réservé sur son administration.
Renoncule scélérate. (*Ranunculus sceleratus.* L.) ——— petite douve. (———*flammula.* L.) ——— âcre . . . . (——— *acris.* L.). . ——— bulbeuse. .(——— *bulbosus.* L.) Anemone des bois. (*Anemone nemorosa.* L.)	Herbe.	Les renonculacées sont en grande partie propres à rubéfier la peau ; les anciens les employaient fraîches ; ils les réduisaient à l'aide de la contusion, à l'état de pulpe qu'ils appliquaient sur la peau. Mais les accidens de gangrène qui sont les suites de cette application, en ont fait abandonner l'emploi.

PRODUITS VÉGÉTAUX.

Le vinaigre radical. (Acide acétique.). . Les huiles volatiles. . . . . . L'esprit de vin rectifié	. . . . .	Ces trois substances peuvent être employées à leur état liquide pour frictionner la partie du derme qu'on veut rubéfier.
Poix de Bourgogne. (*Pinus picea.* L. *abies picea.*).	. . . . .	Sous forme d'emplâtre de grandeur variée, elle est employée pour rubéfier la partie sur laquelle on l'applique ; ce moyen n'est pas toujours sûr, parce qu'il dépend d'une foule de causes, comme, de la sophistication de cette poix, de la partie et du lieu où on l'applique, ainsi que de la susceptibilité individuelle.

produits animaux.

Ammoniaque liquide.		Cet alcali est propre à produire la rubéfaction, en mêlant deux parties d'huile fixe à demi-partie d'ammoniaque. Cette préparation est connue sous le nom de liniment volatil ; mais on rend son effet bien plus marqué, et on occasione une rubéfaction pustuleuse, en y ajoutant 1/16 partie de tartrite antimonié de potasse (tartre stibié).

VÉSICANS.

VÉGÉTAUX.

Bois gentil. (*Daphne mezereum.* L.) . . Garou.. . . (——— *gnidium.* L.). . . Plusieurs espèces du même genre se remplacent mutuellement.	Écorce des jeunes branches : on préfère l'écorce des racines..	L'écorce fraîche de garou sert à faire des exutoires ; sèche, il faut la faire macérer dans le vinaigre. Leroy préfère l'écorce du *daphne gnidium*, qu'il croit plus active. On prépare avec le garou une pommade ou onguent épispastique.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Clematite brûlante. (*Clematis ~~vitalba~~ flammula.* L.).		Appliquées sur la peau, elles occasionent la vésication. C'est le moyen qu'emploient les mendians pour déterminer des ulcérations aux jambes, afin d'exciter la commisération des passans.
Brione blanche. (*Brionia dioïca*, Jacq.) .	Racine.	La racine fraîche, coupée par tranches et appliquée sur la peau, occasione la vésication; son application serait plus facile, si on la réduisait en pulpe au moyen de la rape.
PRODUITS VÉGÉTAUX.		
Gomme résine d'Euphorbe. (*Euphorbia officinarum.* L.). . .	Suc propre épaissi de cette plante. . . .	On l'applique sous forme d'emplâtre, sur la partie du derme qu'on veut rubéfier; et si l'application est continuée plus long-temps, elle occasione la vésication.
ANIMAUX.		
Cantharide. (*Meloë vesicatorius.* L.) . .	Tout l'insecte réduit en poudre. . . .	On peut les appliquer sous les formes d'emplâtre, d'onguent, de liniment, et en solution partielle dans l'alcool. On les applique en poudre au moyen d'un intermède mou, tel que la pâte faite avec la farine de froment et suffisante quantité de vinaigre, ou, au moyen d'un cataplasme fait avec la mie de pain. Lorsqu'on veut donner au topique un peu plus de consistance, on incorpore la poudre de cantharides dans un emplastique quelconque, mais plus particulièrement dans l'huile, cire double ou la cire résine. On applique l'alcool cantharidé en frictions ou en fomentations. Les frictions doivent être faites à l'aide d'un gant et jusqu'à ce que la rubéfaction soit déterminée. Si on veut obtenir la vésication, il est nécessaire d'employer l'alcool à 25 degrés, et de faire augmenter la proportion des cantharides (3 p. canth. sur 30 p. alcool à 25 degrés), et on frictionne fortement la partie sur laquelle on veut déterminer la vésication; on y applique une compresse trempée dans cette teinture. Si on veut obtenir une inflammation et une vésication instantanée, on se sert de la teinture de cantharides de Fuller, qui est composée de 1 p. de canth. sur 10 p. d'alcool éthéré camphré.

§. XXV.

ESCAROTIQUES.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Pierre à cautère. (Potasse caustique.) Alcali minéral. (Soude caustique.)	. . . . .	Ces deux alcalis sont plus ou moins caustiques ; selon leur degré de pureté, on peut les employer à l'état solide ; on emploie plus particulièrement la potasse caustique. Ne pourrait-on pas employer la soude, par préférence à cause de son peu de déliquescence, ce qui la rend susceptible d'être limitée dans son action ? au lieu que la potasse s'étend par sa déliquescence, et fait quelquefois une large plaie ; on ne devrait à cause de cela l'employer que dans le cas de morsure d'animaux vénimeux.
ACIDES.		
Sulfurique. Nitrique. Muriatique. Muriatique oxygéné.	. . . . .	L'acide sulfurique s'emploie de 40 à 66 degrés. L'acide nitrique s'emploie de 10 à 40 degrés ; on en fait l'application à l'aide d'un pinceau ; l'action en est douloureuse, prompte et instantanée. Les acides muriatique et muriatique oxygéné sont employés rarement, parce que leur action sur la peau est lente et faible.
Arsénic. (~~Acide arsénieux.~~ protoxide d'arsenic)	. . . . .	On peut l'appliquer sous forme pulvérulente ou molle, au moyen d'un excipient tel que l'axonge. L'application de cet escarotique est très-douloureuse et suivie quelquefois de douleurs générales. Il faut l'employer sagement à cause des accidens qu'il peut causer ; cependant on a eu quelques succès de la préparation suivante de Rousselot et du frère Côme, pour enlever les cancers de la face. Prenez, Cinabre (~~sulfate~~ Sulfure de mercure) ʒ j. Sang-dragon. . . . . ʒ. ß. Acide arsénieux. . . . . ʒ. j. Savate brûlée réduite en poudre. ʒ. j. Réduisez le tout en poudre très-fine. Mêlez.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Beurre d'antimoine. (Muriate d'antimoine ~~liquide.~~ *sublimé.*) . . .		On l'applique à l'aide d'un petit pinceau pour les surfaces muqueuses, et à l'aide d'une boulette de charpie sur les surfaces cutanées; il agit lentement et détermine souvent beaucoup de douleur.
Sublimé corrosif. (Muriate suroxygéné de mercure.) . . .	. . . . .	Mêlé avec la mie de pain fraîche et ramollie avec un peu d'eau distillée, on en forme des trochisques qui ont la forme de grains d'avoine plus ou moins gros, suivant l'usage qu'on veut en faire; on l'emploie quelquefois en solution aqueuse.
Pierre infernale. (Nitrate d'argent fondu.)		On l'emploie sous forme de petits cylindres de la grosseur d'une plume à écrire, qu'on adapte au porte-pierre de la trousse portative. On passe légèrement ce nitrate sur les ulcères atoniques, où lorsqu'on veut détruire des fongosités, il se forme instantanément une pellicule blanchâtre de peu d'épaisseur; l'intervalle d'un pansement à l'autre suffit pour que cette pellicule soit entraînée par la suppuration; on renouvelle son application si le cas l'exige. On s'en sert aussi pour escarrifier les chancres, les excroissances vénériennes.
Précipité rouge. (Oxide de mercure rouge)		On l'applique en poudre ou en onguent peu étendu; son emploi trop long-temps continué a déterminé quelquefois la salivation.

§. XXVI.

SPÉCIFIQUES.

ANTISCORBUTIQUES.

VÉGÉTAUX.

Cresson de fontaine. (*Sisymbrium nasturtium.* L.) . . .	L'herbe.	En général, toute la famille des crucifères jouit de la vertu antiscorbutique; le suc exprimé de ces végétaux sert de lotion pour les ulcères scorbutiques. Ne pourrait-on pas employer l'herbe contuse en cataplasmes? Les feuilles de cresson, de cochléaria, la roquette et le cresson alénois peuvent servir de masticatoire, dans le cas d'affection scorbutique de la bouche; la racine de raifort, réduite à l'état de pulpe au moyen de la rape, peut servir pour cataplasme.
——— alenois. (*Lepidium sativum.* L.) .		
Radis. (*Raphanus sativus.* L.)	La racine..	
Raifort cochléaria. (*Cochlearia armoracia.* L.) . .		
Cochléaria. (*Cochlearia officinalis.* L.) . .	L'herbe.	
Roquette. (*Brassica eruca.* L.)		

Drymis Aromatica (Cann. of Winter)

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Choux aigre. (*Le sauer-kraut des Allemands*).		Ne pourrait-on pas l'employer en cataplasme dans le cas d'ulcères scorbutiques ?
toutes les espèces de la famille des crucifères sont antiscorbutiques.		
ANTISYPHILITIQUES.		
Salsepareille. (*Smilax sarsaparilla*. L.). .	La racine.	En décoction, pour lotions, fomentations, injections.
Squine. . . (—— *china*. L.)		
Cardinale bleue. (*Lobelia syphilitica*. L.)		
Guayac. (*Guaiacum officinale*. L.) . . .	Le bois.	
Sublimé corrosif. (Muriate suroxygéné de mercure.)	. . . . .	En dissolution dans l'eau distillée, pour lotions, fomentations, injections. Uni avec l'eau de chaux, il forme ce qu'on appelle l'eau phagédénique qui est employée pour le même usage.
Mercure doux. (Muriate de mercure.).		Uni à l'axonge pour onguent, en poudre sur les ulcères vénériens.
Onguent mercuriel.		On l'applique en frictions, ou par simple apposition.
Emplâtre de *vigo cum mercurio*.		Etendu sur la peau ou la toile de grandeur que l'on veut, pour appliquer sur les tumeurs ou périostoses vénériennes.
Astragalus coscapus. L.		
ANTHELMINTIQUES.		
Tanaisie. (*Tanacetum vulgare*. L.) . . .	L'herbe.	L'herbe contuse en cataplasme, le suc pour lotions, injections.
Menthe coq. (—— *balsamita*. L.) . .		
Rhue. (*Ruta graveolens*. L.)		
Absinthe. (*Artemisia absinthium*. L.). .		
Concombre sauvage. (*Momordica elaterium* L.)		
Coloquinte. (*Cucumis colocynthis*. L.) .	Pulpe de fruit.. . . .	En décoction, pour fomentations, lotions, injections.
Noyer. (*Juglans regia*. L.)	Les feuilles et les brous des noix vertes. . . .	
Veratrum Cebadilla. Retz.		
Gommes résines. d'Aloès.		
Delphinium Staphisagria. L.		
d'Assa-fœtida. . . .		
ANTIPSORIQUE.		
Dentelaire. (*Plumbago europæa*. L.). . .	Les feuilles.	L'infusion des feuilles de laurier rose dans l'huile, à laquelle on ajoute un peu du beurre pour lui donner la forme onguentacée, pour frictions.
Laurier rose. (*Nerium oleander*. L.). . .		
Tabac. (*Nicotiana tabacum*. L.). . .	Les feuilles préparées..	En décoction, pour fomentations, lotions.

NOMS VULGAIRE ET SCIENTIFIQUE.	PARTIES USITÉES.	FORMES SOUS LESQUELLES ON LES EMPLOIE.
Soufre.	Oxide ~~Soufre sublimé, fleurs~~ de soufre. . . .	On lui donne la forme d'onguent, en mêlant parties égales d'axonge pour friction et pansement des ulcères psoriques.
Eaux sulfureuses naturelles et artificielles.		En bains, lotions, fomentations, douches.

ANTIHERPÉTIQUES.

Sumac vénéneux. (*Rhus radicans vel toxicodendron.* L.) . .	Les feuilles.	On n'a pas encore employé, au moins que je sache, pour application extérieure; ne serait-il pas possible de l'employer. La vertu de cette plante prise à l'intérieur, semble indiquer qu'elle serait de quelque utilité en décoction, comme topique, pour la guérison des dartres.
Asphodelus ramosus. L. - - -	Les Racines.	
Douce-amère. (*Solanum dulcamara.* L.).	Les jeunes pousses. .	En décoction pour lotions, fomentations, injections. Ne pourrait-on pas employer les feuilles contuses en cataplasmes? On devrait essayer de se servir des cataplasmes de pommes de terre, pour calmer l'inflammation spécifique dartreuse; l'analogie semble lui indiquer la vertu antiherpétique.
Onguent oxygéné d'Alyon.		En friction et par simple apposition.
Les eaux sulfureuses naturelles et artificielles.	. . . . .	Lotions, fomentations, bains, douches, etc.

ANTISCROFULEUX.

Digitale pourprée. (*Digitalis purpurea.* L.).	Feuilles, fleurs. . . .	On en prépare un onguent antiscrofuleux, par l'infusion de ses fleurs contuses dans le miel ou l'axonge. Ses feuilles contuses et réduites en pulpe pourraient servir pour cataplasme.
Ciguë. (*Conium maculatum.* L.).		On l'emploie sous forme d'emplâtre.
Quinquina. { orangé. rouge. jaune. blanc. }	L'écorce en poudre. .	Voyez la manière de l'administrer extérieurement au § XX pag. 38.
Éponge. (*Spongia officinalis.* L.)		Brûlée en poudre, ou unie à l'axonge sous forme d'onguent.
Les alcalis.		
Le savon de Venise.		

Nota. Pour corriger quelques-unes des inexactitudes qui s'étaient glissées dans la partie botanique de ce tableau, j'ai profité des avis de M. le professeur De Candolle, dont la complaisance et la douceur égalent le savoir.

§. XXVII. Une méthode thérapeutique-chirurgicale est la combinaison des moyens chirurgicaux propres à guérir une maladie donnée.

Dans les maladies qui ont une certaine gravité, il est très-rare que les moyens chirurgicaux seuls constituent une méthode curative; presque toujours ils doivent être unis avec les ressources de la diététique et de la pharmaceutique; ils ne sont donc, à proprement parler, que des élémens des méthodes thérapeutiques, comme les affections qu'ils combattent sont des élémens de maladies plus ou moins composées: malgré cela je suivrai l'usage, et j'appellerai méthode chirurgicale, toute la partie du traitement d'une maladie qui consiste dans l'emploi des moyens dont je parle.

Pour fixer ces méthodes, il faut connaître 1.° tous les élémens des diverses maladies; 2.° le degré d'utilité dont peuvent être les moyens chirurgicaux pour la destruction de chacun de ces élémens; 3.° les avantages et inconvéniens primitifs et secondaires de ces moyens; 4.° la structure et le mode de sensibilité des parties que ces moyens doivent intéresser; 5.° le degré d'importance de chaque organe, et le degré de lésion qu'il peut supporter sans mettre la vie en danger; 6.° tous les détails techniques, principaux et accessoires, touchant la manière de mettre en pratique les moyens chirurgicaux.

Les élémens qui, dans les maladies, sont du ressort de la chirurgie, peuvent ordinairement être combattus par plusieurs méthodes chirurgicales. L'humanité nous prescrit de préférer toujours dans les cas où nous avons le choix, les moins douloureuses, et de ne recourir à celles qui intéressent vivement la sensibilité, que lorsque les plus douces ont été vainement tentées.

La gradation établie, sous ce rapport, par un aphorisme d'Hippocrate, est celle-ci: méthode par les médicamens; méthode par les instrumens qui divisent; méthode par le feu: mais il s'en faut bien que cela doive être pris à la lettre. Il

est des cas où le feu cause bien moins de douleur que l'instrument tranchant, et même que l'usage obstiné de certains médicamens.

Une règle qui est certainement supérieure à celle de ne pas faire souffrir, c'est de traiter avec sûreté, c'est-à-dire, de manière qu'on ait le plus grand nombre de probabilités possibles de détruire la maladie sans retour, et que le malade soit exposé au plus petit nombre d'accidens ou aux accidens les moins graves. Or, cette règle est souvent en contradiction avec celle d'éviter la douleur; mais elle n'en est pas moins impérieuse; et c'est pour cela que Celse a voulu que le chirurgien se garantît soigneusement d'une compassion mal placée. Ceux qui s'adonnent à la chirurgie militaire, savent par exemple quels sont les services que M. Larrey, inspecteur général du service de santé, a rendus à la thérapeutique des plaies d'armes à feu, en accoutumant les chirurgiens à être moins timides dans le principe sur les incisions et même sur les amputations.

Il est des cas où l'on a le choix entre une méthode courte, mais douloureuse; et une autre plus douce, mais longue, et d'ailleurs également sûre. Alors on doit suivre le goût des individus, et s'accommoder aux circonstances où ils sont placés.

Les méthodes chirurgicales peuvent se distinguer selon les deux objets que l'on se propose; elles se divisent en deux grandes classes; 1.° en celles qui ont pour but de modifier l'état des forces vitales; 2.° en celles qui ont pour but de changer la disposition anatomique du corps. Les premières sont désignées sous le nom de *auxilia medico-chirurgica*; les autres sont ce qu'on appelle plus particulièrement les opérations chirurgicales.

Pour ce qui est de l'ordre à suivre dans l'étude ou l'exposition de ces méthodes, on peut prendre une nosologie complète, faite n'importe d'après quelle base; examiner dans chaque maladie, quels sont les élémens susceptibles d'être com-

battus par des méthodes chirurgicales, et saisir cette occasion pour exposer ces méthodes, ou bien, faire une classification de ces méthodes d'après le but qu'elles se proposent, et faire passer successivement en revue les maladies auxquelles ces méthodes sont applicables; ainsi on dirait *méthodes de synthèse*, et suivraient toutes les maladies où l'on pratique des opérations qui ont pour but la réunion; *méthodes de taxis*: suivraient les maladies où il s'agit principalement de rétablir l'ordre de situation respective entre des parties déplacées, etc. On peut encore disposer les objets dans un ordre anatomique, soit en distinguant les organes en appareils, sélon des considérations physiologiques, soit en commençant par une extrémité du corps, et en finissant par l'autre. La seule précaution qu'il faut prendre, c'est d'éviter de donner de l'importance à ces sortes d'arrangemens.

C'est une erreur de croire que, dans l'étude des méthodes chirurgicales, il faille se contenter de voir quel est l'état actuel de cette partie de la thérapeutique, et qu'il soit permis de négliger les procédés surannés ou inusités; en un mot, les connaissances historiques sur chaque opération. Ce préjugé suppose que la chirurgie tend toujours, sans se détourner, vers sa perfection, et qu'elle en est incontestablement plus près aujourd'hui qu'hier; ce qui n'est vrai pour aucune des sciences où l'opinion entre pour quelque chose. Sans contredit une telle méthode s'est perfectionnée, mais telle autre s'est dégradée. On a découvert un principe fécond; mais il en est un autre aussi utile que l'on a laissé tomber dans l'oubli. Si l'on songe d'ailleurs que, dans chaque siècle, un homme ou deux exercent une influence assez grande pour répandre, dans la science qu'ils enseignent, leurs erreurs aussi bien que les vérités qu'ils ont découvertes, on sentira combien on reste en-deçà de son devoir, et combien on est loin d'avoir un inventaire exact de la science, quand on se contente d'examiner l'état actuel des opinions et de la pratique, sans y joindre les

objets que la négligence, l'envie, les préventions, le désir d'innover ont soustraits de l'usage commun.

Il est un autre point de vue sous lequel on peut considérer l'utilité des connaissances historiques sur toutes les méthodes. La variété des cas qui se présentent dans la pratique de l'art de guérir, est telle que presque jamais l'un ne ressemble à un autre, autant que nous le désirerions, pour pouvoir y appliquer aisément les règles ordinaires ou les résultats de notre expérience. Le chirurgien dont le génie est aidé par une profonde connaissance des variétés des méthodes et des procédés, a un avantage immense, parce que presque toutes ces variétés sont accommodées à certains cas particuliers dont lui seul peut apercevoir les rapports.

Pour moi, je vais d'abord considérer d'une manière abstraite, les divers élémens auxquels la chirurgie peut remédier, et les méthodes par lesquelles on les combat; il sera ensuite facile d'apercevoir le rapport qui existe entre les maladies composées de plusieurs élémens, et les méthodes curatives plus ou moins compliquées au moyen desquelles on les attaque.

§. XXVIII. — I. Solutions de continuité. Ce n'est pas nous qui rejoignons les parties vicieusement divisées; cette réunion est un ouvrage de la nature; mais nous la hâtons, et nous la rendons plus régulière en mettant les surfaces de la division dans leur contact naturel, et en écartant tout ce qui pourrait déranger cette position.

Cette indication est générale; les méthodes qui la remplissent varient selon l'espèce d'organe divisé, et selon le mode de division. Les organes accessibles à nos moyens sont la peau, le tissu cellulaire, les muscles, les tendons, les aponévroses, les ligamens, les vaisseaux sanguins, les lymphatiques, les nerfs, les membranes, les glandes, les cartilages, les os. Les modes de division sont par incision, par piqûre, par déchirure, par rupture, par contusion ou à lambeau; je ne parle pas de l'ulcération dont il sera question ailleurs.

1.° L'incision de la peau se traite par les emplâtres agglutinatifs et par la suture sèche.

Lorsqu'elle intéresse profondément le tissu cellulaire, ce moyen peut n'être pas suffisant; il y faut joindre le bandage unissant approprié à la configuration de la partie, et une attitude telle que la peau tende à former dans la partie malade des rides parallèles à la plaie.

Si les muscles sont divisés, il faut employer la même méthode. Mais il est possible que le défaut d'un point d'appui rende la suture sèche inutile, et que les mouvemens continuels et nécessaires de la partie, ou la direction de la plaie, ne permettent de compter ni sur le bandage, ni sur l'attitude : il faut pratiquer la suture sanglante, entrecoupée, enchevillée, entortillée, selon le lieu affecté.

Les tendons, les aponévroses, les ligamens, les nerfs qui peuvent être intéressés dans ces plaies, n'exigent pas des soins particuliers : les méthodes précédentes suffisent.

Lorsque des grains glanduleux d'une glande conglomérée sont divisés, ils distillent quelquefois une quantité d'humeur suffisante pour empêcher le recollemennt des surfaces. Pourvu que le tronc principal des vaisseaux excréteurs ne soit pas ouvert, on peut tenter d'atrophier les portions glanduleuses malades, par une compression assez forte.

Les conduits étant simplement blessés, il faut prévenir la déviation de la matière qu'ils contiennent, en rendant son passage par tout le conduit, plus facile que par la plaie; ce qui s'obtient soit en dilatant la portion du canal qui est voisine de l'embouchure, soit en y introduisant un corps qui serve de conducteur à l'humeur, et procéder à la réunion, par la situation, les bandages et les sutures, selon les cas.

Si le canal est complètement divisé, il faut en favoriser la réunion, par cette dernière espèce de moyen, ou fabriquer une route artificielle à la matière.

Lorsqu'un vaisseau sanguin est seulement ouvert, il faut

songer que le passage du sang qui s'échappe par l'ouverture, s'oppose à la cicatrisation des parois et du reste de la plaie; il faut donc intercepter le cours du sang par une compression faite d'après les règles et les précautions que suggère la connaissance des lois de la circulation : de cette manière, ou la réuion se fait, ce qui arrive toujours aux plaies des veines; ou le vaisseau s'oblitère, ce qui arrive très-fréquemment aux artères.

Quand un vaisseau est complètement divisé, et que le gonflement spontané des chairs ne suffit pas pour en comprimer les bouts au point d'empêcher l'hémorragie, il faut lier l'extrémité saignante, s'il est possible de l'atteindre, et en ce cas, préférer la ligature immédiate à la médiate, si elle est praticable; ou bien, faire une compression suffisante pour suspendre le cours du sang, dans le vaisseau en question, jusqu'à ce que le rapprochement des lèvres de la division puisse servir de moyen de synthèse à cette plaie partielle.

Si une membrane est intéressée dans une incision, il faut faire ensorte de l'associer aux autres parties, afin qu'une même cicatrice réunisse tout.

La division incomplète des cartilages et des os par un instrument tranchant, n'étant pas sujète à un déplacement, n'exige pas des soins particuliers; mais seulement, un peu plus de célérité dans les opérations nécessaires pour réunir les parties molles, afin d'éviter des exfoliations.

Lorsque les parties dures sont complètement divisées, il faut se hâter de réunir les surfaces de la division; et, outre ceux des moyens précédens que le cas peut exiger, il est nécessaire d'employer des bandages composés, dans la construction desquels entrent des attelles, ou autres pièces capables d'emboîter la partie, et d'empêcher que les fragmens osseux perdent leurs rapports de situation.

2.° Les piqûres ne présentent pas la même difficulté que les incisions, pour maintenir les parties séparées dans un con-

tact convenable: aussi la chirurgie a-t-elle peu de moyens synthétiques, mécaniques et directs à mettre en usage pour ces sortes de plaies. Encore une fois, je considère chaque élément d'une manière abstraite, et indépendamment de ceux avec lesquels il se complique. Je n'ai égard ici qu'au mode de division, sans songer aux accidens.

Comme l'instrument piquant doit avoir enfoncé les parties qu'il poussait et qu'il a rompues, pour les relever on a longtemps employé la succion, qu'il ne faut pas regarder comme un moyen empirique, mais qui est au contraire très-rationnel. Depuis qu'Anel a proposé sa pompe aspirante, on l'a substituée à la succion; mais ce moyen est bien inférieur au premier.

Les lésions des vaisseaux sanguins, par la même cause, exigent les mêmes méthodes que dans le cas précédent.

3.° Les déchirures exigent pour la réunion, les mêmes moyens que les incisions; seulement, comme il faut s'attendre à un gonflement accompagné d'inflammation, le bandage ne sera pas serré; on s'abstiendra, tant qu'on pourra, des méthodes violentes, et l'on fera ensorte qu'aucun appareil ne s'oppose à l'écoulement du pus, si la suppuration survient.

Peut-être serait-il plus prudent de suspendre toute méthode synthétique, jusqu'après la cessation des symptômes primitifs, et d'en venir alors aux moyens dont nous avons parlé.

4.° Même principe pour les plaies contuses, y eût-il déperdition de substance; mais, parmi celles-ci, les plaies d'armes à feu n'en permettent pas communément l'application.

Une exception qu'il faudrait faire à la loi de la réunion lorsqu'il y a perte de substance, ce serait en faveur des cas où une cicatrice serrée bornerait excessivement les mouvemens.

Le précepte de rapprocher, tant qu'on peut, les parties divisées, est fondé sur ce que dans l'espèce humaine, les régénérations sont très-problématiques, et que même les réintégrations sont rares.

5.° Les plaies à lambeau se traitent encore d'après les mêmes vues. Quelque petite que soit la portion par laquelle le lambeau tient au tout, on n'est pas dispensé de l'appliquer, puisqu'il est toujours permis d'espérer la réunion, excepté lorsqu'il y a mortification dans le lambeau.

6.° Les ruptures les plus fréquentes sont celles des os et celles des tendons.

Les ruptures des os, ou les fractures, demandent une méthode synthétique qui a pour but de mettre des fragmens dans leur contact naturel, et de les y maintenir.

Le premier objet se remplit par des moyens différens, selon les parties où la maladie se trouve, et selon les causes qui tendent à déplacer les fragmens. Dans les os plats on est obligé quelquefois d'employer les élévatoires, le trépan, le tire-fonds, les repoussoirs. Pour les os longs, il faut vaincre l'effort des muscles par des extensions et des contr'extensions méthodiques, et faire la coaptation avec les mains.

Pour remplir le second objet, on emploie des bandages composés, à l'aide desquels on emboîte le membre, et on prévient l'effet des secousses; une position convenable peut être d'une grande utilité, mais l'extension et la contr'extension perpétuelles, au moyen de bandages et de machines, ont été jugées par quelques chirurgiens être encore préférables.

La rupture des tendons, par laquelle on croyait autrefois qu'il était nécessaire d'employer des moyens synthétiques cruels, ne demande qu'une position telle que les deux attaches du muscle auquel ce tendon appartient, soient aussi rapprochées qu'il est possible, et que cette attitude soit continuée sans interruption jusqu'à la réunion des fragmens. De cette manière, les deux surfaces de la division sont dans leur contact naturel; cette attitude ne peut être solide qu'autant qu'elle est forcée par des bandages ou des machines.

La rupture des fibres charnues des muscles, maladie rare, et je crois peu observée, ne demande pas un autre traitement,

mais je présume que la division est l'élément auquel on fait le moins d'attention, parce que les symptômes concomitans ont d'ordinaire une gravité inquiétante.

II. Déplacemens, ou solutions de contiguité. On les distingue en ceux des parties dures et ceux des parties molles.

Les déplacemens des os unis par diarthrose se nomment luxations. On appelle écartement ou diastasis, le déplacement des pièces unies par synarthrose. On donne le même nom à l'écartement mutuel des deux os longs parallèles, quand ils seraient unis par diarthrose, par exemple, à l'écartement des os de l'avant-bras, à celui des os de la jambe.

Comme les articulations diarthrodiales sont entourées de muscles, dès qu'il s'opère une luxation, les os se croisent, les portions articulaires se placent dans des lieux où elles sont poussées par la force contractile de ces mêmes muscles : les moyens de *taxis* que ce cas exige, consistent à dégager les portions articulaires, en surmontant l'effort des muscles par des extensions et des contr'extensions, et à ramener les surfaces dans leur situation naturelle respective, par l'application immédiate des mains, ou par des mouvemens combinés avec intelligence.

Les moyens indiqués par le diastasis sont des bandages compressifs qui tendent à rapprocher les pièces, et qui les maintiennent dans leur position naturelle réciproque, jusqu'à ce que les liens naturels aient repris la force qu'ils avaient accidentellement perdue.

Le déplacement des parties molles porte différens noms selon diverses circonstances. De nos jours on a prétendu que les muscles pouvaient se déplacer dans leurs mouvemens, et on a nommé cet accident *luxation des muscles*. On a proposé pour y remédier de fortes frictions et des mouvemens étendus, dirigés de telle sorte que le muscle prétendu luxé éprouve à plusieurs reprises une extension considérable mais graduée.

On nomme *hernie* la sortie des parties molles à travers une

ouverture accidentelle survenue dans les enveloppes qui leur servent de barrière.

Les moyens de *taxis* consistent à repousser immédiatement avec la main les parties dans leur place naturelle ; quand cette réduction est jugée indispensable et que les rapports de dimension ont changé, on ne fait pas difficulté d'agrandir l'ouverture par où les parties doivent rentrer. Ensuite il faut mettre en usage des bandages ou des machines propres à fermer, s'il est possible, cette même ouverture, ou pour mieux dire, à à tenir lieu de la résistance que les parois offraient naturellement. On peut dans la même vue causer, vis-à-vis de ces ouvertures, des plaies avec déperdition de substance, afin que la cicatrice qui en proviendra tienne lieu de ces moyens de *prothèse*.

On nomme *chute* ou *ectopie* la sortie d'un organe par les ouvertures naturelles, de sorte que cet organe qui était caché en tout ou en partie, se montre à nos yeux plus qu'il ne faisait auparavant. On peut prendre pour exemple l'exophtalmie, la chute du rectum, celle de la matrice.

Les moyens curatifs consistent à repousser les parties dans leur siége naturel, ce qui se fait plus sûrement avec la main nue qu'avec quelqu'instrument que ce soit; ensuite il faut employer la *prothèse* pour maintenir les parties en place : c'est le cas de l'application des pessaires, et de certains bandages composés.

III. Défaut des distances naturelles. Cet élément se présente sous trois formes, 1.° réunion d'organes qui doivent être séparés; 2.° imperforations des conduits naturels, et 3.° obstruction des mêmes conduits.

1.° L'adhérence de deux membres, d'ailleurs bien conformés, demande une division avec l'instrument tranchant, faite avec les précautions nécessaires pour ménager les parties essentielles de chacun ; ensuite l'application d'un appareil qui isole les deux membres, et s'oppose à l'adhésion qu'ils pourraient de nouveau contracter au moment de la formation de la cicatrice.

2.° L'imperforation des ouvertures naturelles peut être telle que l'embouchure seule du conduit est fermée par une membrane plus ou moins épaisse, ou bien qu'une grande portion de la cavité du conduit n'existe pas. Dans le premier cas, il faut perforer la membrane avec un instrument de diérèse approprié à la configuration qu'il faut donner à l'ouverture, et employer ensuite des moyens pour maintenir les parties en cet état, et s'opposer à la clôture que le travail de la cicatrisation tend à reproduire.

Lorsque la portion de cavité qui doit tenir immédiatement à l'embouchure n'existe pas, et qu'il est néanmoins indispensable de faire communiquer le reste de cette cavité avec l'extérieur, c'est au chirurgien à voir s'il ne pourrait point pratiquer une ouverture artificielle dans un lieu commode, et la conserver en procurant la cicatrice de ses bords.

3.° Dans le cas d'obstruction d'un conduit, on suit les mêmes principes que dans le cas précédent, mais avec des moyens divers. Si elle est produite par un corps étranger, c'est un élément particulier dont nous nous occuperons bientôt.

Les excroissances, les tumeurs en constituent une autre en les considérant sous le rapport du simple rapprochement des parois. Ce qu'il y a de plus pressé, c'est de chercher à dilater la cavité, en y introduisant des instrumens convenablement configurés, et d'une grosseur graduée; de cette manière, on met à profit, pour l'élargissement du conduit, l'extensibilité du tissu des parties molles. Mais cette méthode n'est pas la seule: il en est d'autres qui consistent à agir sur les forces vitales des parois, pour en changer les dispositions, après s'être assuré que le rétrécissement tient ou à l'augmentation vicieuse de leur ton naturel, ou à quelque boursoufflement, ou à l'atonie des mêmes parties qui les expose à des engorgemens.

Lorsque les obstacles sont de nature à ne pouvoir pas être surmontés, on se voit obligé de pratiquer des conduits artificiels, qui quelquefois ne sont que provisoires, comme est la ponction

au périnée dans le cas où le cathétérisme est impossible, mais qui dans d'autres circonstances sont destinés à rester permanens, comme le passage artificiel des larmes à travers un trou pratiqué dans l'os unguis, lorsqu'il n'a pas été possible de désobstruer le conduit nasal.

IV. Corps étrangers. Ils sont solides, liquides ou fluides. Ils se sont engendrés dans le corps vivant, ou ils viennent du dehors.

1.° Avant de rien entreprendre pour délivrer un individu d'un corps étranger, il faut réfléchir aux objets suivans. Ce corps est-il capable de nuire, soit par sa nature, soit par le siége qu'il occupe? Les incommodités qu'il peut causer l'emportent-elles sur les inconvéniens des moyens que son extraction exige?

Lorsque la réponse à ces questions est affirmative, il faut travailler à extraire le corps étranger. Or, il peut être dans une des cavités qui communiquent avec l'extérieur par les ouvertures naturelles, ou bien il peut être enchassé dans les parties. Dans le premier cas, si la cavité a deux ouvertures opposées, il faut ou le pousser ou l'attirer vers l'ouverture la plus prochaine, ou pour mieux dire, il faut tâcher de lui faire parcourir le trajet qui présente le moins d'inconvéniens. Si l'on ne peut pas lui donner la direction qu'on désire, il faut au moins l'émouvoir pour qu'il en prenne une, et qu'il tende vers une issue.

Plusieurs méthodes sont employées pour cela : tantôt on cherche à le saisir avec des pinces, ou à l'embarrasser dans des espèces de lacs au moyen desquels on puisse le retirer; tantôt on lui donne des impulsions avec des repoussoirs d'une forme convenable; quelquefois on provoque les mouvemens excrétoires propres à la cavité, en même-temps qu'on excite la sécrétion de l'humeur qui la lubrifie. Quand il n'y a pas de danger à diminuer le volume du corps par la dissolution des molécules extérieures, on la tente. On sent quels sont ceux de ces moyens qui sont appropriés au cas où la cavité n'a qu'une

ouverture extérieure. Dans certains cas particuliers on a recours à des moyens extraordinaires, que le bon sens suggère quelquefois, même à ceux qui ne s'occupent pas de chirurgie. Ainsi pour retirer de la cavité de l'œil une parcelle de fer, quelqu'un employa un aimant.

Lorsque ces méthodes ne réussissent pas, si la cavité qui contient les corps étrangers n'est séparée de la surface du corps par aucun organe important, il faut ouvrir cette cavité dans le lieu et avec toutes les précautions que prescrit une connaissance profonde de l'anatomie, y chercher le corps étranger, et l'extraire au moyen des instrumens d'exérèse.

Supposons que le corps est encâhssé dans les parties dures ou molles, et qu'on n'espère pas de le voir tomber en décomposition; s'il vient de dehors et que l'ouverture qui lui a livré passage soit suffisante pour l'aller chercher, c'est par là qu'il le faut extraire, soit avec les doigts, soit avec les instrumens d'exérèse. Lorsque l'entrée est fermée, que le corps est de ceux qu'on appelle *ingenita*, ou qu'il y a un défaut de rapport entre la grandeur de ce corps et celle de l'ouverture, il faut faire des incisions dans les lieux où l'on n'a point à craindre d'intéresser ni les vaisseux d'un certain calibre ni les nerfs, afin de se procurer un accès facile au corps étranger, et d'en pouvoir faire l'extraction sans distension ni tiraillement. Quand il est engagé dans un os ou caché dessous, on est quelquefois obligé d'employer les instrumens destinés à la diérèse des parties dures. Au reste, tout ceci suppose que les parties sur lesquelles on opère peuvent subir ces opérations sans danger pour la vie.

2.° Quand un corps étranger liquide ne peut pas être pris par l'absorption, ou qu'on est intéressé à empêcher qu'il ne rentre dans la circulation, on a diverses méthodes pour l'évacuer, selon le lieu qu'il occupe. Voici celles qu'on peut appeler mécaniques. S'il est dans des cavités osseuses, on lui prépare une issue par le trépan; dans une des grandes cavités du tronc, on fait avec un instrument piquant ou tranchant, une petite

ouverture ; qu'on maintient béanté à l'aide d'une canule ou d'un autre instrument auxiliaire de même nature, jusqu'à l'évacuation complète du liquide ; s'il est dans un foyer extérieur borné, on lui ouvre une issue assez grande pour qu'il puisse aisément s'évacuer en entier ; ou si quelque considération oblige à la faire petite, on expulse le liquide en procurant une compression de la part de l'air au moyen d'une ventouse : ces ouvertures se font par les instrumens tranchans, par les piquans ou par le caustique. S'il est infiltré dans le tissu cellulaire, on pratique des mouchetures.

Il y a une autre méthode qui agit seulement sur les forces vitales ; elle consiste à solliciter des mouvemens fluxionnaires vers l'intérieur du corps, vis-à-vis du lieu où le liquide est assemblé, dans l'espérance que le liquide toujours poussé dans cette direction, s'ouvrira un passage, soit par une solution de continuité, soit par la transudation. C'est, ce me semble, de cette manière qu'il faut envisager l'action des topiques maturatifs dont on use pour procurer l'ouverture des abcès, et des méta-syncritiques par lesquels certains veulent qu'on attaque l'œdème.

3.° Un fluide aériforme, enfermé ailleurs que dans les intestins, demande l'emploi des topiques excitans, qui, en réveillant l'action des parties où ce fluide est contenu, en procurent l'absorption ; ou bien, une diérèse auxiliaire, avec un instrument piquant pour en faciliter l'expulsion que le ton naturel des parties, aidé d'une compression modérée, ne tarde pas à opérer.

V. Excroissances et tumeurs. La tumeur, en prenant ce mot dans le sens nosologique, et non dans le sens symptomatologique, est un accroissement vicieux d'une partie du corps, soit par le développement des organes élémentaires qui la composent, soit par l'interposition d'un liquide qui a gardé sa consistance ou qui s'y est épaissi. Une excroissance est une partie contre-nature qui s'est formée sur quelque organe du corps, et qui lui est entièrement surajoutée.

Les tumeurs inflammatoires ou érysipélateuses tendent vers

une terminaison, et les moyens chirurgicaux qu'elles exigent se réduisent à régler la marche de la modification vitale qui est l'élément essentiel de la maladie.

Lorsqu'il ne s'opère aucun effort dans la tumeur et qu'elle dépend du développement vicieux des chairs et des vaisseaux, le traitement consiste dans l'emploi des bandages compressifs qui constituent une méthode mécanique, ou bien dans l'application des astringens, qui font une méthode médico-chirurgicale.

Les mêmes moyens peuvent réussir quand la tumeur est formée par un liquide infiltré, telle qu'est l'œdème. Mais il y en a de trois autres sortes: savoir, les mouchetures pour exprimer le liquide; les épispastitques, pour en provoquer la transudation; et les résolutifs, pour en solliciter l'absorption.

Lorsque l'humeur infiltrée a une consistance qui rend la tumeur rebelle à ces moyens, que néanmoins elle n'a pas altéré profondément l'organisation de la partie, et qu'on peut croire encore celle-ci susceptible d'une inflammation exquise, on cherche à exciter cette sorte de travail, soit par les cathérétiques, soit par le cautère etc. Enfin, si la partie tuméfiée peut être retranchée sans causer un grand dommage, on l'ampute avec l'instrument tranchant, ou on la fait mourir au moyen du cautère actuel.

L'excroissance doit absolument être retranchée, si elle ne s'évanouit pas spontanément par la destruction de l'affection générale dont elle peut être l'effet. Les méthodes pour la faire disparaître sont 1.° de l'enflammer, de l'ulcérer et de la faire tomber par la suppuration; 2.° de l'amputer soit directement avec l'instrument tranchant, soit en la désorganisant par le cautère, ou en l'isolant par la ligature, et en causant ainsi une inflammation séparatoire dans les parties environnantes.

On traite de même les membres surnuméraires, et les parties qui résultent de l'accroissement immodéré d'un organe.

VI. Membre attaqué d'un mal incurable dont l'influence peut être dangereuse, ou mettre obstacle à une fonction importante.

Quand un membre est privé de la vie ; quand une blessure l'a dégradé au point qu'il ne pourra plus servir, et que par conséquent le malade serait exposé à pure perte à tous les dangers d'une maladie longue et grave ; quand une affection locale y a fait des ravages et menace le corps d'une infection générale, de l'épuisement de ses forces, ou d'une maladie mortelle ; il faut mutiler le corps et lui retrancher ce membre.

La mutilation s'opère ou par l'instrument tranchant, ou par le cautère qui, désorganisant la partie, en prépare la chute qui produira infailliblement l'effort naturel par lequel les parties vivantes se débarrassent de celles qui ne le sont plus.

VII. Configuration vicieuse du corps. Puisque diverses causes mécaniques dégradent les formes de nos membres, il est évident que des causes de la même nature convenablement disposées, peuvent diminuer le vice de certaines conformations. Ce vice peut venir 1.° d'une mollesse contre-nature des parties qui arrêtent les formes du corps, mollesse qui les expose à l'influence de tous les objets extérieurs ; 2.° d'une irrégularité dans la proportion et dans la distribution des sucs nutritifs ; 3.° de l'altération des forces toniques des muscles qui exercent sur les os une action vicieuse continuelle ; 4.° des tumeurs et d'excroissances qui changent la direction des os, ou les déforment.

Dans le premier cas, la méthode consiste à donner au corps des attitudes, telles qu'il soit presque soustrait à l'action de sa propre pesanteur, ou du moins qu'elle serve à corriger les défauts déjà produits.

Dans le second, abstraction faite des moyens propres à détruire le vice interne qui est la cause essentielle de la difformité, il faut, par des compressions prudemment faites au moyen des bandages, des machines, borner le développement des parties qui croissent trop, et par des topiques, de frictions et autres moyens excitans, ranimer l'action de celles qui ne se nourrissent pas assez.

Dans le troisième, il faut, par des topiques appropriés, resou-

dre l'état morbifique où se trouvent les muscles, et par des bandages et des machines assujettir les os, de telle sorte que cette contraction permanente ne puisse ni les déplacer, ni les courber.

Dans le quatrième, la cause essentielle du mal constitue un élément dont il a déjà été question.

VIII. Les privations que la *prothèse* s'applique à rendre moins pénibles, consistent 1.° en des mutilations ; 2.° dans l'impuissance de certains muscles ; 3.° dans l'imperfection de certains organes des sens.

Par les premières on a deux objets à remplir ; d'abord il faut chercher à rétablir les fonctions dans l'état le plus approchant du naturel ; ensuite il faut songer à diminuer, autant qu'il est possible, la difformité. Ce dernier point est quelquefois le seul motif qui nous fait mettre la *prothèse* en usage. En général, il faut que l'organe artificiel qu'on ajoute, imite autant que possible l'organe qu'il remplace, soit en figure, en couleur et en consistance, selon que la fonction à laquelle il est destiné dépend de l'une ou de l'autre de ces qualités. Il faut ensuite beaucoup d'art pour que les moyens par lesquels on unit ces machines au corps ne nuisent pas, et aient néanmoins une solidité proportionnée aux fonctions qu'elles doivent remplir.

J'ai fait la seconde division des privations pour classer un moyen palliatif très-connu. Lorsque les muscles extenseurs de l'épine sont faibles et laissent fléchir le corps en avant, on peut soutenir le tronc par des corps à baleine.

Les privations du troisième genre sont palliées par des moyens que suggère une connaissance exacte du mécanisme des organes des sens. On ne peut point établir là-dessus des principes généraux pour les méthodes thérapeutiques.

IX. L'incorruptibilité et la corruptibilité des parties mortes. L'une et l'autre peuvent former dans une maladie, un élément de considération.

Lorsque la nécrose s'est emparée d'une portion d'os, il faut que l'exfoliation se fasse avant qu'on puisse espérer de voir

la solution de continuité marcher vers la guérison. L'opération naturelle qui doit produire la chute de la partie morte, est quelquefois retardée par la résistance. Les méthodes à suivre pour hâter cet évènement, ont toutes pour objet de diminuer cette résistance, soit en atténuant l'os nécrosé, soit en l'imbibant de liqueurs qui le ramollissent et le décomposent.

Au contraire, il est des cas où des parties mortes se corrompent promptement bien avant leur séparation. Cette décomposition peut être funeste aux parties vivantes contiguës et même au système entier. La méthode de traitement consiste alors à opérer, à l'aide de divers réactifs, un changement considérable dans la constitution chimique de la partie morte, afin d'en éloigner la putréfaction, autant qu'il est possible, ou du moins afin de donner aux produits de cette fermentation des qualités moins malfaisantes.

X. L'irritation générale. Les deux moyens les plus efficaces pour la calmer, sont le bain tiède et la saignée, soit des artères soit des veines.

L'irritation locale avec tension et douleur se combat par plusieurs méthodes; 1.° si l'on connaît quelque cause évidente qui l'entretienne, par exemple, un corps étranger, on use des moyens propres à l'éloigner; 2.° une méthode très-usitée, c'est l'application des topiques émolliens, les bains locaux tièdes, les embrocations avec l'huile tiède, moyens qui adoucissent non-seulement par les propriétés de leur substance, mais encore, selon l'idée ingénieuse de M. Marcard, par la sensation agréable que leur douce chaleur produit; 3.° une troisième consiste à produire sur diverses parties du corps, des mouvemens toniques de fluxion, par des rubéfians, ou par la saignée faite au moyen des sangsues ou des scarifications: cette méthode appropriée aux cas où l'irritation a son siége dans un lieu inaccessible aux topiques, a pour but de disperser les mouvemens toniques vicieux dont la concentration dans un point produit l'irritation; 4.° une quatrième méthode, violente sans doute mais aussi très-

efficace, consiste à faire dans la partie des incisions profondes; soit pour provoquer des évacuations sanguines relâchantes, soit pour interrompre la continuité des chairs, et détruire cette tension qui, par la douleur qu'elle, excite est si propre à perpétuer l'irritation.

XI. Le défaut d'action d'une partie extérieure. Le grand nombre de topiques excitans et de moyens méeaniques de même vertu que nous avons à notre disposition, fait que la chirurgie est presque seule employée au traitement de cet élément morbifique. Les frictions, le masser, la verbération, l'urtication, la pication, les rubéfians, les ventouses sèches, l'acupuncture, sont autant de méthodes que nous mettons en usage pour accroître l'action des parties sur lesquelles nous les pratiquons.

XII. La surcharge d'humeurs soit générale soit locale. La chirurgie offre plusieurs méthodes évacuatives, qui, mises convenablement en pratique, peuvent dans bien de cas enlever cet élément. L'artériotomie, la phlébotomie, les sangsues, les ventouses scarifiées, les vésicatoires, les diverses espèces de fonticules sont très-propres à cela. Ces moyens excitent des évacuations par les lieux où on les emploie; il en est d'autres qui se font ressentir dans des organes éloignés, et y sollicitent des sécrétions insolites. Ainsi les suppositoires au fondement, l'application de l'onguent d'arthanita sur le ventre, procurent des évacuations alvines.

XIII. La viciation des forces toniques qui a son siége à l'extérieur. Les méthodes chirurgicales sont de plusieurs sortes; 1.° il en est par lesquelles on cherche à convertir les mouvemens spasmodiques en mouvemens fluxionnaires; elles se composent de moyens qui irritent et déterminent une évacuation; tels sont les fonticules, la saignée locale, les scarifications, les vésicatoires, le cautère actuel; 2.° d'autres qui se composent de topiques anodyns ou même stupéfians, par lesquels on cherche à affaiblir l'irritabilité de la partie; 3.° enfin, d'autres qui se composent principalement d'applications

émollientes, et de l'immersion des parties dans des subtances adoucissantes et agréablement chaudes; telles que l'eau tiède, le sable échauffé par le soleil, le marc d'olives, de raisins, ayant pour objet de résoudre l'affection hypertonique, par l'impression agréable que ces moyens produisent sur les nerfs.

XIV. Les fluxions. Les méthodes curatives des fluxions, au moins celles qui ont une efficacité reconnue, sont presque toutes prises de la chirurgie. En effet, abstraction faite des irritations qui les provoquent, nous cherchons seulement, 1.° si la fluxion est placée dans une partie extérieure d'où l'on n'ait pas un intérêt puissant à la détourner, à l'épuiser en augmentant son activité, et en procurant dans l'endroit où elle a son centre, une évacuation qui l'use; 2°. si la fluxion intéresse des organes qu'il importe de préserver promptement, nous recourons à la révulsion et à la dérivation, dont les moyens sont les diverses sortes de saignée, les rubéfians, les vésicatoires, les fonticules, même le cautère actuel, selon les élémens concomitans et le degré d'urgence.

XV. Les spasmes intérieurs sont fréquemment traités avec succès par les méthodes révulsives.

XVI. Les maladies locales spécifiques. Le traitement local de ces affections consiste 1.° à exciter, dans la partie affligée, une irritation supérieure à celle de la maladie, et qui puisse la surmonter; c'est à quoi l'on parvient au moyen des rubéfians, des vésicatoires, des cathérétiques et surtout de la chaleur dont le pouvoir irritant est indéfini; 2.° on peut encore, dans certains cas, mettre en usage des topiques doués d'une vertu particulière contre ces affections.

XVII. En général, toute habitude vicieuse et morbifique. On combat ces habitudes principalement par deux méthodes prises de la chirurgie: l'une consiste à déterminer une secousse violente qui amène un grand désordre passager, à la suite duquel on espère voir l'ordre naturel se rétablir spontanément; les bains froids, les impressions subites, extraordinaires, le cau-

tère actuel sont des moyens de cette méthode. L'autre consiste à introduire une habitude qui contrarie la première et qui puisse en distraire la nature ; les ulcères artificiels sont pour cela le moyen le plus commode et le moins dangereux, et par conséquent le plus usité.

Pour peu qu'on réfléchisse à ce dernier principe de thérapeutique, on sentira de quelle extension il est susceptible ; combien sont multipliés les cas où la chirurgie fournit des méthodes curatives contre les maladies appelées internes.

XVIII. Les ulcères et les caries. La cicatrisation d'un ulcère et la guérison d'une carie sont sans contredit l'ouvrage immédiat de la nature ; mais celle-ci tendrait toujours à cette guérison, si diverses causes ne l'arrêtaient dans sa marche. Or, ces causes doivent être considérées comme des élémens de la maladie ; et il n'est pas douteux qu'il n'y en ait un grand nombre qui demandent des méthodes chirurgicales. Les corps étrangers, le voisinage d'une grande cavité d'où transpire une vapeur malfaisante, les varices, les callosités, l'atonie, l'œdème des parties environnantes, l'irritation inflammatoire on spasmodique, une modification locale spécifique des forces vitales, la prompte corruption des parties séparées : on a vu que ce sont là des élémens contre lesquels la chirurgie a diverses méthodes. Ajoutons que ces solutions de continuité tiennent fréquemment à des vices internes, pour la guérison desquels la chirurgie nous fournit des moyens puissans ; comme les fonticules, et les moyens qui composent les méthodes perturbatrices, et celles qu'on peut nommer de *distraction.*

En considérant tous les élémens morbifiques que la chirurgie peut combattre, et en examinant pour combien ils entrent dans la constitution des diverses maladies, on peut juger s'il doit y avoir une grande différence entre une nosologie chirurgicale (c'est-à-dire un catalogue des maladies pour le traitement desquelles la chirurgie est utile), et une nosologie complète.

XIX. Il ne paraît pas d'abord que la dépravation des humeurs soit un élément accessible aux moyens chirurgicaux; cependant en réfléchissant bien sur un grand nombre de faits, on voit que nous sommes loin de pouvoir décider définitivement cette question; par exemple, 1.° les praticiens soutiennent qu'il est des topiques fondans qu'on ne peut pas classer parmi les résolutifs proprement dits; 2.° il en est qui semblent s'opposer à la dissolution humorale dont sont menacées les personnes attaquées de fièvres putrides: on assure qu'un des moyens les plus efficaces pour combattre la putridité dans la fièvre jaune, c'est de frotter toute la surface du corps avec l'acide du citron; 3.° plusieurs observations très-communes me semblent prouver que des excitations générales produites par des moyens chirurgicaux, peuvent donner aux humeurs une consistance qu'elles n'avaient pas; 4.° lorsque la dépravation des humeurs dépend d'une modification vicieuse dans les forces vitales des solides, il est aisé de sentir que l'on doit trouver dans les métasyncritiques, d'excellens altérans.

XX. Les maladies qui proviennent de la suppression d'une autre maladie qui procurerait une évacuation habituelle. Il est souvent au pouvoir de la chirurgie de rappeler l'ancienne affection; c'est surtout, lorsque cette affection est contagieuse; alors on l'inocule, et le mode de cette inoculation est relatif à la manière dont la contagion de cette maladie s'opère. Le venin de la gale se dépose simplement sur la peau: quelques frictions avec un linge imprégné de cette matière, peuvent faciliter l'absorption et les effets du virus. La matière de la teigne ayant un rapport de convenance avec le cuir chevelu et n'ayant pas assez d'activité pour agir à travers l'épiderme, il la faut déposer entre l'épiderme et la peau, au moyen d'un instrument piquant teint de ce virus.

Quand la maladie n'est pas contagieuse, on peut quelquefois la rappeler ou l'imiter, en irritant les organes où elle avait son siége.

Enfin lorsque ces moyens sont insuffisans, on substitue des évacuations artificielles à celles que la nature suscitait elle-même ; et il arrive assez souvent qu'elles sont équivalentes.

XXI. La disposition aux maladies contagieuses qui n'attaquent qu'une fois chaque individu. La chirurgie détruit cette disposition en donnant la maladie qu'on craint, ou une autre équivalente, dans les circonstances les plus favorables ; et lorsqu'aucune complication ne peut l'aggraver, elle insère une quantité de venin seulement suffisante, et prévient ainsi les maux qui, dans la contagion ordinaire, dérivent de la surabondance de la matière contagieuse. La méthode consiste à déposer le virus dans le corps de la peau, au moyen d'une légère piqûre, ou à l'appliquer sur les organes couverts d'épithélion.

Quant aux indications qu'on a prétendu remplir dans le dix-septième siècle par la chirurgie infusoire et transfusoire, la pratique a prouvé que les espérances, à cet égard, étaient vaines. L'injection immédiate d'un médicament liquide dans le système sanguin, doit être considérée comme l'introduction d'un corps étranger dans les parties du corps les plus capables de réaction ; il me semble même qu'on devait prévoir que le premier effet de la présence de ce corps, serait un soulèvement très-orageux, un effort expulsif terrible, si la nature n'était pas accablée, et qu'au milieu de ce trouble, l'effet spécifique du médicament serait absolument nul.

La transfusion ne doit pas être considérée autrement que l'infusion. Dans la plupart des cas, le sang d'un animal passant dans les vaisseaux d'un autre, n'y est qu'un corps étranger, s'il est possible qu'il y devienne participant de la vie commune ; cela doit avoir lieu aussi rarement que la réussite des greffes des organes ; et alors même, il est à craindre qu'il n'arrive une de ces transplantations qui causent une morosité incurable : c'est vraisemblablement à cela qu'il faut rapporter les mélancolies et les manies qu'on a observées après la transfusion, et qui firent proscrire cette pratique par le parlement de Paris.

§. XXIX. Il est impossible que, dans un écrit de la nature de celui-ci, je fasse passer en revue toutes les maladies, pour remarquer dans chacune les élémens susceptibles d'être combattus par des méthodes chirurgicales; il l'est encore plus que j'expose en détail ces méthodes. Je dois me contenter de quelques aperçus généraux et d'un certain nombre d'exemples. Je disposerai seulement les choses dans un ordre tel, qu'il me soit facile de remplir le cadre quand j'aurai plus de temps.

Dans les maladies dont la fièvre est l'élément le plus apparent, et que l'on désigne, à cause de cela, sous le nom de fièvres, la chirurgie fournit plusieurs méthodes curatives: voici les élémens les plus ordinaires dans ces maladies, avec les méthodes que l'on y oppose.

1.° Pléthore. Le traitement chirurgical consiste dans la phlébotomie qui, dans un temps court et presque sans douleur, évacue le sang surabondant.

2.° L'excès du mouvement fébrile lui-même, avec la chaleur et l'irritation qui l'accompagnent. La methode de thérapeutique chirurgicale est encore la phlébotomie. M. Marcard pense que le bain tiède a la vertu d'affaiblir directement la fièvre.

3.° L'atonie avec stupeur. Les rubéfians; les vesicatoires.

4.° Les mouvemens nerveux ou fluxionnaires vers les organes essentiels, comme à l'origine des nerfs, aux poumons, etc. Il faut opérer une forte révulsion, s'il y a irritation, au moyen de la saignée par les sang-sues ou par les ventouses scarifiées: opération qui détermine un courant fluxionnaire capable de rompre le spasme ou la fluxion à combattre, et qui est suivie d'une hémorragie curative de l'irritation. Une autre méthode consiste dans l'emploi des rubéfians adoucissans, comme les bains tièdes partiels, les fomentations et l'application des animaux ouverts tout vivans. S'il y a atonie, les rubéfians excitans, les vésicatoires remplissent les deux indications.

5.° L'indécision des mouvemens, quand le temps de la crise est venu. L'indication est de les appeler vers un point, et

de tâcher ainsi d'*user* l'excitation générale, s'il est permis de parler de cette manière. Les méthodes que la chirurgie fournit, sont les saignées par des moyens douloureux ; les rubéfians excitans, les vésicatoires, etc., placés en des lieux convenables.

6.° Les fièvres intermittentes dont l'opiniâtreté est due à l'habitude de certains actes qui se répètent périodiquement, cèdent souvent à des impressions extérieures qui, aux heures des retours, viennent déranger l'appareil des mouvemens fébriles. Les rubéfians appliqués aux poignets et connus sous les noms d'*épicarpes*, les frictions rudes employées par les Grecs modernes sur le trajet des artères des extrémités, empêchent la concentration qui est le premier acte d'un paroxisme de ces fièvres.

7.° Les hémorragies critiques ou autres ont quelquefois besoin des secours de la chirurgie, pour être contenues dans les bornes nécessaires. Ces secours sont les révulsifs capables de faire évanouir le mouvement fluxionnaire trop prolongé, les topiques astringens, et les moyens mécaniques propres à boucher les pores saignans, tels que les tampons et les bandages. Les abcès critiques sont absolument confiés à la chirurgie qui doit extraire la matière amassée, prolonger le mouvement judicateur, autant que la prudence le demande, et ensuite procurer la cicatrice de l'ulcère consécutif.

8.° Les crises imparfaites demandent quelquefois des fonticules comme un supplément aux efforts naturels.

L'inflammation se traite d'autant plus efficacement, que son siége est plus à la portée des méthodes chirurgicales. Ces méthodes ont pour objet de décomposer la maladie en détruisant quelques-uns de ses élémens. Elles sont aussi nombreuses que les actes élémentaires qui constituent l'inflammation ; il n'en est pas une qui ne mérite une préférence exclusive : mais il n'en est aucune qui ne trouve son application.

1.° Les topiques anodyns, en stupéfiant la partie, peuvent, dans le commencement, empêcher la formation de la fluxion.

2.° Comme la douleur qui provient de la tension, est une cause continuelle d'attraction, les applications émollientes réussissent quelquefois à calmer l'inflammation ; il est vrai qu'il faut les remplacer par les résolutifs, dès que la tension et la douleur se sont évanouies.

3.° Quand la fluxion est peu active, comme cela arrive d'ordinaire au commencement, les astringens et le froid peuvent resserrer la partie vers laquelle les humeurs sont poussées, et donner, en quelque sorte, une direction rétrograde aux mouvemens fluxionnaires.

4.° La fluxion est un élément essentiel qu'on tâche soigneusement de combattre ; pour cela, on cherche à l'épuiser promptement en suscitant une évacuation à la peau qui recouvre la partie enflammée, au moyen d'un vésicatoire ; ou bien, on tâche de la rompre par la révulsion ou par la dérivation, en ayant l'attention d'employer les révulsifs émolliens ou les excitans, selon la nature des autres symptômes.

5.° Lorsqu'on a un grand intérêt à faire avorter l'inflammation, et qu'on peut impunément blesser la partie attaquée, on use d'une méthode perturbatrice qui substitue une autre maladie à celle qu'on veut arrêter ; des scarifications profondes, le cautère actuel ou potentiel dans la partie enflammée, amènent un ordre de choses tout différent : c'est la conduite que l'on tient dans des inflammations extérieures qui sont sujètes à prendre un mauvais caractère, par exemple, dans le panaris de la troisième et de la quatrième espèce, et dans le charbon.

Les exanthèmes dont l'éruption se fait par un effort expansif et au moyen d'une fièvre d'incubation, ont souvent besoin des secours chirurgicaux. Je ne parle plus des soins que peut exiger la fièvre : il en a déjà été question ; mais l'éruption des exanthèmes peut être retardée par diverses causes dont la chirurgie fournit les meilleurs remèdes. Quelquefois, c'est la résistance qu'oppose la peau endurcie par les travaux pénibles ou par l'usage habituel des bains froids : les bains tièdes

sont alors le moyen le plus propre à favoriser la sortie des exanthèmes. D'autres fois, c'est l'impuissance de la nature qui rend l'éruption lente, incomplète, irrégulière : les rubéfians excitans relèvent ses forces, et donnent de la régularité aux actes de cette opération.

Ajoutons qu'il est plusieurs exanthèmes qui constituent eux-mêmes des maladies locales, et qui ont besoin directement des secours de la chirurgie, à titre de phlegmons ou d'ulcères.

Dans les maladies rhumatiques et goutteuses, les élémens susceptibles d'être combattus par une thérapeutique chirurgicale, sont nombreux.

1.° Les douleurs qui persistent après les attaques, et qui tiennent à un état spécifique local des solides, ne peuvent être dissipées qu'en résolvant cet état. Or, la résolution s'opère principalement par des moyens extérieurs. Deux méthodes chirurgicales se présentent; l'une qu'on peut appeler de douceur, consiste dans l'application des émolliens sous forme de cataplasmes, de fomentations, de bains, de douches, etc. L'autre qui est, pour ainsi dire, une méthode de rigueur, consiste dans l'emploi des métasyncritiques violens; tels que la pication, le vésicatoire, l'ustion, soit avec le cautère actuel, soit avec le potentiel.

2.° Les fonticules dans les lieux où se sont faits des dépôts de matières dont les humeurs sont surchargées dans ces maladies, peuvent évacuer ces matières à la longue.

3.° L'anomalie de la goutte ou du rhumatisme, c'est-à-dire, la situation de l'affection spécifique qui les constitue dans un organe essentiel, exige un prompt usage des moyens propres à produire une fluxion vers les parties qui sont le siége habituel de ces maladies, afin que cette fluxion devienne révulsive par rapport aux organes qu'on veut soulager.

4.° L'indécision des mouvemens qui constitue ce qu'on nomme le rhumatisme ou la goutte vague, est une circonstance qui mérite beaucoup d'attention, puisqu'elle menace continuellement

le malade. Les fonticules sont alors le moyen le plus efficace de donner aux mouvemens une habitude de tendance qui puisse devenir préservative.

5.° Qui sait si des fonticules assez actifs pour occuper fortement la nature, ne pourraient pas être perturbateurs de l'état spécifique qui constitue ces maladies ?

Les élémens que l'on trouve d'ordinaire dans le flux sont, 1.° une fluxion générale ou bornée vers le lieu par où se fait l'écoulement ; 2.° un état d'irritation ou d'atonie dans ce lieu même ; 3.° une diathèse en vertu de laquelle il s'engendre une quantité surabondante de la matière du flux.

Or, la chirurgie fournit des méthodes contre ces élémens : contre le premier, des rubéfians adoucissans, les révulsifs les plus violens, et les remèdes perturbateurs les plus efficaces ; contre le second, des topiques appropriés et des moyens mécaniques pour arrêter les pertes capables d'épuiser avec promptitude ; contre le troisième des fonticules, qui sont des moyen de distraction

On sait que la chirurgie fournit une grande partie du traitement de l'apoplexie ; outre qu'elle peut produire diverses évacuations par la saignée et par les vésicatoires, elle est en possession des stimulans et des révulsifs les plus forts, depuis les simples rubéfians, jusqu'au cautère actuel et aux procédés infusoires.

Le traitement de la paralysie bornée est aussi presque en entier chirurgical. Les topiques spiritueux, les rubéfians, les vésicatoires, les fonticules, l'électricité, le galvanisme, les mouvemens forment certainement la plus grande partie de sa thérapeutique.

Les moyens les plus usités pour les atrophies sont encore la pication, la verbération, les topiques spiritueux.

La syncope et l'asphixie se traitent principalement par des excitans extérieurs.

Dans l'épilepsie, outre la disposition intime qui fait l'essence

de la maladie ; on a souvent à combattre la tendance des mouvemens fluxionnaires vers la tête, la pléthore ou quelque cachexie, l'influence d'une partie extérieure d'où semble partir l'*aura epileptica*. Aussi les méthodes chirurgicales anti-épileptiques se composent-elles des diverses espèces de saignées, des fonticules, des ustions sur la partie qui paraît l'origine du paroxisme, et des moyens de distraction long-temps continués ; tels que les sétons, les ulcères artificiels, profonds et douloureux, etc.

On a souvent occasion de faire usage des mêmes moyens contre les maladies nerveuses d'un autre genre ; je veux parler de celles qu'on connaît sous les noms d'hystériques, de vaporeuses, d'hypocondriaques. Les méthodes thérapeutiques usitées contre ces affections sont très-variées, parce que l'influence relative des élémens qui les composent, n'est pas pas toujours la même. La chirurgie fournit des procédés pour presque toutes ces méthodes. Quand on juge les toniques convenables, elle a les bains froids, les frictions ; quand ce sont les relâchans, les bains tièdes, le masser, les fomentations ; quand ce sont les antispasmodiques directs, les topiques de cette nature dont elle règle la forme et le lieu de l'application, selon les desseins que suggèrent les lois de la thérapeutique ; quand ce sont les révulsifs, les rubéfians émolliens et excitans ; quand ce sont des émonctoires, les fonticules ; quand ce sont les moyens perturbateurs, elle en offre d'un grand nombre d'espèces.

Les maladies nerveuses locales trouvent dans les métasyncritiques les moyens curatifs les plus efficaces. La sciatique nerveuse, les douleurs de la même nature, en quelque lieu qu'elles aient leur siége, les diverses espèces de tic douloureux, ne cèdent guère qu'à des opérations qui produisent dans la partie une grande perturbation, ou à des fonticules qui métamorphosent l'affection spasmodique en mouvemens fluxionnaires. Quelques-uns assurent pourtant que le magnétisme minéral n'est pas sans utilité dans les maladies nerveuses locales.

Parmi les moyens employés contre le tétanos, il en est un grand nombre qui sont tirés de la chirurgie : le bain froid par lequel on cherche à provoquer une fièvre médicatrice ; le bain tiède pour produire un relâchement dans la situation fixe des muscles ; les rubéfians et les vésicatoires pour remplacer l'affection *tétanodée* par des courans fluxionnaires ; les taillades dans les parties blessées pour détruire la continuité des nerfs dont la blessure peut être la cause du mal etc.

La chirurgie fait à peu près tous les frais de la cure du mal vertébral, puisque, selon les observations de Pott, les cautères appliqués aux côtés de la colonne épinière dans la région de la difformité, constituent le moyen le plus efficace.

L'électricité est un des moyens le plus vantés contre les maladies dont l'essence consiste dans l'instabilité d'énergie des muscles, par exemple, de la danse de Saint-Weit, des tremblemens.

Les palpitations exigent souvent la saignée, les rubéfians et les fonticules.

Ces mêmes moyens font une grande partie du traitement de l'asthme, de la coqueluche, de la dyspnée ; les métasyncritiques les plus violens, tels que le cautère actuel, sont employés dans le catarrhe suffoquant.

Dans l'inversion vicieuse du mouvement péristaltique des intestins, et dans leur immobilité, les suppositoires irritans sont peut-être le moyen curatif le plus prompt.

Les modernes n'emploient guères d'autres moyens chirurgicaux contre les coliques, que la saignée, les épithèmes chauds sur le bas-ventre et les lavemens. L'analogie fait croire que les révulsifs violens pourraient y être aussi utiles que dans la diarrhée et la dysenterie ; je forme la même conjecture au sujet du cholera-morbus.

Des observations prouvent que des secousses perturbatrices ont guéri la rage. On l'a vue céder chez les chiens à l'application du cautère actuel sur la tête. Mais la chirurgie fournit

la partie de la prophylactique la plus incontestablement utile ; puisqu'elle prévient l'absorption du virus par l'amputation, la désorganisation ou l'irritation perturbatrice de la partie qui l'a reçu.

Ces dernières méthodes sont celles qu'on emploie contre les morsures des animaux vénimeux, les plaies empoisonnées et contre certaines maladies locales ; telles que le charbon, la tumeur de Sibérie, qui menacent d'exercer une influence funeste sur le système des forces.

Les métasyncritiques, les fonticules, dont nous avons parlé tant de fois, sont les élémens de plusieurs méthodes imitatrices employées avec succès contre les maladies chroniques rebelles. L'inoculation de la gale, de la teigne, des dartres peut guérir les maladies produites par un mauvais traitement de ces exanthèmes ; celle de la petite vérole et de la vaccine sont préservatives de la petite vérole ; on assure que l'inoculation de la blennorrhagie a guéri le blennorrhéocèle et l'ophtalmie vénérienne.

Dans le temps où la délicatesse était moins générale, et où il était permis aux médecins d'employer des méthodes plus mâles que celles qui sont en usage aujourd'hui, on obtenait d'un grand nombre d'ulcères artificiels des succès extraordinaires dans les aliénations mentales.

Les anciens traitaient les hydropysies, la tympanite et les emphysèmes par le feu. Ce métasyncritique était utile pour relever le ton des solides par une violente secousse, et pour déterminer des courans fluxionnaires vers un point où se trouvait une issue pour les matières à évacuer. Il est rare que les modernes se conduisent d'après ces vues, mais ils ont recours à la chirurgie pour obtenir des moyens d'exérèse.

Le rachitis exige des bains froids, des frictions ; de plus il demande des secours diorthotiques continuels pour prévenir les difformités ou pour les corriger.

La plupart des maladies que les nosologistes nomment *cachexies*, telles que la vérole, le scorbut, les écrouelles, peuvent pré-

senter des élémens susceptibles d'être combattus par les moyens et d'après les vues dont nous venons de parler ; mais en outre elles donnent lieu à des ulcères et à d'autres symptômes extérieurs, ou à des vices organiques qui se traitent par des pansemens ou par quelqu'une des opérations dont il sera question en parlant des maladies organiques.

Il est certain, malgré quelques observations négatives, que la chirurgie a dans les fonticules des moyens préservatifs de certaines épidémies. Ce fait général me paraît devoir être rangé parmi ceux qui prouvent l'utilité des méthodes distractives.

Les maladies locales, même sous le rapport de leurs élémens vitaux, se traitent presque toujours par des moyens tirés de la chirurgie.

On l'a déjà vu pour l'inflammation simple, pour le charbon, le panaris ; ajoutons qu'il en est de même pour le furoncle, l'érysipèle, l'œdème, les tumeurs dures, les indolentes, les lymphatiques, celles par congestion, l'ecchymose, les ulcères de toutes les espèces, le cancer, l'engelure, les brûlures, la congélation, l'extrême atonie qui menace d'une gangrène prochaine, la dégénération, qu'on nomme improprement gangrène blanche, celle qu'on appelle gangrène d'hôpital, l'affaiblissement de la sensibilité de certains organes des sens.

§. XXX. Voici donc la liste des procédés que la chirurgie emploie pour attaquer les élémens vitaux des maladies, et dont la pratique doit être familière au chirurgien.

La saignée, dont il y a diverses espèces,
L'artériotomie,
La phlébotomie,
La saignée des capillaires,
Par les sangsues,
Par les scarifications,
Par la friction avec un corps hérissé de pointes très-fines.

Les solutions de continuité sanglantes faites sans le dessein

formel de produire une évacuation, mais pour agir sur les forces vitales. Les plus usitées sont,

L'acupuncture,
Les mouchètures;
Les scarifications,
Les taillades.

Le phœnigme qui s'opère par divers moyens, dont les uns sont des médicamens, d'autres des impressions mécaniques, et d'autres des composés des deux premiers,

Les dropaces,
Les sinapismes,
Les frictions,
Le masser,
La flagellation;
L'urtication,
La compression tonique;
La friction sur le trajet des artères selon le procédé des grecs,
La pication.

Les vésications, qui se font par l'application de certains médicamens; par l'action d'une chaleur vive.

L'ustion, qui s'opère par les cautères potentiels;
La potasse caustique,
Certains acides,
Quelques sels métalliques;

Ou par le feu, lequel peut être porté sur le corps de diverses manières, dont les plus usitées sont,
L'insolation rendue caustique par la lentille de verre,
L'échauffement par le charbon ardent approché;
Le cautère médiat, soit engaîné, soit accompagné d'un conducteur métallique,
L'application de certains véhicules qui se chargent d'une quantité déterminée de calorique.

Ces procédés peuvent être nommés doux ; parce qu'ils ne désorganisent pas ordinairement la partie cautérisée, et par opposition aux suivans, que l'on peut appeler forts, et que l'on peut encore distinguer en

Brusques, l'application d'un métal ardent, d'un charbon allumé ou d'un corps enflammé ;

Progressifs, l'application d'une substance végétale qu'on fait brûler lentement sur la partie.

La réfrigération, qui s'opère par l'application d'un fluide très-volatil, tel que

L'éther Sulfurique,
——— Nitrique,
——— Acétique ;

Ou par l'application immédiate d'un corps très-froid ; comme

La glace ;
La neige,
L'eau froide ;
Les métaux.

Les fonticules, que l'on distingue d'après les moyens qui les ont produits ou qui les entretiennent, en

Vésicatoire,
Cautères,
Sétons.

Les bains, soit généraux, soit locaux ; distingués d'après la matière dont ils se composent, en

Bains aqueux, chaud, tiède, froid, très-froid ;
Bain de vapeur, et fumigations aqueuses,
Bain de pluie,
Bain aqueux médicamenteux ;
Douche, irrigation,
Bain de sable,
Bain de boue,

Bain de terre,
Bain de fumier,
Bain de marc de raisins;
Bain de marc d'olives.

L'électrisation, qui doit comprendre les moyens de donner le fluide électrique,
De le soustraire,
De le faire passer par un point donné,
D'exciter des commotions à l'aide de ce fluide.

La galvanisation est une modification des opérations précédentes.

L'art d'employer le magnétisme minéral, si tant est qu'il soit de quelque utilité;

L'art des inoculations;

L'art des infusions et des transfusions;

L'art iatraliptique;

L'art des pansemens, où se trouvent comprises, entre autres choses, la manière de faire des injections, et celle d'introduire des médicamens d'une certaine consistance dans les cavités;

La clinotechnie, ou l'art de disposer le lit du malade, et de régler la situation de ce dernier, de la manière la plus avantageuse. Une partie de cet art se rapporte aux modifications que l'on veut introduire dans les forces vitales, et c'est cette partie qui doit trouver ici une place.

Je me contente d'indiquer d'une manière générale, les secours médico-chirurgicaux. La connaissance complète de chacun suppose l'étude d'un grand nombre de circonstances et de détails dont il serait trop long de faire mention ici.

On a vu de combien d'élémens se composent les maladies organiques. On a vu encore les méthodes simples qu'il faut

employer contre chacun de ces élémens. Maintenant nous pouvons prendre un catalogue de ces maladies et indiquer à la suite de chaque espèce la méthode simple ou composée par laquelle on doit la traiter. Il est évident que la thérapeutique doit être d'autant plus composée que les élémens de la maladie sont plus nombreux. Cest à ce dessein que j'ai examiné d'abord les maladies dont tous les élémens sont des affections des forces vitales, parce que dans les maladies organiques presque toujours ces mêmes élémens se trouvent combinés avec les imperfections anatomiques.

Je vais suivre l'ordre adopté par M. Richerand seulement; je négligerai la plupart des maladies où l'on ne trouve que des élémens vitaux, et qui peuvent se rapporter à celles dont j'ai déjà fait mention.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
CLASSE I. *Maladies qui affectent tous les organes.*		
Plaies à lèvres.	Simples	Synthèse. 1.° par la situation, 2.° le bandage unissant, 3.° la suture sèche, et 4.° la suture sanglante.
	Avec corps étrangers.	Lotion et exérèse préalables.
	Avec séparation complète d'une portion	Greffe soit du lambeau détaché, soit de la substance du corps prise d'une autre région.
	Inflammation, engorgemens, tension.	Saignée, révulsifs, dilatation.
	Atonie	Topiques excitans et entr'autres les balsamiques.
Piqûres.	Simples.	Succion avec la bouche, ou la pompe d'Anel.
	Avec inflammation et engorgement.	Incision qui rende la plaie longitudinale, et agisse comme métasyncritique.
	Avec convulsion ou affection tétanodée	Incisions rayonnantes.
Plaies qui suppurent.	Simples.	Pansemens, topiques appropriés à l'état des forces vitales de la partie; moyens synthétiques mécaniques, assez doux pour ne pas causer de douleur.
	Avec disposition à devenir ulcéreuses.	Attention à hâter les temps de la plaie par les topiques appropriés.
	Avec gangrène d'hôpital.	Topiques excitans et roborans.
Contusions	Légères.	D'abord astringens pour prévenir la fluxion et l'inflammation; révulsifs dans les mêmes vues, ensuite résolutifs locaux.
	Très-graves	Roborans, excitans, et même incisions et extraction des liqueurs épanchées pour prévenir la gangrène. Si la suppuration vient, la méthode de traitement est comme celle des plaies qui suppurent.
Plaies par arrachement.		Pansement des plaies qui suppurent.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Plaies d'armes à feu.	Simples	Incisions à titre de métasyncritiques pour dissiper la stupeur, évacuer les sucs accumulés, et prévenir les grands engorgemens. Ces incisions se font avec le bistouri, conduit par la sonde cannelée ou le doigt.
	Avec corps étranger.	Extraction au moyen d'une situation convenable; de l'action des doigts, des instrumens d'exérèse connus sous le nom générique de tire-bales, (tribulcon de M. Percy, le bec de corbin,) et des contre-ouvertures, si elles sont nécessaires. Pansemens topiques appropriés à l'état des forces vitales.
	Avec trajet sinueux	Contre-ouverture et séton pour favoriser l'issue du pus et la chute des escarres.
	Fracture avec esquilles.	Incision, extraction des esquilles, bandage approprié à la partie souffrante, et qui soit capable de maintenir les fragmens en place.
	Fract.re comminutive avec arrachement des grands vaisseaux et autres désordres qui font présumer l'impossibilité de conserver un membre	Amputation.
Plaies envenimées.	Irritation commune, locale ou générale.	Topiques émolliens; saignée.
	Inflammation gangreneuse.	Topiques excitans combinés avec une petite quantité d'anodyns stupéfians.
	Si le venin déposé est de nature à faire craindre une maladie dangereuse.	1.° Chercher à décomposer le venin dont les chairs sont imbibées par l'application des spécifiques et de forts réactifs; 2.° tâcher de pomper le venin à l'aide des scarifications et des ventouses, ou de la succion quand cela est possible; 3.e exciter une irritation supérieure et une excrétion par les vésicatoires; 4.° désorganiser la partie au moyen du cautère, soit actuel, soit potentiel, ou l'amputer si cela est praticable; 5.° intercepter la communication de la partie mordue avec le système entier, au moyen d'une ligature, et puis employer la première méthode.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Ulcères.	Atonie	Pansement ; topiques roborans ; situation habituelle, telle que l'ulcère soit élevé, autant que possible, par rapport au reste du corps. Compression selon la méthode appelée de Theden, mais que Rivière avait employée.
	Quelqu'une des affections *sui generis*, qu'on regarde communément comme l'effet d'un virus.	1.° Pansement avec des topiques spécifiques ; 2.° Irritation métasyncritique.
	Carcinome.	Cautère pour désorganiser la base de l'ulcère ; Amputation si elle est praticable.
CLASSE II.		
Maladies des organes sensitifs.		
Réunion contre-nature des paupières		Diérèse simple ; mouvemens fréquens et interposition d'un topique muqueux pour empêcher la cohésion.
Adhérence des paupières au globe de l'œil.		Diérèse au moyen d'une dissection adroite. Corps étranger interposé, et fréquens mouvemens pour prévenir de nouvelles adhérences.
Plaies des paupières. . .	Si les tarses ne sont pas divisés.	Agglutination simple.
	Si les tarses sont coupés.	Suture.
	Ancienne solution de continuité aux tarses. . . .	Suture, après avoir rafraîchi les bords.
Chute de la conjonctive palpébrale	Accroissement vicieux de la membrane	Aphérèse du bourrelet.
Renversement de la paupière en dedans.		Plaie artificielle à la peau avec perte de substance pour obtenir une cicatrice serrée.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Tumeurs ankistées des paupières.		Extirpation, qui est une sorte d'aphérèse, où l'on s'abstient d'enlever aucune portion de la peau.
Lithiasis		Extraction par l'instrument tranchant.
Trichiasis.		Arracher le poil, et en désorganiser le bulbe au moyen du cautère.
Enchantis.		1.° Topiques astringens ; 2.° topiques résolutifs ; 3.° amputation, soit en l'accrochant avec l'airine, et en le coupant avec l'instrument tranchant, soit en le liant pour le faire tomber en mortification. Ensuite pansement de la plaie.
Squirre de la glande lacrymale.		Extirpation, au moyen d'une dissection adroite ; en incisant la peau sous le rebord supérieur et externe de l'orbite, en ménageant le releveur de la paupière, et les droits supérieur et externe.
Obstruction des conduits lacrymaux.	Simple embarras produit par des matières épaissies.	Sonder avec le stilet d'Anel, et pratiquer des injections avec sa seringue.
	Rétrécissement et diminution de calibre. . . .	Introduction des sondes dont le diamètre doit croître, à mesure qu'on obtient du succès.
	Oblitération complète. .	Tenter une voie artificielle par des méthodes proposées, et non, je crois, pratiquées ; 1.° selon Monro, conduire une aiguillle garnie d'un fil de soie, parallèlement à l'un des conduits, jusqu'au sac lacrymal, ouvrir ce sac pour retirer l'aiguille et le fil, et attendre, au moyen de ce corps étranger, la formation d'un conduit artificiel. 2.° Selon Bertin, faire ce conduit au lieu où Pouteau incise pour l'opération de la fistule lacrymale. 3.° Selon Richerand, faire cette ouverture avec le cautère actuel, pour qu'il y ait perte de substance.
Tumeur et fistule lacrymale	Flux palpébral dont les produits obstruent le conduit nasal.	Topiques astringens, entre les paupières et le globe, comme l'onguent de Janin et le collyre vitriolique.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Tumeur et fistule lacrymale.	Obstacles de nature muqueuse dans le canal nasal, et boursoufflement commençant, présumé des parois de ce canal	1.° Injection par le procédé d'Anel ; 2.° fumigations à la manière de Louis ; 3.° compression permanente du sac par l'instrument de Fabrice d'Aq. Méthode qu'il est aisé de justifier des imputations des modernes.
	Catarrhe de la membrane du sac et du conduit nasal.	Injections astringentes ou résolutives par le procédé d'Anel ou par celui de Laforest.
	Inflammation et douleur des voies lacrymales. . .	Injections et fumigations d'abord émollientes, ensuite spiritueuses : sans compter les saignées, les révulsifs et les fonticules, quand ces élémens ont une durée ou une intensité suffisantes pour exiger ces moyens.
	Obstruction ancienne du conduit nasal avec épaississement des parois, sans oblitération et sans ulcération du sac.	1.° Introduction du stilet d'Anel, et injections faites avec force par un des points lacrymaux, tandis qu'on empêche le sac de se dilater ; 2.° méthode de Mejan, pour l'introduction d'un séton avec la modification de Cabanis ; 3.° méthode de Petit ; 4.° modifications apportées par Monro et Desault à cette dernière méthode ; 5.° méthode de Pouteau ; procédé de Jurine ; modification proposée par M. Sabatier ; diverses matières proposées pour faire l'instrument dilatateur ; pansement ordinaire ; canule de Foubert.
	Même élément, avec ulcération du sac.	1.° Méthode de Petit, ou celle de Desault ; 2.° introduction d'un séton, selon la méthode de Laforest ; 3.° amputation des callosités et pansement de l'ulcère des tégumens et du sac, pour le disposer à la cicatrisation.
	Mêmes élémens, avec carie de l'os unguis ou de l'apophyse montante de l'os maxillaire	Mêmes méthodes ; plus ruginer l'os carié avec l'instrument et suivant le procédé de Petit.
	Oblitération du conduit nasal	Faire une route artificielle, suivant la méthode de Wolhouse ; procédé de Pott ; divers instrumens imaginés pour percer l'os unguis, procédé de Hunter ; cautère actuel préféré par quelques modernes.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Corps étrangers entre les paupières et le globe de l'œil.		Extraction, 1.° par des frictions qui font couler les larmes ; 2.° par le chevauchement des paupières ; 3.° par des brins de charpie ; 4.° par des pinces ; 5.° par toutes sortes de moyens attractifs.
Ptérigion.	Engorgemens variqueux d'un groupe de veines qui se portent sur la cornée. .	1.° Section de ce groupe à la base du ptérigion ; 2.° excision de tout le groupe.
Staphylome	Simple.	Pression légère exercée sur la paupière.
	Avec douleur.	Excision de la partie la plus saillante, quand le globe devrait se vider.
Néphélion	Isolé sans aucun engorgement variqueux de la conjonctive.	Topiques résolutifs.
	Avec un engorgement de cette nature, dont le nuage paraît une propagation. .	Excision de la portion de la conjonctive oculaire ; où sont les capillaires qui correspondent le plus directement au siége du nuage.
Onyx	Humeur purulente récemment épanchée entre les lames de la cornée transparente	Ouverture du dépôt avec une aiguille tranchante.
Ulcère de la cornée . . .	Simple.	Fumigations et topiques résolutifs ; repos des yeux.
	Douloureux	Cautérisation.
Hypopion.	Les matières liquides. .	1.° Topiques et fumigations résolutives ; 2.° secousses à la tête et autres ébranlemens, pour que le pus se disperse et touche les orifices d'un plus grand nombre d'absorbans.
	Matières consistantes et faiblesse de l'absorption. .	Ouverture de la cornée, 1.° procédé de Galien ; 2.° procédé de Wolhouse.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Grand abcès de l'œil		Onkotomie ordinaire.
Hydrophtalmie.		Ponction au globe. Procédés de Nuck, d'Heister, de Wolhouse, de Sabatier. Ensuite compression modérée, prophylactique d'un nouvel épanchement.
Obstruction de la pupille.	Membrane pupillaire du fœtus, vicieusement permanente	1.° Incision de cette membrane, selon le procédé de Cheselden ; 2.° incision par un instrument introduit au moyen d'une ouverture de la cornée.
	Oblitération de la pupille ou synezizis.	Faire une pupille artificielle ; 1.° procédé de Sharp ; 2.° procédé de Janin ; 3.° procédé de Ventzell et de Demours ; 4.° procédé de Scarpa.
Procidence de l'iris . . .	La membrane est libre dans l'ouverture par où elle fait hernie	Taxis ; situation convenable ; repos des yeux et compression légère.
	Adhérence de la membrane avec les lèvres de la plaie, et sensibilité extrême de la portion sortie . . .	Excision ; pansement de la plaie avec les topiques capables d'en hâter la cicatrisation.
Cataracte.	Crystalline	Tâcher d'en arrêter la formation, par les révulsifs les plus forts ; Oter le corps opaque du lieu par où les rayons lumineux doivent passer. 1.° Méthode par abaissement. Procédé commun ; modification de Ferrein. Diversité dans les instrumens ; aiguille ordinaire ; celle de Palucci ; celle de Scarpa. 2.° Méthode par extraction. Procédés de Daviel, de Garengeot, de Lafaye, de Berenger, de Ventzell, de Pamard ; instrument de Guerin, de Dumont.
	Adhérence du crystallin	Le détacher avec une aiguille et l'extraire avec la curette.
	Membraneuse	Déchirement de la membrane opaque dans la méthode par abaissement. Section ou arrachement avec des pinces dans la méthode par extraction.
	Accompagnemens et purulence de l'humeur de Morgagni.	Dans l'abaissement, favoriser le passage de ces matières dans la chambre antérieure où elles pourront être absorbées. Dans l'extraction, les évacuer avec la curette, après les avoir attirées vers la pupille par de légères frictions sur le globe.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Glaucome.		Chercher à en borner les progrès par les révulsifs évacuans et douloureux.
Myopie	Acquise par l'habitude :	Habitation à la campagne dans des lieux où la vue puisse s'étendre au loin.
	Naturelle	La pallier par l'usage des verres concaves.
Presbytie.		La pallier par les verres convexes.
Carcinome	Excroissances avec dégénération	Résection de ces excroissances. Amputation de la moitié antérieure du globe.
	Dégénération de la substance du globe.	Extirpation. Procédés de Bartisch, de Fabrice de Hilden, de Louis. Pansement.
	Carcinome des paupières.	Amputation. Pansement.
Difformité par l'évacuation des humeurs de l'œil.		Œil d'émail semblable à l'œil sain.
Exophtalmie.	Abcès orbitaire, tumeur squirreuse, exostose, etc. qui chassent l'œil. . . .	Détruire ces causes expulsives ; ensuite taxis, et compression légère.
Obstruction du conduit auditif externe	Occlusion par une membrane naturelle.	1.° Perforation par l'instrument tranchant ; 2.° par le caustique. Au pansement, user d'une tente qui empêche la réunion.
	Occlusion par des chairs contre-nature	Les traverser avec le trois-quarts, et entretenir le canal artificiel ouvert au moyen des tentes.
	Oblitération du conduit auditif externe soit cartilagineux, soit osseux. . .	Serait-il possible de le remplacer par une fistule à l'apophyse mastoïde ?
	Cérumen	Injection avec l'huile ou une dissolution de savon pour ramollir le cérumen, et extraction avec une curette.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Obstruction du conduit auditif externe. . . .	Corps étrangers. . . .	Extraction, quand elle est praticable. Injections qui peuvent faciliter le ramollissement, la dissolution des corps qui en sont susceptibles.
	Polypes.	Aphérèse, par section, ligature ou arrachement.
Obstruction de la trompe d'Eustache.	Boursoufflement catarrhal de ses parois . . .	Fumigations résolutives dont on remplit le poumon, et qu'on dirige vers la trompe au moyen d'un mouvement d'expiration, tandis que la bouche et les narines sont fermées.
	Amas de mucosités épaissies dans la trompe et dans le tambour.	Injections, 1.° par l'orifice gnttural de la trompe; 2.° par une ouverture faite avec le trépan aux cellules mastoïdiennes; 3.° par une ouverture pratiquée au moyen du trois-quarts courbe, à la membrane du tympan.
Dureté d'oreilles non organique.		La pallier par les moyens prothétiques qui augmentent l'intensité du son. Conque de Lecat; cornet acoustique.
Imperforation des narines antérieures.	Naturelle	Diérèse essentielle, dont le mode est subordonné à celui du vice de conformation. Ponction de la membrane, et dilatation de l'ouverture. Dissection des cartilages vicieusement réunis. Au pansement, tentes pour empêcher l'adhésion.
	Accidentelle, à la suite des brûlures ou des blessures.	Mêmes principes de thérapeutique.
Fracture des os du nez.	Avec enfoncement. . .	Réduction au moyen d'un élévateur introduit dans les narines. Topiques résolutifs. Bandage.
Défaut de symétrie dans la direction du nez.		Bandage appelé *nez tortu.*
Difformité par privation du nez		La pallier par un nez artificiel. Greffe selon la méthode de Tagliacoti.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Polypes des fosses nasales.		Trois manières générales d'en débarrasser le malade: 1.° en procurer la dessiccation A) par les topiques fortement astringens, B) par l'application d'une chaleur médiocre. 2.° En provoquer la suppuration A) par le cautère actuel ou potentiel, B) par le séton, selon les procédés de Paul d'Égyne, de Levret, de Ledran, de Goulard. 3.° Les amputer A) par la section, selon les procédés de Fabrice d'Aquapendente, de Ledran; B) par l'arrachement, selon les procédés de Paré, de Richter, de Manne, de Morand; C) par la ligature, selon les procédés de Glandorp, de Dionis, d'Heister, de Levret, de Palucci, de Brasdor.
Ozène.	Associé à diverses diathèses, et surtout à celles qu'on attribue à des virus spécifiques	Traitement local semblable à celui des ulcères. De plus, comme le siége de l'ozène est incommode, tâcher de le déplacr par un ulcère artificiel révulsif.
Abcès du sinus maxillaire.		Perforation de l'antre d'Higmore, 1.° selon le procédé commun, par l'alvéole d'une des petites molaires; 2.° selon le procédé de Desault, par l'application du perforatif au bas de la fosse canine. Pourrait-on tenter d'abord la résolution de l'inflammation, ensuite l'évacuation du pus, au moyen d'injections dans le sinus par le même moyen? Serait-il encore possible de le pomper par la même voie, au moyen d'une seringue?
Polypes des sinus maxillaires.		Opération faite par Desault, qui consiste à ouvrir largement le sinus pour y amputer le polype, et à supprimer l'hémorragie par l'application du fer rouge.
Corps étranger aux sinus frontaux.		Extraction par le moyen de la trépanation.
Fistule aérienne des sinus frontaux.		Attention de la part du malade à tenir continuellement le voile du palais relevé pour ne respirer que par la bouche. Il me paraît qu'il serait possible d'imaginer une espèce de bâillon qui tînt continuellement ce voile relevé, même pendant le sommeil.
Doigts surnuméraires		Simple aphérèse.
Réunion monstrueuse des doigts d'ailleurs bien conformés.		Simple séparation.

MALADIES.	ÉLEMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Difformité de la main provenant de cicatrices trop serrées qui collent les doigs à la face dorsale ou palmaire.		D'abord division des parties vicieusement unies, ensuite diorthosis avec la palette et un bandage convenable.
Engelure.	Point d'élément organique proprement dit, c'est une fluxion chronique vers une partie affaiblie par le froid.	Traiter la fluxion par des topiques appropriés à l'état où elle se trouve, et relever l'action tonique naturelle de la partie, dès que les moyens nécessaires pour cela ne sont pas contraires à la fluxion.
Panaris.	Douleur atroce. . . .	Topiques stupéfians.
	Fluxion extrêmement active.	Sédatifs et répercussifs.
	Inflammation et suppuration.	Taillades ou cautérisations métasyncritiques.
	Divers symptômes généraux sympatiques. . . .	Saignée, bains, sans compter les moyens pharmaceutiques et diététiques dont il n'est pas question ici.
	Collection de pus en divers lieux.	Onkotomie, en ménageant autant qu'il est possible, les gaines ligamentenses des tendons.
	Carie avec de grands désordres; gangrène . . .	Amputation.
Verrues		1.° Aphérèse par la section; 2.° dessication par la cautérisation médiate; 3.° érosion par le caustique potentiel.
Commotion du cerveau.	Les effets organiques, comme délabrement, affaissement, rupture des vaisseaux: impossibles à déterminer	
	État spasmodique de cerveau.	Outre l'opium donné intérieurement, rubéfians émolliens, et même les stimulans, si l'on ne craint pas l'inflammation.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Commotion du cerveau. .	État de stupeur dans le cerveau et dans les nerfs.	Métasyncritiques stimulans de toutes les sortes.
	Fièvre sympathique, qui prend un caractère particulier relatif à la disposition de l'individu. . . .	
	Accidens sympathiques, principalement inflammation du foie.	
Plaies des parties molles du crâne	Incisions simples . . .	Réunion par première intention.
	Lambeau et collection de matières à sa base . . .	Incision pour favoriser l'écoulement des matières.
	Piqûres avec engorgement inflammatoire ou érysipélateux, très-étendu et douloureux	1.° Topiques émolliens et saignée, 2.° taillades métasyncritiques.
Contusion	Simple.	1.° Compression, 2.° topiques résolutifs.
	Avec épanchement sanguin et fluctuation . . .	Extraction du liquide par l'onkotomie.
Fracture du crâne . . .	Envisagée abstractivement et sous le rapport de l'intégrité du squelette, les fractures qui exigent un traitement, sont :	
	L'engisoma.	Trépan auxiliaire, pour l'introduction d'un élévatoire destiné à relever les pièces enfoncées.
	Le camarosis. . . .	Pressions méthodiques pour remettre les pièces en place.
Plaies du crâne	Aposkeparnismos complet.	Pansement semblable à celui des plaies avec perte de substance.
	——— à lambeau.	Méthode de Béranger de Carpi, méthode de Magatus, méthode de Paré.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Contusion des os du crâne.	Nécrose superficielle primitive, perceptible à la faveur d'une plaie aux parties molles	Procédés semblables à ceux dont il sera question en parlant de la nécessité des exfoliations.
	Cachée par l'intégrité des parties molles, mais présumée par les symptômes concomitans	Diérèse auxiliaire et ensuite mêmes procédés.
	Secondaire survenue après la cicatrisation des parties molles.	*idem.*
Compression du cerveau.	Les causes comprimantes sont les élémens essentiels de la maladie. . . .	
	Vices de conformation dans les parties osseuses.	
	Exostoses internes et concrétions osseuses.	
	Tumeurs fongueuses ou autres de la dure-mère.	La cure chirurgicale trop dangereuse pour qu'il soit prudent de l'entreprendre. Cependant on conseille quand elles ont percé le crâne par l'érosion de la substance osseuse, de les amputer ; incision cruciale aux tégumens, trépan autour pour découvrir la base, et section de la tumeur.
	Déplacement des pièces d'un os fracturé, à la suite d'un coup à la tête. . . .	Réduction au moyen des élévatoires, des pinces etc.
	Épanchement sanguin, purulent etc. entre le crâne et la dure-mère, à la suite d'un coup.	1.° Trépan pour extraire le fluide, quand le siége de l'épanchement est déterminé ; 2.° métasyncritiques capables d'exciter une fluxion très-active vers les parties extérieures, et de provoquer ainsi l'absorption des matières épanchées.
	Étendue fistuleuse de la surface suppurante de la dure-mère.	Série de trépans sur le trajet de la fusée.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Compresssion du cerveau.	Dépôt sous la dure-mère, ou dans la substance du cerveau près de la superficie.	Trépan, et puis onkotomie.
	Corps étranger solide venant du dehors.	Trépan et tentatives prudentes pour l'extraction de ce corps.
Carcinome du cerveau.		Amputation.
Gangrène d'une portion de ce viscère.		Amputation.
Hernie cérébrale		1.° Amputation ; 2.° compression par une calotte ; un bandage aidé d'une lame de métal, etc.
Hydrocéphale..	Œdème du cuir chevelu.	1.° Fomentations résolutives, astringentes, roborantes ; 2.° mouchetures et douce pression.
	Épanchement chronique et conné dans les cavités du cerveau.	L'exérèse chirurgicale serait promptement mortelle.
	Épanchement prompt et constituant une maladie aiguë.	Vésicatoires et fonticules.
Maladies de la moëlle épinière.	Élémens semblables à ceux des maladies du cerveau. .	Thérapeutique semblable.

CLASSE III.

Maladies des organes locomoteurs.

Ruptures des fibres charnues des muscles . .	Solution de continuité. .	Situation du corps telle que les deux portions soient mises en contact ; repos parfait.
	Fluxion et inflammation.	Saignée ; topiques résolutifs, ou émolliens, selon l'état de l'affection locale.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Contracture provenant de l'immobilité des membres.		Mouvemens gradués et fréquemment répétés, qui rendent aux muscles la faculté de s'allonger et de se raccourcir, perdue par l'inaction.
Rupture du tendon d'Achille.	Solution de continuité.	Pantouffle de Petit, et guêtre de Monro.
	Accidens nerveux ou inflammatoires.	Moyens plusieurs fois mentionnés.
Fracture du calcanéum en travers.		Pantouffle de Petit, appareil de Richerand. Dans la convalescence de ces deux maladies, précautions conseillées par Monro pour empêcher que rien ne nuise à la réunion.
Rupture des tendons extenseurs de la jambe, de la rotule, ou de son ligament.		1.° Extension de la jambe, flexion de la cuisse, assurée par une attelle postérieure ; 2.° bandages, tels que le kiastre, l'unissant des plaies en travers, bandage de Ravaton, appareils de Desault et de M. Boyer ; 3.° plaques sémilunaires ; dans la convalescence, mouvemens pour prévenir la fausse ankylose.
Fracture en travers de l'olécrane.		Thérapeutique analogue à celle de la maladie précédente.
Exostose.	Vice spécifique qui l'a produite.	Thérapeutique spécifique.
	Excroissance.	1.° Tâcher de la résoudre, en excitant sur la peau dont elle est recouverte, une irritation soutenue au moyen du vésicatoire ; 2.° la découvrir par une incision cruciale, et l'user en la raclant avec la rugine ; 3.° l'amputer avec une scie mince ou avec la gouge et le maillet.
Carie.	Affection rebelle. . . .	Faire mourir la partie attaquée, ce qui s'obtient par des applications irritantes, telle que la teinture de myrrhe et d'aloès, par le cautère potentiel, surtout par l'eau mercurielle, ou par le cautère actuel appliqué avec les précautions convenables.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Carie.	Corps étranger qui doit être expulsé par l'opération naturelle appelée exfoliation.	Diminuer la résistance de la partie morte au développement des bourgeons charnus, soit en retranchant une portion avec la scie ou la gouge, en l'amincissant avec le trépan exfoliatif, ou en interrompant la continuité par le perforatif, ou en procurant un ramollissement et un commencement de décomposition au moyen des applications émollientes Les acides appliqués avec les précautions nécessaires ne pourraient-ils pas mieux remplir cette dernière indication ?
Pédarthrocace		1.° Résection de la partie affectée si elle est possible ; 2.° amputation du membre.
Ostéosarcome		Même thérapeutique.
Nécrose.	En forme de lame. . .	Attendre l'exfoliation, et la hâter par l'application des émolliens et des onctueux, et par la méthode de Belloste, dans la pratique de laquelle il faut avoir égard aux observations de Botentuil.
	Dans toute l'épaisseur d'un os.	
	Nécrose d'un os long, dont le séquestre s'est revêtu d'un nouveau cylindre.	Mettre à découvert la partie inférieure de l'os ; en retranchant les parties molles ; ouvrir le cylindre par deux couronnes de trépan dont on ne fait qu'une ouverture en détruisant le pont qui les sépare ; extraire le séquestre ; panser la plaie jusqu'à la cicatrisation.
Rachitis	Affection vicieuse des forces vitales	Frictions générales. Bain froid.
	Déformation des os. . .	Situation habituelle, et mouvemens propres à corriger les vices de conformation. Corsets, bottines, et autres moyens diorthotiques.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fractures.	Déplacement.	Réduction ou coaptation ; attelles et bandages pour contenir les fragmens réduits. Situation et repos.
	Résistance modérée de la part des muscles.	Extension et contr'extension. Principes divers de Petit, de Dupouic et de Fabre ; procédés, 1.° par l'application immédiate des mains ; 2.° par les lacs ; 3.° par les machines.
	Résistance excessive	Abondantes saignées ; topiques émolliens ; bains tièdes.
	Figure des fragmens et action musculaire telles que le déplacement soit toujours imminent.	Bandage et attelles combinés, de telle sorte que l'extension et la contr'extension soient continuelles.
	Inflammation, convulsions, fièvre, douleur excessive, etc.	On a vu ce que pouvaient les moyens chirurgicaux contre ces élémens.
	Solution de continuité des parties molles.	Moyens synthétiques appropriés à l'espèce. Comme il sera nécessaire d'employer des pansemens, bandages modifiés de telle sorte que cette partie de la cure s'exécute commodément.
	Esquilles	Extraction de celles qui sont entièrement détachées ; réduction de toutes celles qui tiennent aux fragmens, si elle est possible, et résection, si elle ne l'est pas.
	Sortie des Fragmens.	Les faire rentrer, fallût-il pour cela agrandir la plaie qu'ils ont faite.
	Fractures comminutives.	Amputation.
	Déchirure des artères.	Thérapeutique de l'anévrisme faux.
	Lésion des viscères.	Révulsifs, et autres moyens convenables à l'espèce de lésion.
	Difformité du cal par le défaut de coaptation.	Est-il prudent de le rompre, comme on l'a conseillé, pour recommencer le traitement ?

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fractures.	Permanence de la solution de continuité. . . .	Froisser les fragmens, pour les exciter à l'inflammation, et provoquer le travail nécessaire à la formation du cal. . . Peut-on se permettre d'inciser, de faire la résection des extrémités des fragmens, pour les mettre ensuite en contact ?
Fracture de la clavicule.	Solution de continuité avec déplacement. . . .	Réduire et maintenir les deux fragmens ; 1.° en portant forcément les épaules en arrière, A) par le 8 de chiffre, B) par la croix d'Heister, C) par le corset de Brasdor ; 2.° en les portant en dehors, A) par le bandage de Desault, B) par celui de M. Boyer, C) par celui de M. Boettcher.
	Engourdissement ou paralysie du bras à cause de la compression du plexus brachial	Frictions et embrocations spiritueuses sur tout le trajet du membre.
Fracture du corps de l'omoplate		Repos pour la consolidation, avec la précaution d'empêcher qu'aucune pression ne tende à produire un déplacement.
Fracture de l'acromion.	Déplacement.	Réduire en appliquant le bras contre le tronc à sa hauteur naturelle.
	Solution de continuité. .	Maintenir par le bandage de Desault, duquel on aura retranché le coussin axillaire, ou par la capeline de la clavicule.
Fracture de l'humérus.	Si c'est au corps avec simple solution de continuité.	Réduire par une opération manuelle ; maintenir par des attelles et un bandage roulé. Pelotte. Echarpe.
	Si c'est au-dessus des attaches du grand pectoral et du grand dorsal, tendance continuelle au chevauchement.	Réduire par l'extension et la contr'extension. Maintenir, 1 ° par le bandage de Ledran ; 2.° par celui de David ; 3.° par celui de M. Moscati ; 4.° par celui de Desault.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fracture de l'un ou des deux os de l'avant-bras.	Déplacement.	Réduction par l'extension, la contr'extension et la conformation.
	Solution de continuité et tendance continuelle au déplacement.	Maintenir par des compresses et des attelles appliquées aux deux faces de l'avant-bras, et par un bandage roulé. Écharpe. Pelotte.
Fracture de l'olécrane . .	Déplacement.	Extension complète de l'avant-bras.
	Solution de continuité .	Appliquer dans cette situation sur le coude, un bandage analogue à celui des plaies en travers.
	Tractions continuelles de la part du triceps. . . .	Affaiblir la force contractile du triceps brachial, par un bandage roulé sur le bras.
Fracture des os du carpe.	Plaie contuse.	Traitement accommodé aux phénomènes qu'elle présente dans ses divers temps.
	Esquilles.	Extraction, dès le commencement, si elles blessent ; quand l'inflammation est dissipée, si elles ne blessent pas les parties molles.
	Déplacement.	Réduction des fragmens, avec la main, ou avec des repoussoirs convenablement configurés.
	Solution de continuité .	Repos, et situation telle que tous les muscles soient relâchés.
Fracture des phalanges des doigts	Déplacement	Réduction par extension et contr'extension.
	Solution de continuité .	Bandage roulé et attelles.
Fracture du fémur . . .	Gonflement inflammatoire.	Saignée qui rendra la réduction plus aisée.
	Déplacement	Réduction. Extension et contr'extension. Coaptation.
	Solution de continuité .	1.° Méthode au moyen de laquelle on maintient les fragmens en contact par les attelles, le bandage roulé, ou mieux celui de Scultet, les fanons, un lit convenable, et par le repos ; 2.° méthode qui consiste à donner à la cuisse une situation qui relâche tous les muscles, et à l'y tenir jusqu'après la formation du cal ; 3.° moyens employés par Fabrice de Hilden, par Dalechamp, Duverney, Coutavoz, Bellocq.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fracture du fémur. . . .	Tendance continuelle au déplacement, soit à cause du siége de la fracture, soit à cause de sa direction. .	Mêmes moyens ; plus extension et contr'extension perpétuelle, selon un procédé ancien, par des liens qui attachent le pied et le bassin, aux extrémités correspondantes du lit ; selon les modernes, par l'attelle de Massot, la machine de Petit, celle de Pieropan, par l'appareil de Desault, ou par ceux de M. Brunel et de M. Boyer.
Fracture de la jambe.	Tibia seul intéressé sans déplacement.	1.° Méthode de Pott par la situation ; 2.° méthode ordinaire, qui consiste dans l'application du bandage de Scultel et de deux attelles latérales. Lit particulier pour la jambe. Repos.
	Déplacement.	Réduction préalable, par l'extension, la contr'extension et la coaptation.
	Péroné seul fracturé avec enfoncement des fragmens vers l'espace interosseux.	Réduction, par une extension dans laquelle on porte le pied vers la *supination*. Maintenir les parties par le bandage précédent, et par les attelles.
	Complète	Extension, contr'extension, coaptation. Bandage de Scultel, attelles.
Fracture en travers du calcanéum.		Rapprocher les fragmens, par l'extension du pied et la flexion de la jambe, et maintenir les parties dans ce contact, au moyen d'un appareil analogue à celui de la rupture du tendon d'Achille.
Tumeurs blanches commençantes des articulations	Fluxion	Traitement révulsif et dérivatif, selon les lois de la thérapeutique des fluxions.
	Affection rhumatismale.	1.° Méthode relâchante ou de douceur ; 2.° méthode par les métasyncritiques actifs.
	Affection écrouelleuse. .	Traitement local par les fondans et les topiques spécifiques.
	Tendance à l'ankilose. .	Mouvemens pour la prévenir et pour étendre le jeu de l'articulation.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Désorganisation de l'articulation, suite d'une tumeur blanche. . .	Mal incurable qui menace la vie par la durée et la continuité des douleurs et de la suppuration. . .	1.° Amputation ; 2.° résection de la portion cariée des os, lorsque les parties affectées sont susceptibles de cette thérapeutique.
Hydropisie des articulations.	Atonie des absorbans. .	Chercher à donner de l'activité à l'absorption, soit par les topiques excitans locaux, soit par des métasyncritiques évacuans révulsifs.
	Corps étranger liquide qui n'est point repompé.	Extraction au moyen d'une ponction par le trois-quarts, avec les précautions nécessaires pour empêcher la pénétration de l'air.
Concrétion calculeuse flottante des articulations.	Corps étranger. . . .	Si l'articulation n'est pas enfoncée dans une grande quantité de parties molles, extraction au moyen d'une incision.
Entorse.	Douleur.	Topiques stupéfians ou sédatifs. Repos.
	Fluxion.	Froid. Médicamens répercussifs ; saignées et bains partiels, révulsifs.
	Engorgement après la cessation des douleurs vives. .	Résolutifs.
	Roideur dans l'articulation et résistance aux mouvemens.	Flexions et extensions graduées et fréquentes pour redonner à l'articulation tout son jeu. De plus, topiques émolliens, particulièrement les huileux et les mucilagineux.
Luxations.	Situation vicieuse d'une des pièces osseuses. . . .	La retirer de cette position, et la ramener dans sa place naturelle.
	Résistance des muscles. .	Extension et contr'extension graduées. Procédés de Petit, de Fabre et de Dupouic.
	Douleur, ecchymose, engorgement, inflammation, affection nerveuse, paralysie, et autres élémens vitaux	Traitement propre à chacun de ces élémens.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Luxations.	Lésion des artères. . .	Compression ; diérèse auxiliaire et ligature de l'artère ouverte.
	Fracture	Réduire la première celle qui peut être réduite, sans qu'il soit nécessaire de la réduction préalable de l'autre. Or cette condition est variable.
Luxation de la clavicule.	De l'extrémité sternale.	Tirer l'autre extrémité en dehors, et comprimer l'extrémité déplacée par le quadriga ; ensuite continuer l'extension de la clavicule par le bandage de Desault pour la fracture de cet os.
	De l'extrémité scapulaire.	Éloigner l'épaule du sternum, et comprimer l'extrémité externe de la clavicule. Le même bandage propre à remplir les deux indications.
Luxation de l'humérus.	Engagement de la tête de cet os dans une position vicieuse par la contraction des muscles.	Extension et contr'extension ; machines : ambi, échelle, mouffle de Petit ; machine de Platner ; procédé du talon ; extension par des lacs au poignet, et contr'extension par un drap passé sur un coussin mis entre les cordes de l'aisselle.
	Solution de contiguité.	Ramener la tête dans la cavité par une opération manuelle.
	Déchirement ou extension excessive des ligamens. .	Topiques résolutifs que l'on maintient par le spica, et repos absolu de l'articulation, auquel on oblige le malade par un bandage circulaire qui lie le bras au tronc.
Luxation de l'avant-bras.	Le cubitus et le radius restant associés, déplacement en arrière ou par côté.	Extension et contr'extension ; opération manuelle pour réduire.
	Luxation en avant, ce qui suppose fracture à l'olécrane	Même thérapeutique ; de plus, traitement de la fracture par la situation, et un appareil analogue à celui des plaies en travers du coude.
	Contusion, fluxion, inflammation.	Topiques appropriés, révulsion, etc.
	Fausse ankylose. . . .	Mouvemens.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Luxation de l'extrémité supérieure du radius.	Par pronation excessive.	Opération manuelle, par laquelle dans un même temps on fait une extension du radius, on amène l'avant-bras du malade dans la supination, et on serre la tête du radius contre le cubitus.
	Par supination excessive.	Opération par laquelle on amène la main dans la pronation, et l'on produit les autres effets dont il vient d'être question.
Luxation de l'extrémité inférieure du radius.	Par excès de pronation ou de supination. . . .	Opération semblable aux précédentes, seulement l'effort par lequel on rapproche les deux os s'exerce au milieu de l'avant-bras.
Luxation du poignet. . . ——— du grand os. . ——— des phalanges .	. . . . .	Dégager les os par l'extension et la contr'extension, et les ramener dans leur position naturelle. Traiter les accidens, et prévenir les fausses ankiloses par des mouvemens.
Luxation ou diastasis des os du bassin. . . .	Rupture ou relâchement des moyens de symphyse.	Compression au moyen d'un bandage de corps. Repos. Faire tenir le malade couché sur son dos, et immobile.
	Fluxion, effet de la violence faite aux ligamens.	Révulsifs.
Luxation du fémur. . .	Déplacement de la tête, en avant et en haut, en avant et en bas, ou en arrière et en haut.	Dégager la tête par l'extension et la contr'extension, et la ramener par le taxis.
	Déchirure des ligamens.	Repos.
	Douleur, fluxion, etc. .	Traitement ordinaire de ces élémens.
Luxation de la rotule. .	Changement de rapport tel, que le bord interne est devenu antérieur ou postérieur ; et la face postérieure, interne ou externe.	Faire disparaître la résistance des frottemens en étendant parfaitement la jambe, et puis opérer le taxis par une pression modérée sur la face convexe et le bord saillant.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Luxation de la jambe.	Cessation de tout contact entre les surfaces articulaires	Amputation de la cuisse, à cause de la gravité apportée dans les parties molles par la distension.
	Luxation incomplète	Extension, contr'extension modérées, et taxis.
	Tendance à l'ankilose	Mouvemens fréquens.
Diastasis du péroné.		Compression par un bandage roulé ; grandes précautions dans la marche pour que la situation du pied ne sollicite jamais l'astragale à prendre dans sa cavité une position oblique.
Luxation du pied.	Changement de rapport des surfaces articulaires, tel que la face de l'astragale figurée en poulie, devient interne ou externe, ou abandonne l'articulation en se portant en avant ou en arrière	Trois sortes de thérapeutique conseillées par les auteurs, 1.° opérer la réduction par l'extension, la contr'extension et le taxis ; traiter la fluxion par les moyens convenables, 2.° détacher et extraire l'astragale et rapprocher le calcanéum de la fourchette pour en procurer la soudure ; 3.° amputer la jambe.
Luxation de l'astragale.		Opération de Desault pour replacer cet os entre le calcanéum, le tibia et le scaphoïde.
Luxation des vertèbres.	Déplacement du corps avec rupture des cartilages.	Le malade ne survit pas à un pareil accident.
	Défaut de rapport entre les facettes des apophyses articulaires	Méthode de réduction proposée par les auteurs ; laquelle consiste à dégager les apophyses par une grande flexion de l'épine, pour ramener les parties dans leur situation naturelle par un redressement lent. Cette méthode est-elle sûre ?
Ankylose.	Parfaite	Incurable.
	Imminente, mais inévitable	Donner au membre la position qui étant forcément permanente, soit la moins incommode.
	Imparfaite	Topiques relâchans pour rendre la souplesse aux ligamens ; mouvemens fréquens.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
CLASSE IV. *Maladies des organes de la digestion.*		
Imperforation des lèvres.		Diérèse essentielle.
Bec-de-lièvre naturel ou accidentel.	Division contre-nature des parties molles . . .	Rendre les bords de la division saignans, s'ils ne le sont pas, et les réunir ; 1.° méthode de Louis par les emplâtres agglutinatifs, et par un bandage unissant particulier ; 2.° méthode ordinaire par la suture entortillée, et le bandage unissant ; repos, silence absolu, panser avec précaution quand on lève cet appareil... Variété dans la forme des aiguilles. Bandages de MM. Tilhaye, Desault et Chaussier ; agraffes de Valentin.
	Bouton chancreux intermédiaire	Même traitement, mais amputation préalable du bouton.
	Dents mal rangées, qui contrarient l'effet de l'opération	Les arracher préalablement.
	Adhésion de la lèvre avec les gencives	Dissection et corps étranger pour les tenir séparées.
	Division à l'os maxillaire correspondant au bec-de-lièvre	Pas d'autre traitement que l'opération du bec-de-lièvre.
Carcinome des lèvres . .	Maladie incurable dont la présence peut devenir dangereuse	Mutilation ; 1.° par le cautère actuel ou potentiel ; 2.° par l'instrument tranchant. Si le mal est très-borné, donner à la section une forme longitudinale qui permette la réunion par les moyens usités dans le bec-de-lièvre.
Fracture de la mâchoire inférieure	Sans déplacement . . .	Elle n'exige aucun soin différent de ceux que demande la contusion.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fracture de la mâchoire inférieure.	Avec déplacement. . .	Remettre les fragmens en place et les assujettir, soit en liant les dents voisines entre lesquelles se trouve la division, soit en les soutenant par la mâchoire inférieure qu'un bandage peut fixer contre la supérieure.
Fracture du corps de la mâchoire inférieure .	Déplacement existant ou imminent	Assujettir les fragmens par un ou plusieurs de ces moyens, 1.° attacher avec des fils de métal les dents voisines de la division ; 2.° enfermer l'arc de la mâchoire dans un moule de carton mouillé ou de papier mâché, qu'on soutient au moyen d'une fronde mentonnière ; 3.° appliquer au moyen du chevêtre la mâchoire inférieure contre la supérieure, quand les dents sont disposées de manière que celle-ci puisse servir d'attelle à l'autre. Repos complet, injecter des alimens liquides dans l'œsophage, au moyen d'une sonde introduite par la narine gauche.
Fracture du condyle de la mâchoire.	Déplacement	Rapprocher les fragmens et les maintenir, par le chevêtre après avoir relevé l'angle du côté malade par une épaisse compresse.
Luxation de la mâchoire.	Engagement des condyles devant les arcades zygomatiques	Opérations manuelles pour les dégager.
	Déplacement	La réduction se fait spontanément après que les condyles sont assez descendus.
Ouverture du palais osseux.		Obturateur. ~~Cachou~~
Aspérités des dents à la suite d'une cassure.		Détruire les pointes et les arêtes tranchantes, au moyen de la lime.
Tumeurs fongueuses des gencives.	Développement vicieux des vaisseaux de ces parties	Topiques astringens. Cachou.
	Végétations charnues. .	Aphérèse au moyen du bistouri.
Carie des dents		1.° Topiques fortement rubéfians, tels que l'huile essentielle de gérofle ; 2.° retranchement de toute la portion attaquée au moyen de la lime ; 3.° si la surface cariée est en forme de cavité, la remplir, après l'avoir nettoyée, de feuilles de plomb ou d'or, qu'on y comprime avec le bourroir, pour écarter l'action de l'air et prévenir l'introduction des alimens ; 4.° enfin, arrachement avec le davier, le pélican, la clef ou le repoussoir.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Empêchement de la seconde dentition par les dents de lait.		Arrachement.
Tartre des dents. . . .	Corps étranger	Le racler avec la rugine.
	Disposition contre-nature des gencives qui le produisent	Topiques astringens et roborans.
Difformité par la chute des dents		Dents artificielles.
Squirre dégénéré de la parotide	Maladie incurable et dangereuse	L'extirpation en est-elle praticable ?
Ulcère fistuleux du corps de la parotide	Solution de continuité entretenue par l'écoulement de la salive	1.° Compression pour atrophier les grains superficiels de la glande ; 2.° cautérisation pour les détruire.
calcul du conduit de Stenon		L'extraire par une incision faite en dedans ou en dehors de la bouche, selon la région où se trouve le corps étranger.
Fistule salivaire par solution de continuité du conduit de Stenon.		Diverses méthodes. 1.° Atrophier la parotide par la compression ; 2.° comprimer le conduit pour intercepter le passage de la salive, jusqu'à la cicatrisation de l'ulcère ; 3.° dilater la portion buccale du conduit, et y insérer un séton conducteur ; 4.° établir une fistule interne, qui permette à l'externe de se fermer, lorsque la position du corps déterminera le fluide vers cette nouvelle voie ; 5.° cautériser la fistule, pour que l'escarre retienne la salive, et que l'inflammation séparatoire devienne en même temps adhésive.
Grenouillette.	Matières liquides et concrètes ramassées dans la tumeur	Ouvrir la poche et les extraire.
	Développement excesssif du canal de Warton . . .	Excision des membranes qui forment la poche.
	Ulcère qui reste. . . .	Pansement avec les précautions nécessaires pour conserver un orifice au conduit.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Longueur vicieuse du filet de la langue	Union contre-nature .	Section aver les ciseaux après avoir relevé la langue avec la plaque fendue d'une sonde crénelée.
	Hémorrhagie, suite de l'opération.	1.° Procédé de Petit par la fourche; 2.° cautérisation avec une aiguille en incandescenec.
	Duplication de la langue et menace de suffocation.	Bandage de Petit; il serait aisé d'imaginer une sorte de bâillon qui assujettirait la langue.
Plaies profondes en travers de la langue		1.° Poche de Pibrac garnie de fil de fer; 2.° suture entrecoupée.
Carcinome de la langue		Amputation, 1.° par le procédé ordinaire qui consiste à saisir le bout avec une airine double, à couper avec le bistouri, et à supprimer l'hémorragie par la cautérisation; 2.° par le procédé de M. Boyer, qui renferme le carcinome entre deux sections qui concourent, et réunit par la suture.
Inflammation de la langue avec engorgement excessif.	Amas considérable de sang, qu'il faut évacuer pour faciliter la résolution.	Taillades à la face inférieure.
Relâchement de la luette .	Récent.	Toniques irritans.
	Chronique et incurable.	Amputation avec des ciseaux, arrêter l'hémorragie avec un collutoire styptique.
Accroissement vicieux des amygdales		Amputation de la portion qui dépasse les piliers; opération qui s'exécute en baissant la langue avec la glossocatoche, en saisissant la tumenr avec une double airine, et en coupant au niveau des piliers avec un bistouri.
Abcès du gosier		Onkotomie avec le pharyngotome.
Corps étrangers dans l'œsophage		1.° En tenter l'extraction A) par la baguette munie d'anses de fil, B) en provoquant le vomissement; 2.° les faire tomber dans l'estomac par le repoussoir; 3.° l'extraire par l'ésophagotomie... Dans ce dernier cas, l'abstinence absolue ne serait pas plus indispensable que dans le cas de hernie avec ouverture de l'intestin.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Rétrécissement de l'œsophage	Engorgement des parois, accourcissement des fibres annulaires	Dilatation en introduisant des sondes par la narine ; sondes dont on augmente successivement la grosseur, et qui offrent le double avantage de distendre les parois du canal, et de fournir un passage aux alimens.
Compression de l'œsophage par des tumeurs environnantes	Cette compression, qui n'est qu'un effet mécanique d'une maladie, est pourtant l'élément le plus urgent	Mêmes moyens.
Paralysie de l'œsophage		Mêmes moyens.
Plaies du bas-ventre avec issue des intestins et de l'épiploon	Hernie	Réduire les parties sorties.
	Défaut de rapport entre les parties sorties et l'ouverture.	1.° Tenter divers moyens pour ramener les parties sorties à leur volume naturel ; topiques résolutifs et subastringens, légère compression, traction de l'intestin pour étendre les matières contenues ; extraction du vent par des piqûres faites avec une aiguille ; 2.° si cela ne suffit pas, agrandir la plaie avec un bistouri ordinaire conduit par la sonde aîlée de Mery, ou avec les bistouris de Bienaise, de Ledran, de Petit.
	Adhérences entre les parties sorties et les bords de la plaie	Dissection dans laquelle on s'attache surtout à ménager les viscères.
	Adhérence de l'épiploon seul, sans accident . . .	Réduire tout ce qui est mobile, amputer de l'épiploon ce qui dépasse la peau, et laisser subsister l'adhérence.
	Solution de continuité.	1.° Emplâtres agglutinatifs, ou bien 2.° suture enchevillée ; situation qui rapproche les lèvres de la plaie, repos complet, lavemens afin de détremper les excrémens et rendre presque nuls les efforts pour les expulser.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Plaies du bas-ventre avec sortie et lésion des intestins	Imminence d'un épanchement de matières fécales dans l'abdomen.	Retenir provisoirement l'endroit blessé de l'intestin entre les bords de la plaie extérieure, au moyen d'un fil passé dans le mésentère et fixé au-dehors.
	Petite blessure de l'intestin	Favoriser la réunion de l'intestin et des parties contenantes, afin qu'une même cicatrice guérisse toute la maladie.
	Blessure très-grande. .	Suture, 1.° du pelletier; 2.° à anse; 3.° à point passé; avec la précaution de fixer les fils sur les bords de la plaie extérieure, et de rapprocher la plaie de l'intestin, de celle des parties contenantes.
	Division complète du tube intestinal.	Quatre méthodes : 1.° arrêter les deux bouts par des points de suture sur un morceau de trachée-artère, selon le procédé des quatre maîtres; 2.° invaginer le bout supérieur dans l'inférieur, selon le procédé de Rhamdor; 3.° établir un anus artificiel, selon le procédé de Littre; 4.° retenir au-dehors les deux bouts pour les réunir selon le procédé de Lapeyronie.
	Incommodité de l'anus artificiel.	La pallier par une boîte à soupape.
Plaies du bas-ventre avec sortie et lésion de l'épiploon.	Phlogose de cette membrane	Prompte réduction.
	Ouverture de quelque vaisseau, et hémorragie .	Topiques très-astringens et réduction.
	Gangrène	Section de la partie gangrenée.
	Hémorragie.	1.° Cautérisation individuelle de chaque vaisseau saignant; 2.° ligature individuelle, dont les fils sont retenus dehors après la réduction.
Plaies et contusions du bas-ventre, avec lésion des parties contenues sans sortie	Inflammation imminente ou actuelle	Saignées, toutes sortes de révulsifs.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Plaies ou contusions du bas-ventre, avec lésion des parties contenues sans sortie.	Adhérence d'un viscère avec les parois abdominales, et abcès dans ce viscère	Onkotomie avec le bistouri ; précautions nécessaires pour que l'ouverture ne passe pas l'aire de l'adhérence.
	Épanchemeus dans l'abdomen, et concentration des matières épanchées vers un point de l'hypogastre .	Gastronomie.
Obstruction du conduit cholédoque, et adhérence de la vésicule du fiel avec les parois de l'abdomen.		Ouverture de la poche, extraction de la bile et des calculs.
Hydropisie ascite. . . .	Corps étranger liquide renfermé dans l'abdomen.	Paracenthèse, 1.° avec le bistouri, auquel on substitue une canule de plomb aplatie, quand l'ouverture est faite ; 2.° avec le trois-quarts muni de sa canule.
	Flocons albumineux qui bouchent la canule . . .	Les repousser avec un stylet.
	Syncope imminente durant l'écoulement des eaux.	Ceinture de Monro.
	Hémorragie	La prévenir par le choix du lieu ; y remédier au moyen d'un cylindre de cire, selon le procédé de Bellocq.
Hernies du bas-ventre. .	Déplacement des parties contenues par une ouverture aux parties aponévrotiques des muscles. . . .	Taxis pour les remettre en place ; diverses positions favorables à la réussite de l'opération.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux diyers élémens.
Hernies du bas-ventre.	Imminence continuelle d'un nouveau déplacement.	Diverses méthodes, 1.° par le taxis, repos complet et situation convenable pendant plusieurs mois, pour que les parties contenues soient entraînées par leur poids loin de l'ouverture ; 2.° bandages à pelotte, au moyen desquels on oppose un obstacle constant à la sortie des viscères (bandage ventral, inguinal, crural ; bandage de Camper) ; 3.° opération qui consiste à faire un enlèvement de substance à la peau vis-à-vis de l'ouverture des muscles, pour donner lieu à une cicatrice serrée qui empêche la sortie des organes flottans ; 4.° topiques très-astringens.
	Irréductibilité par adhérence	Suspendre la hernie au moyen d'un suspensoir.
	Irréductibilité à cause du grand volume et de l'ancienneté	Même précaution.
	Étranglement par engorgement passif des parties contenues	Diminuer l'engorgement par de douces compressions, et par l'évacuation des matières contenues ; ensuite taxis.
	Étranglement par irritation.	Saignée révulsive et évacuative, et même affaiblissante jusqu'à syncope.
	Étranglement par inflammation	Combattre l'irritation par les saignées et bains tièdes ; donner une direction rétrograde à la fluxion par l'application locale du froid, ou bien relâcher les parties par les émolliens ; exciter en dedans les mouvemens qui puissent retirer de leur prison les parties formant hernie ; tenter le taxis à mesure qu'on en prépare le succès par ces moyens.
	Étranglement incurable.	Celotomie, qui consiste à ouvrir la tumeur herniaire avec de grandes précautions ; à réduire tout en bloc, ou bien à inciser le sac, et à se conduire à l'égard des parties contenues comme à l'égard des parties sorties par les plaies du bas-ventre. Ensuite excision du sac et des parties surabondantes ; pansement simple jusqu'à la cicatrisation.
	Étranglement par le collet du sac, subsistant après la réduction.	Obliger le malade à faire des mouvemens qui fassent sortir de nouveau la hernie, et ensuite celotomie.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Hernie inguinale enterocèle —— Epiplocèle. . . . —— Entéro-épiplocèle — Exomphale . . . . . — De la ligne blanche. . — Du trou ovalaire . . — Lombaire . . . . . — De l'échancrure sciatique	. . . . .	Application des règles de thérapeutique dont il vient d'être fait mention, selon le nombre d'élémens qu'on trouve dans chacune. Dans le traitement de la hernie inguinale se trouveront les procédés inusités du point doré, de la castration; de la cautérisation du sac, de la suture royale. Dans celui de l'exomphale, la ligature de la peau et du sac, etc.
Concrétions calculeuses ou stercorales dans le rectum	Corps étrangers que les puissances de la nature ne peuvent pas expulser . .	1.° Tâcher par des lavemens avec les substances les plus délayantes, de détremper ces matières, pour que les épreintes les chassent; 2.° les extraire avec les doigts ou avec une cuiller ointe d'huile, et ensuite injecter un lavement adoucissant. Si le sphincter est un obstacle à l'exérèse, l'inciser vers le coxis.
Imperforation du rectum .	Membrane extérieure qui bouche l'anus.	Section cruciale avec le bistouri.
	Cloison plus élevée . .	Ponction avec un trois-quarts, pansement avec l'éponge préparée pour agrandir l'ouverture.
	Absence de l'extrémité inférieure du rectum, jusqu'à une hauteur indéterminée.	Anus artificiel à la fosse iliaque gauche, par l'ouverture du colon, selon la méthode de Littre, ou à la région lombaire, suivant celle de M. Callisen.
Étroitesse du rectum		1.° Bougies, sondes et autres moyens dilatateurs qui agissent lentement et avec constance; 2.° Convient-il d'en venir à une incision en arrière, dont on empêche la réunion par des tentes et des mèches?
Polype du rectum . . .	. . . . .	Aphérèse, quand un effort excréteur l'a expulsé hors du sphincter.
	Hémorragie après le retranchement.	Tampon de Petit.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Tumeurs hémorroïdales	Douleur gravative ou tensive, sans aucun signe de fluxion générale ni locale.	Topiques astringens et roborans.
	Douleur avec signes de fluxion.	Topiques émolliens, bains locaux, de vapeur; fumigations, onctions relâchantes; saignée locale.
	Multiplicité incommode des tumeurs.	En retrancher plusieurs, par l'instrument tranchant ou par la ligature.
Chute du rectum. . . .	Déplacement	Taxis, avec les précautions qu'exige la nature de l'organe.
	Imminence continuelle d'une rechute.	Tampon, pessaire, bandage double T.
	Relâchement du tissu . .	Topiques astringens.
Abcès des environs du rectum	Inflammation grave qui se propage avec rapidité dans le tissu cellulaire, si on ne la borne par des incisions perturbatrices. . .	Ouverture à la marge de l'anus dans la tumeur; sans attendre la fluctuation parfaite. Se servir pour cela du bistouri ordinaire. Pansement de la plaie, selon ses divers temps.
	Petite ouverture fournissant une suppuration abondante, sans dénudation du rectum.	Agrandir l'ouverture avec le bistouri conduit par une sonde crénelée, jusqu'à ce que l'entrée soit plus ample que le fond.
	Fistule borgne externe, c'est-à-dire, avec dénudation du rectum, sans crevasse à l'intestin	Deux méthodes peu efficaces : 1.° compression en dedans du rectum pour appliquer les deux parois du foyer l'une contre l'autre; compression qui pourrait être plus utile qu'elle ne l'est d'ordinaire, si l'on employait les vessies ou le jabot du coq-d'inde, dont Blegny et Levret se sont servis dans d'autres vues; 2.° injections stimulantes, ou application des cautères potentiels pour provoquer une inflammation adhésive. La méthode efficace consiste à se conduire comme dans le cas de fistule complète.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fistule borgne interne. .	Cul de sac où des matières putrescibles et irritantes s'accumulent et d'où elles propagent une inflammation de mauvais caractère	Tamponner le rectum pour que la poche fasse saillie au-dehors ; ouvrir avec le bistouri sur la saillie, et ensuite pansemens fréquens et injections pour maintenir la propreté.
Fistule complète. . . .	Distance entre le rectum et la paroi opposée de la cavité, qui empêche le recollement des parties et passage continuel des matières fécales.	Diviser l'intestin dans toute la longueur de la cavité fistuleuse ; d'abord, afin que les lèvres de la division aient la liberté de s'appliquer contre les parois voisines ; ensuite afin que l'irritation procurée par cette opération, amène une inflammation adhésive ; défendre le champ de l'ulcère du contact des matières fécales. Diverses méthodes pour faire cette division : 1.° cautère potentiel, selon le procédé d'Hippocrate, perfectionné par les modernes. 2.° Ligature. Procédé de Foubert. Procédé de Desault, dans lequel une canule introduite par la fistule sert de conducteur au fil de métal ; un trois-quarts ouvre l'intestin si cela est nécessaire ; un gorgeret à repoussoir retire le fil, et un serre-nœud sert à comprimer les parties embrassées dans l'anse. 3.° Incision par le syringotome, le bistouri royal ; par le procédé de Desault, en introduisant un gorgeret dans le rectum, une sonde crénelée par la fistule, jusqu'au gorgeret, et en coupant avec un bistouri dont cette sonde dirige l'introduction, et le gorgeret la section. 4.° Extirpation, où l'on embrasse avec un stylet plié en anse, la portion dénudée du rectum, afin de l'amputer par deux sections qui, en coucourant au haut de la fistule, embrassent l'aire de la dénudation. Quand on suit la première, la troisième ou la quatrième méthode, pansement avec la mèche et le bandage en T.
	Callosités	Point de traitement, ou tout au plus, quelques mouchetures et des topiques émolliens.
	Durillons squirreux . .	Les couper.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fistule complète. . . .	Hémorragie suite de l'opération	1.° Cautérisation du vaisseau ; 2.° astriction avec les styptiques ; 3.° tamponner la plaie ; 4.° vessie de Levret.
Abcès du rein et adhérence de ce viscère à la paroi postérieure de l'abdomen.		Onkotomie à la région lombaire pour extraire le pus et les autres corps étrangers qui peuvent être contenus dans le foyer.
Rétention d'urine. . . .	Collection médiocre de liquide.	Recourir aux moyens capables d'enlever les causes.
	Spasmes du col de la vessie.	Bains. Frictions antispasmodiques aux cuisses.
	Inflammation de la même partie.	Saignée. Émolliens au périnée. Bains.
	Congestion hémorroïdale.	Saignée dérivative.
	Parésie du détrusor. . .	Excitations sympathiques ; par exemple, impression de froid aux pieds, aux mains, aspersion d'eau froide sur toute la surface du corps ; application d'un rubéfiant à la région du sacrum.
	Obstacles mécaniques, dont certains peuvent être écartés, par exemple, la mauvaise position de la matrice chez une femme grosse.	Manœuvre propre à extraire ou à écarter cet obstacle.
	Amas considérable d'urine, qui ne permet pas d'attendre l'action lente des moyens par lesquels on cherche à détruire ces causes.	Extraction de l'urine, 1.° par la voie ordinaire ; au moyen du catétérisme que l'on pratique, A) par-dessus le ventre, B) par le tour du maître, C) chez les femmes par introduction horizontale, et pour lequel on emploie l'algalie ordinaire d'argent ; si l'obstacle peut être vaincu aisément chaque fois qu'on voudra sonder ; et les algalies en S de Petit, ou celles de gomme élastique s'il est prudent de les laisser en permanence ; 2.° par la ponction, A) au-dessus du pubis, B) au périnée, C) au rectum, D) au vagin, quand l'algalie ne peut parcourir l'urètre. Ne perdre jamais de vue les obstacles, et les attaquer, selon leur nature, par les moyens qui sont à notre disposition.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Rétention d'urine.	Rétrécissement du canal.	Bougies graduées, pour le dilater.
	Carnosités.	Même moyen. Est-il prudent d'employer les médicamens proposés pour les détruire? Méthode de Daran, de Hunter.
	Engorgement de la prostate.	Bougies.
	Calcul arrêté dans l'urètre.	L'extraire 1.° en lubréfiant le canal avec de l'huile et en y faisant des pressions d'arrière en avant; 2.° en le saisissant avec la pince à gaîne de Hunter; 3.° en opérant une succion à l'orifice du canal avec une pompe aspirante; 4.° en incisant sur la tumeur que fait le corps étranger pour le mettre à nu. Au pansement de l'incision, sonde à demeure, pour empêcher la fistule
Dépôt urineux.	Grande infiltration d'urine dans le tissu cellulaire, qui en est enflammé et menacé de gangrène	Prompte ouverture par une incision au périnée. Topiques résolutifs et roborans pour s'opposer à la gangrène.
	Sortie continuelle de l'urine par une ouverture à la vessie ou à l'urètre. . . .	Sonde à demeure.
Fistules urinaires.	Ulcères maintenus par le passage fréquent des urines.	Sonde à demeure.
	Cavités sinueuses . . .	Compression.
	Callosités.	Caustiques.
Incontinence d'urine	Corps étranger qui s'oppose à la constriction du col de la vessie	Extraction par quelqu'un des moyens conseillés pour extraire le calcul de l'urètre.
	Faiblesse paralytique du col	Topiques excitans à la région du sacrum et au périnée. Injections toniques. Pallier dans l'un et l'autre cas, chez les hommes, par le bandage compressif de Nuck.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Énurèse avec strangurie .	Inflammation à la vessie.	Révulsifs.
Énurèse nocturne	Irrégularité des mouvemens, qui dépend d'ordinaire de la faiblesse du système nerveux, ou d'une disposition analogue à celle de l'épilepsie	Applications toniques, bains froids.
Cystocèle.		Réduction par le taxis, et bandage pour contenir.
Calcul vésical	Accidens inflammatoires et nerveux causés par sa présence	Moyens propres à combattre l'affection vitale d'où découlent les symptômes ; lit, situation habituelle réglée de telle sorte que les mouvemens et la position du calcul nuisent aussi peu qu'il est possible.
	Corps étranger dont la présence est funeste. . .	1.° Les chimistes modernes travaillent à chercher des méthodes sûres pour le dissoudre, en injectant dans la vessie des dissolvans incapables de blesser ce viscère. 2.° Extraction par la lithotomie, opération qui s'exécute selon plusieurs méthodes. 1.re Méthode : haut appareil. Procédé de Franco, en relevant la pierre, en lui faisant faire une saillie au-dessus du pubis, et en coupant dessus avec un bistouri, pour extraire avec la tenette ; procédé de Rousset, qui consiste à injecter la vessie jusqu'à ce qu'elle proémine sur le pubis, à ouvrir les parties contenantes et cette poche, à soutenir le fond de la vessie, tandis qu'avec la tenette on charge la pierre ; procédé du frère Côme qui, pour diriger la section hypogastrique, fait une incision au périnée où il introduit une sonde à dard, coupe les parties contenantes au-dessus du pubis avec un instrument composé d'un trois-quarts et d'un bistouri caché, et pousse le dard pour commencer l'ouverture de la vessie. Pansement. 2.e Petit appareil : introduire deux doigts dans le rectum pour porter la pierre dans le col de la vessie, inciser le périnée sur la saillie de la pierre. 3.e Grand appareil : introduction d'un catheter ; section à la partie gauche du raphé avec un lithotome ; seconde section ou coup de maître, introduction successive des deux conducteurs mâle et femelle ou d'un gorgeret, ensuite avec les tenettes extraction de la pierre. Au pansement ; bourdonnets, plumaceaux, compresses, bandages en T.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Calcul vésical.	Corps étranger dont la présence est funeste.	4.e Appareil latéral : procédés du frère Jacques, de Rau, de Cheseldem, de Ledran, du frère Côme, de Moreau, de Pouteau, de Foubert, de Thomas, de Lecat, d'Hawkins. Pour les femmes. 5.e Haut appareil : selon le procédé du frère Côme, en introduisant la sonde à dard par l'urètre. 6.e Méthode par la dilatation de l'urètre. 7.e Méthode de Celse, par une incision entre l'urètre et l'arcade du pubis. 8.e Méthode de Louis par deux incisions latérales de l'urètre. 9.e Méthode de M. Dubois, par l'incision de la partie antérieure de l'urètre. 10.e Méthode de Rousset, par le vagin.
	Volume excessif de la pierre.	L'extraire par le haut appareil.
	Pierre embrassée fortement par la vessie.	Instrument du frère Côme.
	Multiplicité des calculs.	Extraction successive, et opération en deux temps.
	Pierre brisée.	Mêmes moyens, et injections répétées.
	Pierre enkistée.	1.° Selon Littre, contondre le kiste pour le faire tomber en suppuration, et opération en deux temps; 2.° selon Garengeot, couper le sac avec un bistouri garni d'une bandelette; 3.° selon Lapeyronie, opérer une torsion et un arrachement; 4.° selon Desault, couper le kiste avec un bistouri à fourreau de son invention.
	Hémorragie.	1.° Ligature des vaisseaux, si elle est possible; 2.° tamponnement à la manière de Petit; 3.° canule garnie selon la méthode ordinaire.
	Plaie résultant de l'opération.	Injection pour entraîner les corps étrangers, synthèse par le rapprochement des cuisses, applications émollientes; si le contact des lèvres ne peut être parfait, sonde à demeure.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
CLASSE V. *Maladies des organes de la circulation.*		
Plaies des artères inaccessibles aux moyens mécaniques.	Défaut de proportion entre la pression des artères sur le sang et la résistance du point blessé	1.° Affaiblir tout le système artériel par la phlébotomie, prescrire un repos absolu, et même provoquer la syncope, pour que le sang placé à l'ouverture se fige; maintenir cet état de faiblesse, pour que de nouvelles effusions ne dérangent pas la cicatrisation; 2.° essayer de produire sympathiquement une astriction, par des applications sur les parties en rapport avec celle qui est blessée.
	Épanchemens de sang .	L'évacuer par des ouvertures artificielles, si elles sont nécessaires et qu'elles soient praticables.
Plaies des artères extérieures.	Effusion sanguine . . .	L'arrêter provisoirement par la compression entre la blessure et le cœur, compression qui se fait avec la main, avec le tourniquet, des compresses graduées et un bandage, le garrot etc.; ensuite songer à prévenir définitivement toute hémorragie par quelqu'un des moyens suivans: moyens mécaniques, 1.° compression éloignée pour donner le temps à la plaie de se cicatriser; 2.° compression aussi prochaine qu'il se peut pour procurer l'oblitération de l'artère; 3.° dénudation de l'artère, et ligature immédiate si elle est possible, autrement médiate. Procédés pour la ligature, forme des aiguilles, porte-aiguilles, fil, nœud simple, nœud du chirurgien etc. . . Ligature de la portion éloignée du cœur. Rapporter ici tous les moyens variés selon la configuration des parties, mais imaginés d'après ces vues : les bandages compressifs, le nœud d'emballeur, le chevêtre, le spica de l'aine, les diverses espèces de tourniquets; les plaques instrumens pour arrêter l'hémorragie des intercostales; le tamponnement de Desault pour le même objet; le bouchon de liège percé, pour l'hémorragie de la meningée moyenne, ouverte par le trépan dans l'épaisseur du pariétal; les boutons de cire, pour la tibiale, les dentaires et les artères ossifiées, etc. Moyens qui agissent sur les propriétés vitales; topiques astringens, cautère actuel.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Plaies des artères extérieures.	Mouvement fluxionnaire, ou accroissement du mouvement péristaltique des artères	Saignées révulsives ; rubéfians émolliens placés dans des lieux où ils puissent être révulsifs.
	Stupeur, froid, insensibilité du membre blessé .	S'abstenir des révulsifs. Embrocations spiritueuses sur la partie, application de la chaleur.
Anévrisme faux primitif .	Effusion sanguine dans les chairs	Compression éloignée provisoire.
	Amas de sang trop considérable pour être absorbé	Incision ; extraction des caillots.
	Blessure de l'artère, qui menace d'une hémorragie.	Thérapeutique des plaies des artères.
	Présence d'une grande quantité de sang infiltré, qui menace de gangrène.	Soutenir les forces de la partie par des digestifs animés, favoriser l'écoulement du sang par des contr'ouvertures suffisantes, mais ménager les incisions qui, trop multipliées ou trop amples, sont une cause d'affaiblissement.
Anévrisme enkisté de Foubert	Poche peu volumineuse, formée par la cellulaire de l'artère, que remplit le sang qui sort continuellement par une ouverture des tuniques essentielles. . .	Compression modérée pour faire rentrer le sang dans l'artère, effacer le sac, et peut-être pour procurer la cicatrice de l'ouverture ; tourniquet de Senff pour comprimer l'anévrisme au pli du bras.
	Grand volume de la tumeur, et épaississement des parois, par des couches intérieures et extérieures de sang caillé	Opération qui consiste à faire une compression éloignée et provisoire sur l'artère, à inciser les parties qui recouvrent le sac, et ensuite le sac lui-même ; à extraire les caillots, et exciser le kiste avec le bistouri ordinaire.
	Plaie de l'artère, qui donnerait lieu à une hémorragie mortelle	Faire la ligature de l'artère qu'on trouve dans le fond de la poche ; aiguille à anévrisme de Petit, celle de Hunter.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Anévrisme par anastomose, de John Bell	Dilatation anévrismale de toutes les artères qui se rendent dans une aire circonscrite des capillaires de la peau, et des capillaires de ce même espace. . .	Ligature médiate de toutes les artères pulsantes; incision de la tumeur, évacuation du sang; pansement des plaies qui suppurent.
Anévrisme appelé vrai . .	Érosion de la tunique fibreuse de l'artère, qui permet au sang de soulever la cellulaire en manière de poche	Thérapeutique de l'anévrisme enkisté.
	Irrégularité dans le mouvement péristaltique de l'artère, telle que l'anévrisme est le point de rencontre de deux mouvemens contraires	Traitement analogue à celui des fluxions: révulsifs employés avec constance; glace appliquée sur la tumeur.
	Rupture des tuniques intérieures, forcées par le choc des mouvemens contraires, et état semblable à celui d'un vieil anévrisme enkisté	Repos, saignées, si le mal est hors de la portée des secours mécaniques. Autrement 1.° opération semblable à celle de l'anévrisme enkisté; 2.° compression long-temps continuée sur l'artère entre l'anévrisme et le cœur, pour procurer l'oblitération du vaisseau; 3.° ligature de l'artère, sans toucher à la tumeur, A) entre celle-ci et le cœur, B) au-delà de l'anévrisme.
Anévrisme par transsudation		La ligature dans les parties saines de l'artère ne suffirait-elle pas? Amputation des membres, si elle est praticable.
Hémorragies spontanées des vaisseaux capillaires .	Ouverture des pores ou conduits par lesquels les capillaires communiquent avec l'extérieur	1.° Topiques astringens; presque tous ceux qui produisent une impression très-stimulante, les poudres très-fines, fussent-elles sans vertu; 2.° le froid; 3.° une chaleur très-forte; 4.° les absorbans; 5.° un corps mollet capable de s'accommoder à la configuration de la partie, soutenue par la compresspression. Tamponnement des diverses cavités.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Hémorragies spontanées des vaisseaux capillaires.	Fluxion générale. .	Saignée, rubéfians émolliens, bains tièdes, froid perturbateur.
	Fluxion bornée . . .	Révulsifs excitans, depuis les plus faibles jusqu'à ceux qui agissent avec le plus de violence, froid perturbateur.
	Mouvement expansif. .	Froid extérieur.
	Faiblesse générale. . .	Ligatures, et peut-être quelques autres moyens excitans douloureux.
Plaies des veines	Passage continuel du sang, qui en s'échappant par la blessure, en empêche la réunion	Compression sur le lieu même de la plaie; jusqu'à la cicatrisation des lèvres de la division.
Varices	Compressions des troncs où les veines malades vont se rendre.	Faire disparaître, s'il est possible, les causes comprimantes.
	Affaiblissement du ton naturel des tuniques des veines.	1.° Topiques astringens; 2.° constriction habituelle au moyen d'un bandage ou d'un vêtement à pli de corps; 3.° situation fréquente, telle que la partie malade se trouve plus élevée que celle où elle envoie le sang de ses veines.
	Distension excessive et douloureuse des vaisseaux.	Légères mouchetures pour les dégorger.
	Grande gêne apportée par les varices	Autrefois on pratiquait l'extirpation de ces vaisseaux.
Tumeur variqueuse		La couper dans la partie saine, lorsqu'il y-a sûreté à pratiquer cette opération.

CLASSE VI.

Maladies des organes de la respiration.

Angine laryngée . . .	Fluxion inflammatoire, fièvre, etc.	Traitement propre à ces élémens vitaux.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Angine laryngée. . . .	Occlusion de la glotte par le gonflement et par la concrétion albumineuse qui constitue le croup. . . .	1.° Trachéotomie, A) selon la méthode ancienne; B) procédé de Deckers par le trois-quarts ; C) procédé de Virgili pour empêcher l'effet d'une hémorragie dans la trachée-artère ; D) procédé de Garengeot, avec la lancette ; E) procédé de Bauchot, avec le bronchotome. 2.° Laryngotomie de la membrane crico-tyroïdienne, et tentatives pour extraire la couenne membraniforme.
Corps étranger solide dans la trachée-artère.		L'extraire au moyen de la trachéotomie, selon le procédé de Virgili.
Corps étranger engagé dans les ventricules du larynx.		Section du cartilage thyroïde, pour pénétrer par la voie la plus courte dans la cavité où se trouve le corps étranger.
Goître squirreux		Extirpation.
Plaie transversale du cou.	Division de la peau. .	Bandange qui, en abaissant la tête, rapproche les lèvres de la plaie.
	Section incomplète de la trachée-artère	Suture entrecoupée, et même bandage.
	Section complète de la trachée-artère	Mêmes moyens ; plus, sonde de gomme élastique passée par la bouche dans les deux fragmens de ce conduit, pour les mettre dans une situation favorable à une réunion exacte.
Fracture des côtes . . .	Saillie des fragmens en dehors (fait dont quelques-uns assurent l'existence).	Compresses épaisses sur la saillie ; topiques résolutifs ; bandage de corps serré pour rendre la charpente du thorax immobile, et faire exécuter la respiration par le diaphragme. Bandage roulé autour de la poitrine proposé par d'autres.
	Enfoncement du point fracturé	Compresses graduées appliquées au sternum et à l'épine, et constriction du thorax par les mêmes moyens.
	Lésion du poumon . .	Saignée, repos.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Fractures du sternum . .	Déplacement	Réduire, 1.° par la pression ; 2.° par une opération qui consiste à découvrir l'os, à y appliquer le trépan, et à faire agir convenablement les élévatoires.
	Danger d'un nouveau déplacement par les mouvemens de la respiration .	Constriction avec des bandages.
	Contusions et lésions intérieures	Topiques résolutifs. Evacuations révulsives.
Plaies de la poitrine. .	Co - existence de deux plaies pénétrantes aux deux cavités pectorales	Applications emplastiques pour empêcher l'introduction de l'air pendant l'inspiration. Au pansement, garder que les deux plaies ne soient en même-temps découvertes. Bandage de corps.
	Emphysème	1.° Topiques résolutifs qui, en augmentant le ton naturel du tissu cellulaire, procurent l'expulsion du fluide, ou peut-être disposent les parties vivantes à l'absorber et à s'en nourrir ; 2.° scarifications pour donner issue à ce corps étranger, et pression pour l'expulser.
	Solution de continuité .	Synthèse, quand la plaie n'est pas utile pour l'évacuation des épanchemens.
	Fluxion et autres accidens communs.	Moyens tant de fois exposés.
	Corps étranger. . . .	Tentatives prudentes pour l'extraire, sans blesser le poumon ni les autres organes thorachiques.
	Hémorragie provenant de la lésion d'une artère intercostale	1.° Ligature, A) par le procédé de Gérard, B) par celui de Goulard ; 2.° compression, A) par la plaque de Lotteri, B) par le séton de Quesnay, C) par la machine de Bellocq, D) par le tamponnement de Desault, imité de celui de Petit.
	Hernie pulmonaire, avec le poumon sain	Taxis. Situation et bandage propres à maintenir les parties.
	Gangrène de la portion sortie.	Section de ce qui serait corrompu, en laissant dans la plaie la portion qui correspondrait à ses lèvres.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Épanchement dans la poitrine, quelle qu'en soit la matière.	Épanchement qui se fait.	Evacuations révulsives et repos.
	Épanchement fait . . .	1.° Chercher à provoquer l'absorption des matières épanchées par des évacuations modérées excitées au voisinage. Petites saignées. Vésicatoires et cautères aux parois de la poitrine ou aux bras. 2.° S'il y a une plaie pénétrante, située de manière qu'à l'aide d'une position favorable et pas trop incommode, les liquides puissent s'évacuer par là, en faire un égout, fallût-il l'agrandir. 3.° Pomper les liquides épanchés avec la seringue aspirante d'Anel. 4.° Opération de l'empyème. Pansement spécial, avec la languette de linge effilé, le linge percé de plusieurs ouvertures, et la charpie.
	Dépravation des matières qui s'écoulent par l'ouverture	Injections d'eau tiède ; ou bien d'une infusion légère de plantes aromatiques.
	Ouverture fistuleuse sans écoulement	Applications emplastiques et pansemens rares.
Abcès derrière le sternum.		Ouverture des tégumens, avec l'instrument tranchant ; application du trépan sur l'os, pour procurer une issue à la matière du dépôt.
Abcès pulmonaire formant une proéminence entre les côtes		Onkotomie, dont le procédé est semblable à celui de l'opération de l'empyème; au pansement injections. Situation telle que la matière s'écoule continuellement.

CLASSE VII.

Maladies du tissu cellulaire.

Abcès	Collection de pus qu'il faut évacuer	Onkotomie selon divers procédés.
	Foyer petit ; à base circulaire, la suppuration étant le produit d'une inflammation aiguë, qui n'est pas encore finie . .	Incision avec le bistouri ou la lancette, presque égale au diamètre du foyer.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Abcès	Marche de la maladie plus lente, et foyer d'une figure irrégulière	Formation d'une escarre longue ou ronde par la pierre à cautère, ensuite incision de l'escarre pour l'extraction du pus.
	Grande extension du foyer, et infiltration du pus dans le tissu cellulaire environnant	Ponction avec la lancette ou le trois-quarts, et application d'une ventouse.
	Décollement des tégumens dans une grande étendue	1.° Moyen précédent ; 2.° deux ouvertures opposées, au moyen desquelles on passe un séton pour provoquer une inflammation adhésive ; 3.° injections stimulantes ; le bandage expulsif et compressif.
	Diverses fusées correspondantes au foyer commun.	Multiplier les ouvertures, même bandage.
	Corps étranger, carie, etc.	Traiter ces élémens comme il a été dit ailleurs.
Dépôts par congestion	Matière purulente qui s'est engendrée loin du lieu où elle forme une tumeur et une fluctuation apparente	Petite ouverture. Pansement avec des emplâtres qui rendent difficile l'entrée de l'air. Situation habituelle, ou mouvemens propres à diriger la matière vers l'ouverture et à hâter son chemin de ce côté ; injections toniques.
	Vice constitutionnel.	Moyens chirurgicaux qu'il indique suivant sa nature.
Œdème	Borné	Augmenter le ton du tissu cellulaire ; 1.° par des topiques astringens ; 2.° par des frictions et des fumigations résolutives ; 3.° par la compression au moyen d'un bandage ou d'un vêtement ; 4.° par une position telle que l'eau ne puisse s'y porter en vertu de sa pesanteur.
	Général	Il est aisé de procurer une évacuation 1.° par les vésicatoires ; 2.° par les cautères ; 3.° par des mouchetures ; mais on doit décider, d'après les observations pathologiques, jusqu'à quel point on peut se fier à ces moyens.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Loupes	Commençantes : épanchement d'une petite quantité de matière qui peut être absorbée sans danger.	Les comprimer fortement pour y décider une légère inflammation, à la suite de laquelle on cherche à procurer la résolution par des applications excitantes.
Loupes graisseuses . . .	. . . . .	1.° Y provoquer une suppuration, par des incisions ou des caustiques ? 2.° les extirper quand leur base est large ; 3.° les amputer quand elles ont un pédicule ; A) par l'instrument tranchant, si ce pédicule est gros ; B) par la ligature, s'il est mince ; cautériser préalablement la peau autour du pédicule, pour rendre la douleur de la ligature infiniment moindre ; après l'extirpation ou l'amputation, réunir par première intention.
	Hémorragies dans l'opération	Ligature des vaisseaux.
Loupes enkistées		1.° Les ouvrir par l'instrument tranchant, le trois-quarts ou le cautère potentiel ; évacuer l'humeur, et provoquer l'inflammation adhésive du kiste par la pression, ou par des injections stimulantes ; 2.° les extirper ou les amputer, en réglant le choix des moyens d'après les considérations qui le dirigent dans le cas précédent.
CLASSE VIII. *Maladies des organes sexuels.*		
Hématocèle par infiltration.		1.° Fomentations résolutives et suspensoir ; 2.° scarifications aux deux côtés du raphé et légère compression ; pansement avec les topiques astringens.
Hydrocèle par infiltration.	Simple Œdème . . .	Traitement de l'œdème.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Hydrocèle de la tunique du testicule.	Communication avec l'abdomen, d'où la sérosité découle	Vider la poche dans le bas-ventre, et procurer l'oblitération du conduit péritonéal par un brayer.
	Faiblesse de l'absorption.	1.° Chercher à augmenter le ton des parties contenantes par des astringens ; 2.° solliciter l'absorption, A) par des évacuations révulsives, B) par des topiques résolutifs.
	Amas incommode de sérosité	L'évacuer par la ponction, avec une lancette, ou avec le trois-quarts.
	Imminence d'un nouvel épanchement	Si le malade ne veut pas se soumettre à une incommodité qu'il pallierait par des ponctions, faites quand la nécessité l'exigerait, procurer l'adhérence du testicule avec sa tunique par quelqu'un des moyens suivans : 1.° incision des tégumens et du sac ; provoquer la phlogose du sac et de l'albuginée par l'application de la charpie sèche ; 2.° excision qui consiste à séparer la peau d'avec la tunique vaginale, à retrancher cette dernière, et à réunir les tégumens avec le testicule ; 3.° cautérisation ; 4.° séton, procédés A) de Pott, B) de Roë ; 5.° irritation du sac par un corps solide, par une tente, ou par la canule du trois-quarts laissée long-temps en place ; 6.° injections irritantes.
Hydrocèle du cordon		Moyens analogues aux précédens.
Hydrocèle de l'albuginée		Cure palliative par la ponction.
Plaies du testicule . . .	Sortie des vaisseaux séminifères ; il est à craindre qu'ils ne soient enlevés avec l'appareil	Réunion par première intention, autant qu'il est possible ; au pansement, précautions particulières pour ménager cette substance.
Cirsocèle		Suspensoir, topiques astringens, douches froides.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Sarcocèle	Non squirreux, point douloureux	Usage combiné des émolliens et des résolutifs topiques.
	Squirreux ou cancéreux.	Castration. Inciser la peau par une seule incision, si elle est saine ; circonscrire par deux incisions celle qui est altérée ; disséquer la tumeur avec le bistouri, et la détacher en coupant le cordon.
	Imminence d'une hémorragie vulnéraire	Lier tous les vaisseaux un peu considérables à mesure qu'on les coupe ; pour ce qui est de ceux du cordon, on conseille ces diverses méthodes : 1.° froisser et meurtrir le cordon, 2.° le lieu en entier préalablement à la section ; 3.° lier les artères seulement.
	Engorgement du cordon.	Couper le pilier interne de l'anneau. Pansement ; réunir par premiere intention.
Faux sarcocèle	Engorgement graisseux lymphatique et celluleux du scrotum.	Dissection laborieuse sans blesser les testicules. Aphérèse et réunion des parties des tégumens conservées au testicule.
Dyspermatisme.	Rétrécissement du canal de l'urètre	Bougies et sondes dilatatoires.
Phymosis	Naturel.	Incision du prépuce supérieurement et parallèlement à la longueur de la verge avec un bistouri étroit, garni à sa pointe avec une boule de cire, ou conduit par une sonde crénelée. Opérer avec le bistouri de Bienaise ; ou bien introduire la sonde, couper sur la saillie, et puis inciser d'arrière en avant et de dedans en dehors. Pansement dans lequel on se propose d'empêcher la réunion.
	Accidentel, avec des ulcérations chancreuses.	Circoncision.
Longueur vicieuse du frein en avant		Section avec les ciseaux, ou avec le bistouri. Pansement avec les précautions nécessaires pour empêcher la réunion.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Excroissances verruqueuses.		1.° Aphérèse par l'instrument tranchant ou la ligature ; 2.° cautérisation.
Imperforation du prépuce.		Circoncision.
Imperforation de l'urètre		Ouverture avec le bistouri ; pansement avec une tente permanente.
Paraphymosis	Ectopie du gland . .	Taxis.
	Engorgement du gland.	1.° Topiques astringens ; 2.° constriction avec un bandange.
	Inflammation	Cataplasme émollient.
	Constriction extrême de la bride	Section de cette bride avec la lancette ou le bistouri, et ensuite taxis.
	Relâchement et œdème du prépuce	Topiques astringens.
Gangrène ou carcinome de de la verge.	Maladies incurables et dangereuses	Amputation de la verge ; 1.° par la ligature après avoir introduit une canule dans l'urètre ; 2.° par l'instrument tranchant, après avoir un peu tiré la peau vers le gland.
	Imminence de l'Hémorragie	1.° Compression autour d'une canule introduite dans l'urètre ; 2.° topiques styptiques ; 3.° ligature des artères ; 4.° cautère actuel. Pansement.
Union des grandes lèvres		Diérèse essentielle avec un bistouri, et interposition de certaines pièces d'appareil, pour prévenir la réunion.
Longueur trop considérable du clitoris	. . . . .	Amputation. (1)
	Imminence de l'hémorragie	Cautère actuel.
Cancer du clitoris		Même moyen.

(1) Peut-on regarder, ainsi qu'on l'a fait, cette amputation comme un remède contre la nymphomanie?

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Développement incommode des petites lèvres		Amputation.
Imperforation de l'urètre chez la femme	. . . . .	Diérèse essentielle ; sonde à demeure jusqu'à la cicatrisation des bords de la division.
	Déviation des urines par l'ouraque et le nombril.	Ligature du conduit contre-nature.
Imperforation du vagin. .	Complète	Incision cruciale à la membrane qui forme la barrière , et si c'est hors du temps des règles , tente ou mèche pour maintenir la division.
	Incomplète , mais avec résistance de la membrane.	Incision cruciale avec un bistouri dirigé par une sonde crénelée.
Hernies vaginales . . .	Tumenrs herniaires dans le bassin	
Déchirement de la fourchette	Récent	Rapprochement des cuisses ; repos. Appareil qui défende la division des impuretés qui tombent du vagin.
	Ancien.	Rafraîchir les bords ; mêmes moyens. La suture entrecoupée est-elle nécessaire ?
Chute de la matrice. . .	Nouvelle	Réduction au moyen du taxis. Topiques astringens ; repos de plusieurs jours , et situation horizontale du corps.
	Chute de la matrice. .	Taxis ; ensuite pour maintenir l'utérus , pessaire ; 1.° de gomme élastique (caout-chouc) ; 2.° d'ivoire ; 3.° construit d'après les idées de Bauhin , de Saviard ; 4.° tamponnement.
	Engorgemens au ventre , qui empêchent la réduction.	Traitement approprié à la nature de ces engorgemens. En attendant , repos et position horizontale du corps.
	Engorgement de la matrice	Légère compression avec un bandage , et ensuite taxis.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Renversement de la matrice	. . . . .	Taxis.
	Spasme qui s'oppose à la réduction.	Saignées ; bains ou autres moyens de cette nature propres à produire un relâchement. Taxis.
	Imminence d'une récidive.	Repos, situation horizontale long-temps continuée.
	Irréductibilité et gangrène.	Amputation?
Anteversion et rétroversion de la matrice		Taxis au moyen du doigt introduit dans le vagin, de la main appliquée sur l'hypogastre, de la situation du corps. Le pessaire peut être prophylactique des rechutes.
Hernie de la matrice		La réduire s'il est possible ; la suspendre si elle est irréductible.
Polypes de la matrice et du vagin	Excroissances	Aphérèse par des méthodes analogues à celles en usage pour les polypes des fosses nasales, avec les différences que la variété des parties nécessite dans les instrumens. 1.° Résection selon le procédé de Fabrice d'Aq. . 2.° Torsion selon le procédé de Boudou et d'Hevin. 3.° Ligature avec les instrumens de Levret et de Desault. L'arrachement est impraticable, à cause du défaut de résistance des parties.
Hydropisie de la matrice		Ponction au col de la matrice?
Hydropisie des ovaires		Ponction?
Dystochie	Elémens extrêmement nombreux	Les opérations relatives à cette maladie sont si multipliées, qu'elles forment un art, *Ars obstetricandi*.
Inflammation des mamelles chez les nourrices . . .	Accumulation du lait .	Extraire cette humeur, par l'allaitement, par la pompe aspirante, ou par la ventouse à succion.
	Etat spasmodique . .	Douce chaleur au moyen du coton, d'une peau de cygne, etc. Embrocations avec l'huile chaude.

MALADIES.	ÉLÉMENS qui peuvent s'y trouver.	MÉTHODES dont les diverses parties répondent aux divers élémens.
Inflammation des mamelles chez les nourrices.	Inflammation bien établie.	Cataplasmes émolliens.
	Disparition des douleurs et légère induration . .	Applications résolutives.
	Abcès	Attendre qu'il s'ouvre. Panser à plat.
Gerçures du mamelon		Topiques adoucissans ; même anodyns stupéfians.
Cancer des mamelles . .	Commençant.	Topiques et révulsifs.
	Reconnu incurable . .	1.° Extirpation, si la peau est saine ; 2.° amputation, si elle est affectée ; lier les artères à mesure qu'on dissèque la tumeur ; dans le cas de l'amputation, donner à la section des tégumens une forme éllipsoïde qui favorisera la cicatrice, et presque la réunion par première intention ; enlever toutes les glandes ambiantes endurcies ; pansement à plat, et simple ; 3.° cautérisation.

La manière de faire l'amputation des membres n'ayant aucun rapport avec les élémens des maladies pour lesquelles on la fait, n'a pas dû être exposée à côté de ces maladies. Les règles de cette opération se rapportent au désir qu'on a, 1.° d'exposer le malade à peu de danger ; 2.° d'obtenir une guérison aussi prompte qu'il est possible, de la plaie qu'on va faire.

Amputations dans la continuité.

1.° De la cuisse. — Procédé des anciens ; section des chairs en deux temps, selon Petit ; procédé de Louis ; modification introduite par Valentin ; procédés de Bell, d'Alençon. — Moyens

propres à prévenir l'hémorragie ; procédé des anciens pour se rendre maîtres du sang ; ligature immédiate selon le procédé de Paré et de Bromfield ; ligature médiate au moyen de l'aiguille courbe et du fil ciré. — Pansement de la plaie ; méthode ordinaire par la charpie, le bonnet à demi-rempli de son, et le bandage contentif ; réunion par première intention, au moyen des emplâtres agglutinatifs, selon les méthodes d'Alençon et de Bell. — Dans la suite, pansemens ordinaires, bandage descendant du bassin pour borner la rétraction des muscles.

2.° De la jambe. — Section de la peau et des chairs, selon le procédé commun ; selon le procédé de M. Sabatier.

3.° De la cuisse à lambeau. — Selon les procédés de Vermale et de Ravaton.

4.° De la jambe à lambeau. — Selon les procédés de Verduin, de Garengeot, de Lafaye, de Halloro.

5.° Du bras. — Lorsqu'elle doit se faire très-haut, manière de conserver un lambeau du deltoïde.

6.° De l'avant-bras.

Amputations dans la contiguité.

1.° Amputation du bras à l'article.
2.° ——————— De l'avant-bras.
3.° ——————— Du poignet.
4.° ——————— De la cuisse.
5.° ——————— De la jambe.
6.° ——————— Du pied.
7.° ——————— ——————— Entre l'astragal et le scaphoïde.
8.° ——————— Des phalanges, des doigts et des orteils.

ARGUMENTERONT

MM. LES PROFESSEURS

C. Louis DUMAS, Doyen. . . — *Anatomie, Physiologie, Clinique de perfectionnement.*

G. Joseph VIRENQUE. . . . — *Chimie, Pharmacie.*

Pierre LAFABRIE. . . . .
J. L. Victor BROUSSONET. . . . — *Clinique interne.*

Jean POUTINGON. . . . .
André MEJAN. . . . . — *Clinique externe.*

J. B. Timothée BAUMES. . . — *Nosologie et Pathologie.*

J. Nicolas BERTHE. . . . . — *Thérapeutique, Matière Médicale.*

J. M. Joachim VIGAROUS. . — *Instituts de Médecine, Hygiène.*

A Louis MONTABRÉ. . . — *Chirurgie, Médecine opératoire.*

C. V. Gabriel PRUNELLE. . . . — *Méd. légale, histoire de la Médecine.*

A. Pyramus DE CANDOLLE. . . . — *Botanique.*

MM. LES PROFESSEURS HONORAIRES

Antoine GOUAN . . . . — *ex-Professeur de Botanique.*

J. Antoine CHAPTAL. . . — *Membre et Trésorier du Sénat, ex-Professeur de Chimie.*